

# SCHÉMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GALLY-MAULDRE

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Programme d'actions

Décembre 2022



Crédits photos : [pop.culture.gouv.fr](http://pop.culture.gouv.fr) ; [trekkingzone.fr](http://trekkingzone.fr)

Promu par

- **Introduction**
- Plan d'action
- Annexes

## Scénario recommandé



Maillage satisfaisant du territoire



Coût à échelonner sur le long terme (10 ans)



Niveau de service adapté aux enjeux



12 % de part modale vélo en 2030<sup>1</sup>

Type d'aménagement	Linéaire	Coût indicatif
Site propre	17 km	5 130 k€
Partagé	25 km	745 k€
Sur chemin	7,5 km	750 k€
Jalonnement	10 km	30 k€



60 km d'aménagements intercommunaux



6,7 millions d'euros

Soit 30 €/hab/an sur 10 ans

*Coût d'entretien du réseau estimé à 100 000 €/an<sup>2</sup>*

→ Entre 50% et 70% d'aides financières



# Scénario recommandé

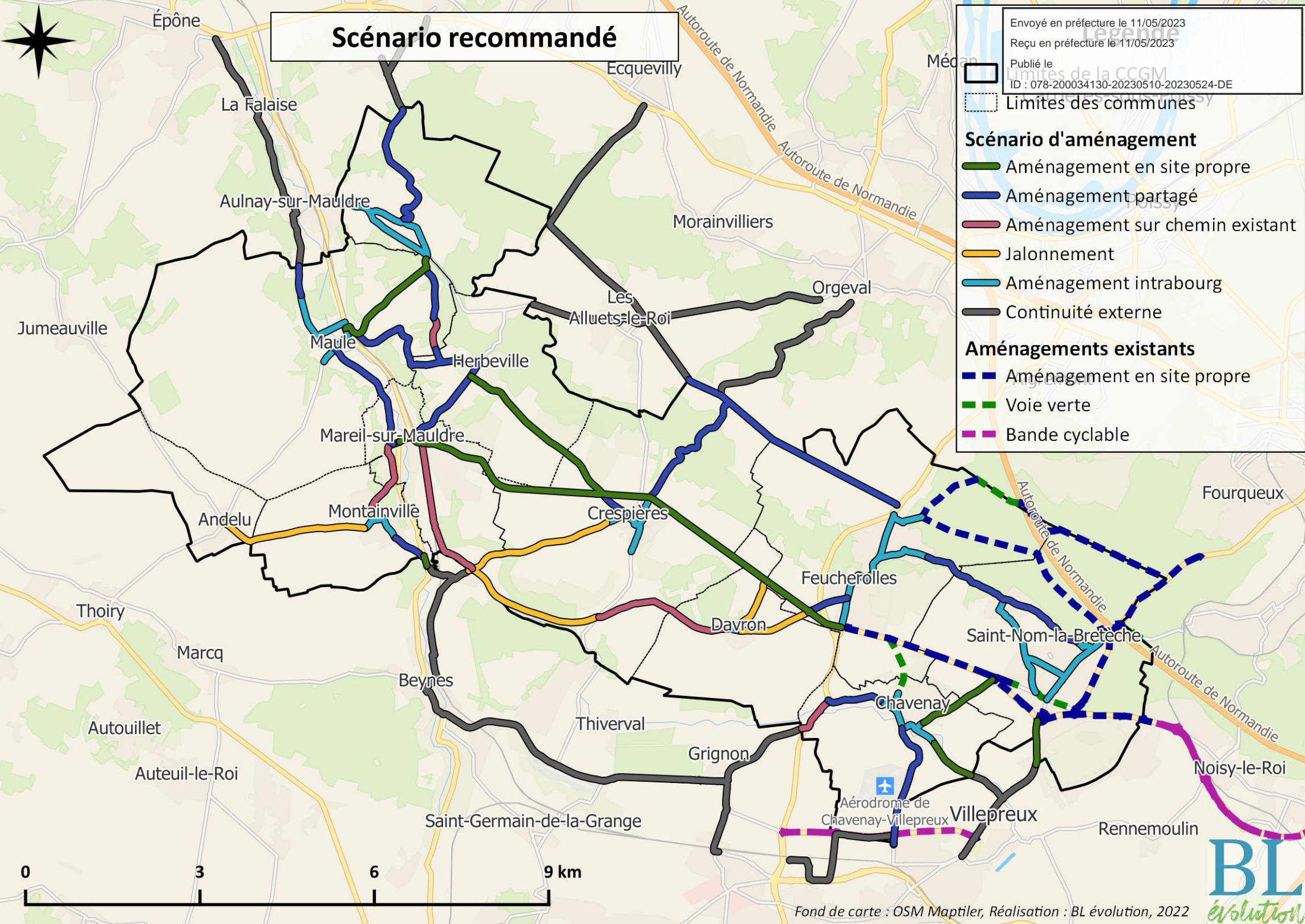
Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
limites de la CCGM  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Scénario d'aménagement

- Aménagement en site propre
- Aménagement partagé
- Aménagement sur chemin existant
- Jalonnement
- Aménagement intrabourg
- Continuité externe

## Aménagements existants

- Aménagement en site propre
- Voie verte
- Bande cyclable





- Introduction
- **Plan d'action**
- Annexes

## Les 4 axes stratégiques du programme d'actions:

### **Axe 1 : Aménager un réseau cyclable hiérarchisé sur le territoire**

Développer la place du vélo sur le territoire pour favoriser les déplacements du quotidien – **2 actions**

### **Axe 2 : Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux**

Affirmer la place des piétons et cyclistes dans l'espace public, aussi bien pour les trajets du quotidien que pour les loisirs – **5 actions**

### **Axe 3 : Développer les services**

Développer des services pour une offre globale qui va au-delà des infrastructures, et permet d'élargir et de diversifier les usages – **4 actions**

### **Axe 4 : Promouvoir les modes actifs**

Promouvoir la marche à pied et le vélo comme des outils de mobilité du quotidien via une communication régulière et l'organisation d'événements – **3 actions**





Axe	Investissement (2030)	Fonctionnement (2030)
Axe 1 : Aménager un réseau cyclable hiérarchisé sur le territoire	6 200 000 €	30 000 €/an
Axe 2 : Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux	1 000 000 €	-
Axe 3 : Développer les services	170 000 €	-
Axe 4 : Promouvoir les mods actifs	10 000 €	-
Action transverse : Recruter une personne en charge de l'animation de la politique cyclable du territoire		50 000 €/an



## Enjeux des aménagements cyclables intercommunaux

Les liaisons cyclables intercommunales constitueront l'armature cyclable du territoire. Elles permettront aux habitants de se déplacer entre les communes, et en direction des territoires voisins. Pour ce faire, le linéaire d'aménagement (aménagements sur ou le long des routes) est aussi important que le traitement des points noirs, souvent constitués par des intersections (giratoires, croisements, etc.).

## Actions aménagements cyclables

Action n°1.1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, cohérent et continu en assurant la connexion avec les territoires voisins

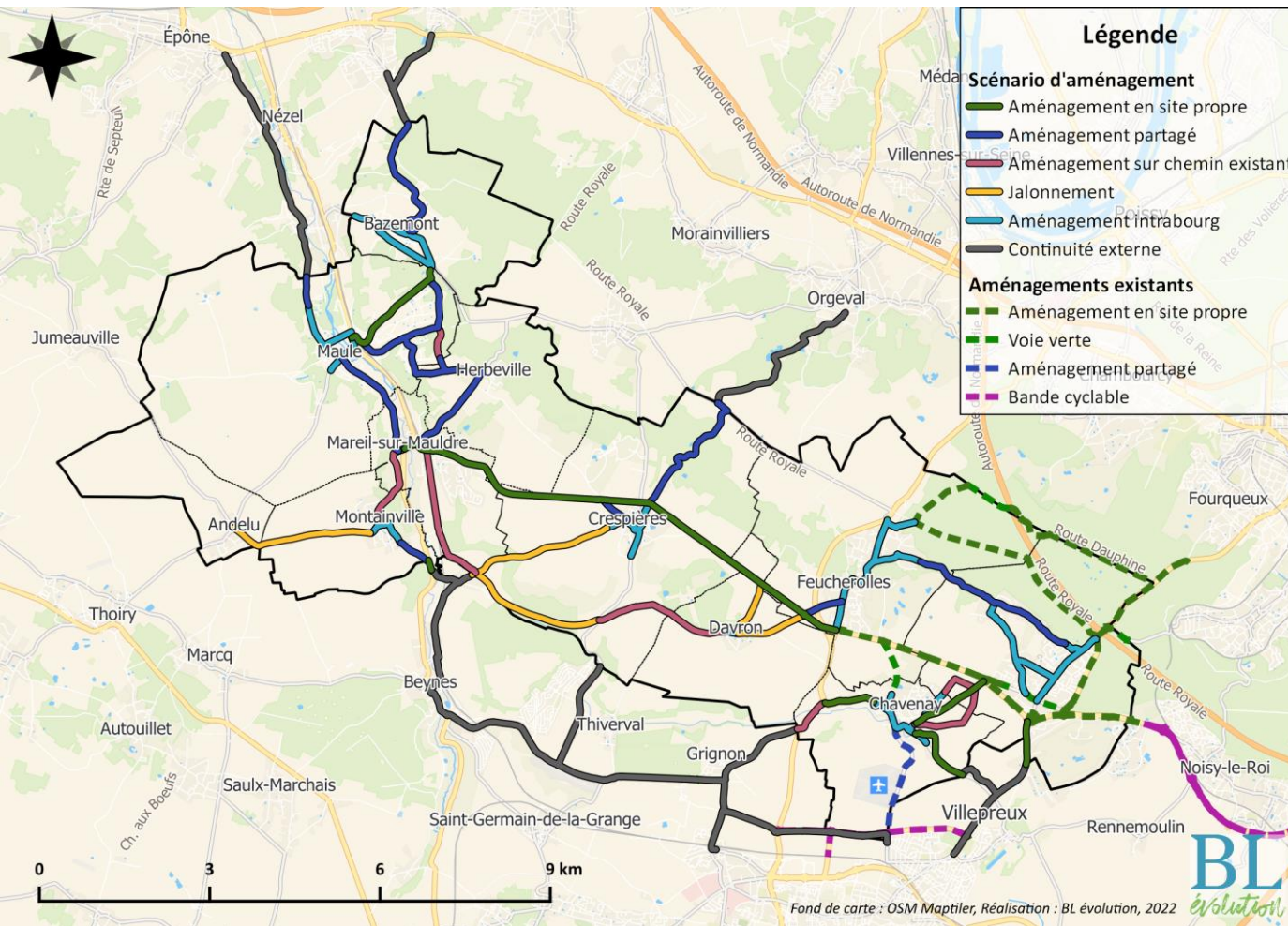
Action n°1.2 : Sécuriser les intersections principales







Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires



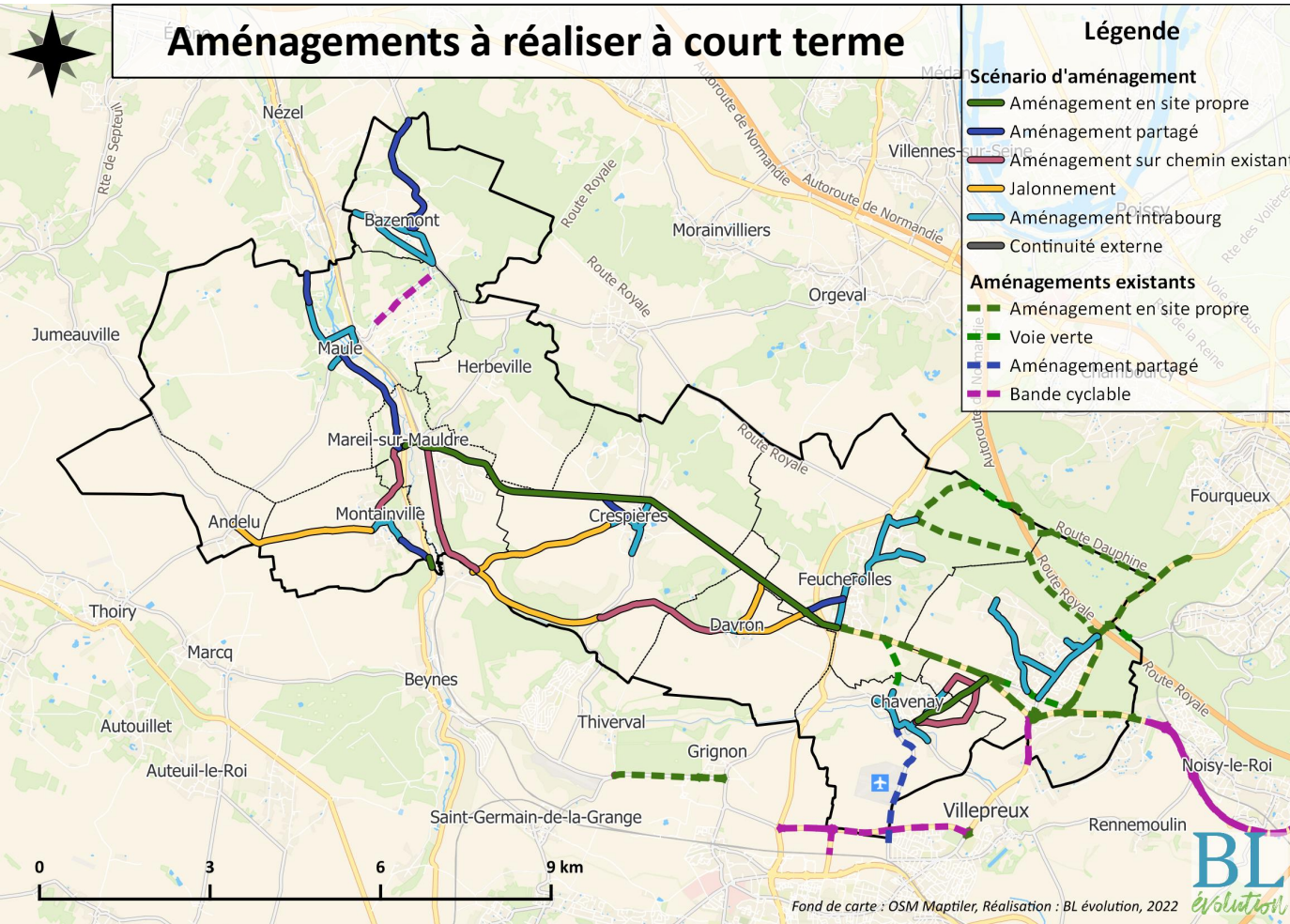
N°	Liaison	Longueur	(k€)	Horizon
1	Feucherolles - Maule	10,7 km	2 800	CT
2	St Nom – Chavenay*	2,6 km	570	CT
3	Montainville et alentours	4,7 km	221	CT
4	Maule – Bazemont*	2,4 km	407	MT
5	Mareil – Herbeville	1,8 km	184	MT
6	Mareil – Feucherolles (via La Maladrerie)	11,7 km	280	CT
7	Vers Villepreux	2,0 km	258	MT
8	Vers Aulnay-sur-Mauldre	511 m	15	CT
9	Vers Aubergenville	2,5 km	75	CT
10	Vers Orgeval	2,6 km	78	MT
11	Vers Thiverval-Grignon	1,6 km	340	MT
12	Vers Saint-Germain-en-Laye	3,1 km	931	CT
<b>Total</b>		<b>46,3 km</b>	<b>6,2 M€</b>	

Les fiches par tronçon sont fournies en annexe

**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**



Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires



N°	Liaison	Longueur	Cout (k€)	Fonctionnement (k€/an)
1	Feucherolles - Maule	10,7 km	2 800	7,5
2	St Nom – Chavenay*	2,6 km	570	1,8
3	Montainville et alentours	4,7 km	221	1,3
6	Mareil – Feucherolles (via La Maladrerie)	11,7 km	280	3,6
8	Vers Aulnay-sur-Mauldre	511 m	15	0,05
9	Vers Aubergenville	2,5 km	75	0,25
12	Vers Saint-Germain-en-Laye	3,1 km	931	2,2
<b>Total</b>		<b>35,8 km</b>	<b>4,9 M€</b>	<b>16,8</b>

**Total stationnements : 60 000 €**

Les fiches par tronçon sont fournies en annexe

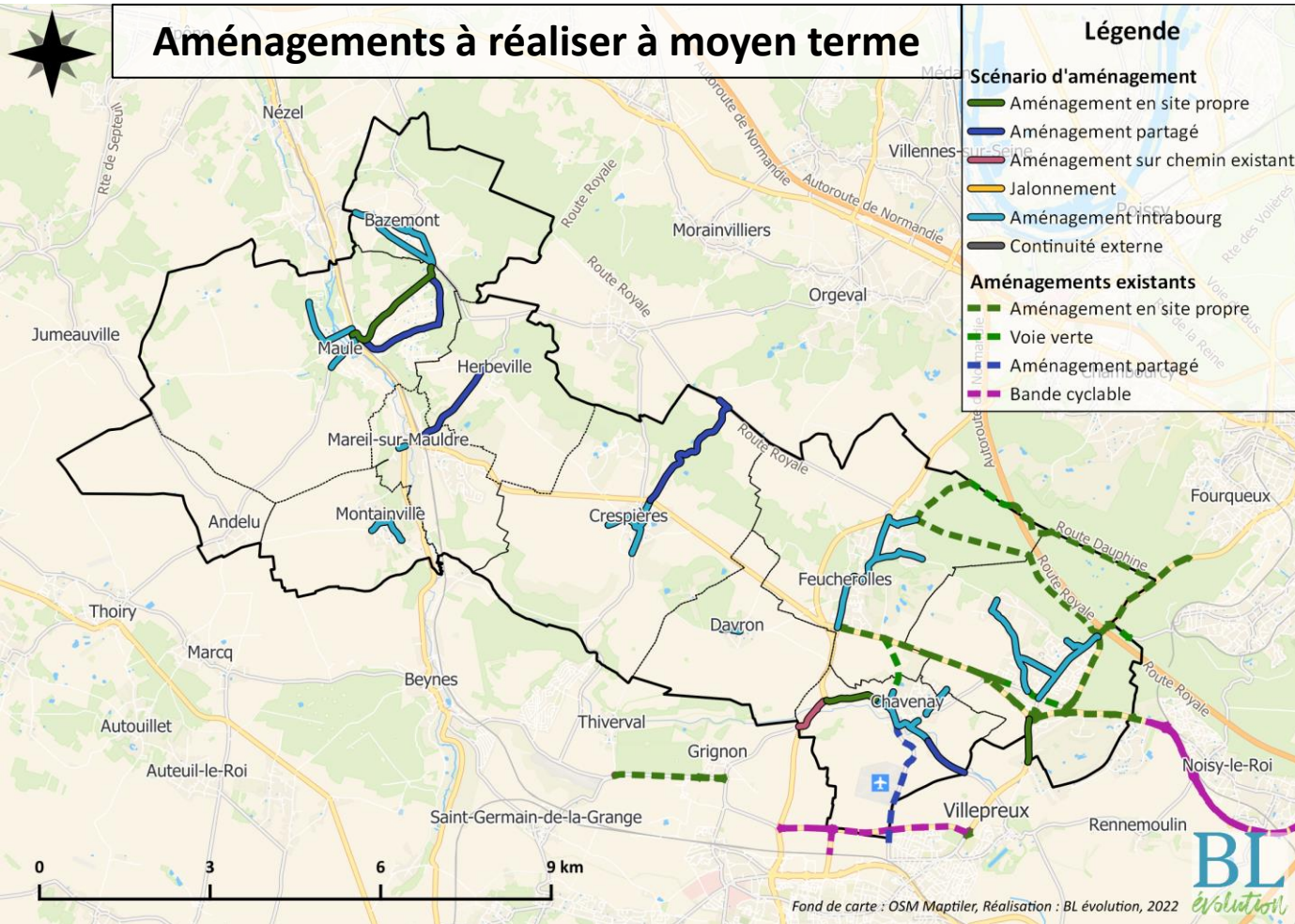
**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**





Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires

N°	Liaison	Longueur	Coût (k€)	Fonctionnement (k€/an)
4	Maule – Bazemont*	2,4 km	407	0,9
5	Mareil – Herbeville	1,8 km	184	1,2
7	Vers Villepreux	2,0 km	258	0,7
10	Vers Orgeval	2,6 km	78	0,3
11	Vers Thiverval-Grignon	1,6 km	340	1,1
<b>Total</b>		<b>10,5 km</b>	<b>1,3 M€</b>	<b>4,2</b>



**Total stationnements : 107 000 €**

Les fiches par tronçon sont fournies en annexe

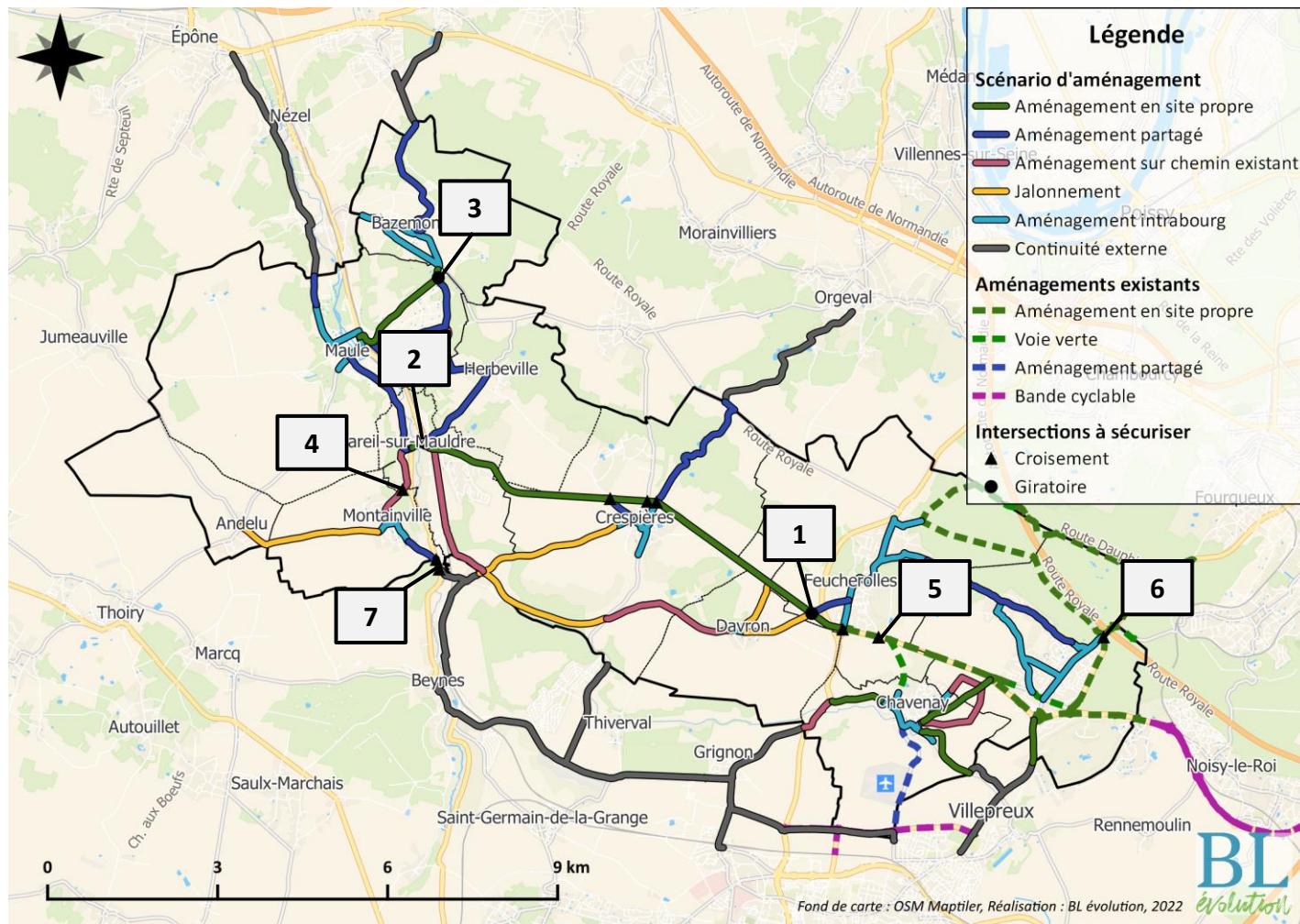
**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**



Action 1.2: Sécuriser les intersections principales

N° Intersection	Aménagement	Coût (k€)
1 Giratoire sur la RD307 en sortie de Feucherolles	Giratoire hollandais	100
2 Giratoire de Mareil	Piste bidirectionnelle	20
3 Giratoire de Beulle	Grand plateau	40
4 Traversée de la Route de Mareil	Grand plateau	40
5 Traversée de la RD307 (accès à la voie verte de Chavenay)	Plateau traversant	30
6 Bifurcation RD98 – Rte de Saint-Germain	Grand plateau avec dispositif de ralentissement en amont et en aval	60
7 Traversée de la RD191	Plateau	20

**Total 310 k€**





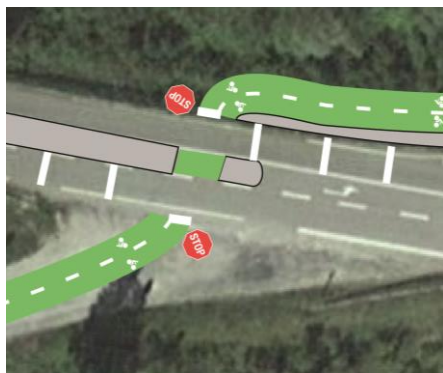
## Grand plateau



Moyens : plateau contrasté comprenant plusieurs entrées;

Ratio : 40 000 €

## Traversée en deux temps



Moyens : refuge central à la chaussée ; bandes rugueuses sur chaussée ; limitation de vitesse ; régime de priorité.

Ratio : 10 000 € - 40 000 € (en fonction de l'espace disponible);

## Petit giratoire



Moyens : Suppression du giratoire pour y créer un plateau

Ratio : 40 000 €

## Giratoire à la hollandaise



Moyens : Double anneau à créer pour les giratoires ayant un rayon supérieur à 19,5 m ;

Ratio : 800 € / mL



## Axe 2 : Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
2.1	Affirmer la place du piéton dans le centre des communes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter le <b>franchissement des carrefours</b> pour les piétons</li><li>- <b>Désencombrer les trottoirs du stationnement gênant et du mobilier qui gênent la marche à pied</b> (et à fortiori le déplacement des personnes à mobilité réduite).</li></ul>	-
2.2	Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Plusieurs communes réalisent un Schéma communal ou un plan de circulation</b> dont les mobilités actives sont l'axe principal</li><li>- Passer <b>l'ensemble des centre-bourgs en zone 30</b> et prévoir des dispositifs d'apaisement</li></ul>	<b>90 k€/commune</b>
2.3	Améliorer les aménagements cyclables existants	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant et à venir</b> (branches, feuilles, aiguilles, etc.)</li><li>- Engager une réflexion avec le département pour <b>prévoir des travaux de réfection des aménagements cyclables lorsqu'il sont détériorés</b></li></ul>	<b>30 k€/an</b>
2.4	Développer le volet Tourisme & Loisirs	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Jalonner une boucle touristique vélo</b></li></ul>	<b>100 k€</b>
2.5	Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Expérimenter la mise en œuvre de <b>rues scolaires devant les écoles primaires du territoire</b></li><li>- Mettre en place un <b>pédibus pour les écoles primaires du territoire</b></li></ul>	<b>Minime</b>





## Axe 3 : Développer les services

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
3.1	Augmenter le stationnement vélo	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des <b>achats groupés de stationnements vélos</b> et accompagner les communes dans leur installation</li><li>- Réaliser une <b>carte permettant de repérer les parkings vélos et les bornes de recharge VAE</b></li></ul>	170 k€
3.2	Multiplier les vélos disponibles	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Proposer des VAE en location</b></li><li>- Tester un <b>atelier de réparation de vélos temporaire et participatif</b></li><li>- Organiser une <b>bourse aux vélos et pièces de rechange chaque année</b></li></ul>	10 k€/an
3.3	Développer l'apprentissage du vélo sur la durée	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Généraliser le programme Savoir Rouler à Vélo</b></li><li>- Proposer des <b>séances de remise en selle</b> régulièrement pour tout public</li></ul>	Animation (0,05 ETP)
3.4	Favoriser l'intermodalité	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Disposer des remorques vélo derrière les cars</b> circulant sur le territoire</li><li>- Engager une discussion avec la SNCF et la région pour <b>augmenter le nombre de places vélos dans les trains et transiliens</b></li><li>- Mettre en œuvre les <b>aires multimodales prévues au SCoT de 2014</b></li></ul>	-



## Axe 4 : Promouvoir les modes actifs

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
4.1	Communiquer sur le développement des modes doux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir une véritable <b>stratégie de communication autour des modes actifs</b></li><li>- <b>Intervenir dans les établissements scolaires</b> sur la thématique des modes actifs</li><li>- Créer des <b>points d'information sur le vélos / une maison des mobilités</b></li><li>- Assurer un <b>réel suivi du Schéma Directeur des Liaisons Douces</b></li></ul>	<b>Animation (0,1 ETP)</b>
4.2	Engager la collectivité dans une démarche exemplaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'engager dans la <b>démarche de labélisation Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV)</b> et <b>développer une vraie culture du vélo</b> au sein de la collectivité</li><li>- <b>Développer une flotte de VAE pour les employés</b></li></ul>	<b>8 k€</b>
4.3	Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Communiquer auprès des salariés des entreprises sur les déplacements à vélo, la démarche OEPV</b></li><li>- Lancer un challenge <b>mobilité axé sur le vélo et la marche à pied</b> auprès des entreprises et administrations</li><li>- Inciter les entreprises à réaliser des <b>Plans de Mobilité Employeur (PDME)</b></li></ul>	<b>Animation (0,05 ETP)</b>

- Introduction
- Plan d'action
- **Annexes**



**Axe 1:** Feucherolles – Maule

**Axe 2:** Saint-Nom-la-Bretèche – Chavenay

**Axe 3:** Montainville et alentours

**Axe 4:** Maule – Bazemont

**Axe 5:** Mareil-sur-Mauldre – Herbeville

**Axe 6:** Mareil-sur-Mauldre – Feucherolles (via la Maladrerie)

**Axe 7:** Vers Villepreux / Les Clayes-sous-Bois

**Axe 8:** Vers Aulnay-sur-Mauldre

**Axe 9:** Vers Aubergenville

**Axe 10:** Vers Orgeval

**Axe 11:** Vers Thiverval-Grignon

**Axe 12:** Vers Saint-Germain-en-Laye

**13:** Opportunités long terme





# 1. Feucherolles – Maule

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Enjeux:

- Principal axe structurant du territoire
- Départementale dangereuse
- Emprise foncière disponible sur une partie de la D307 (ancienne voie ferrée)
- Intersections à traiter
- Axe sur le Plan Vélo départemental (post 2027)
- Desserte du Collège de la Mauldre

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1A	8 605 m	2 600 000 €	Intersections	CD78
1B	2 073 m	200 000 €	Voie à élargir (avec acquisition de foncier)	Communes de Maule et Mareil-sur-Mauldre

**10,7 km**

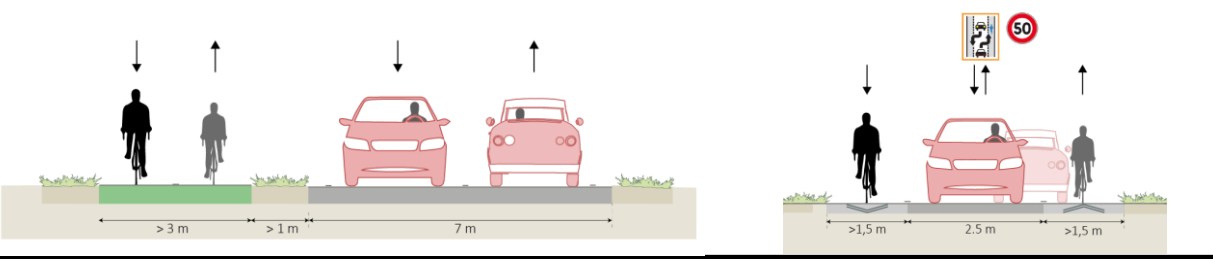
**2 800 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1A</b>	Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	<b>1B</b>	Chaucidou
-----------	--	-----------	-----------




Portion Feucherolles – Mareil ; RD307

Portion Mareil – Maule ; Ch. De Richemont





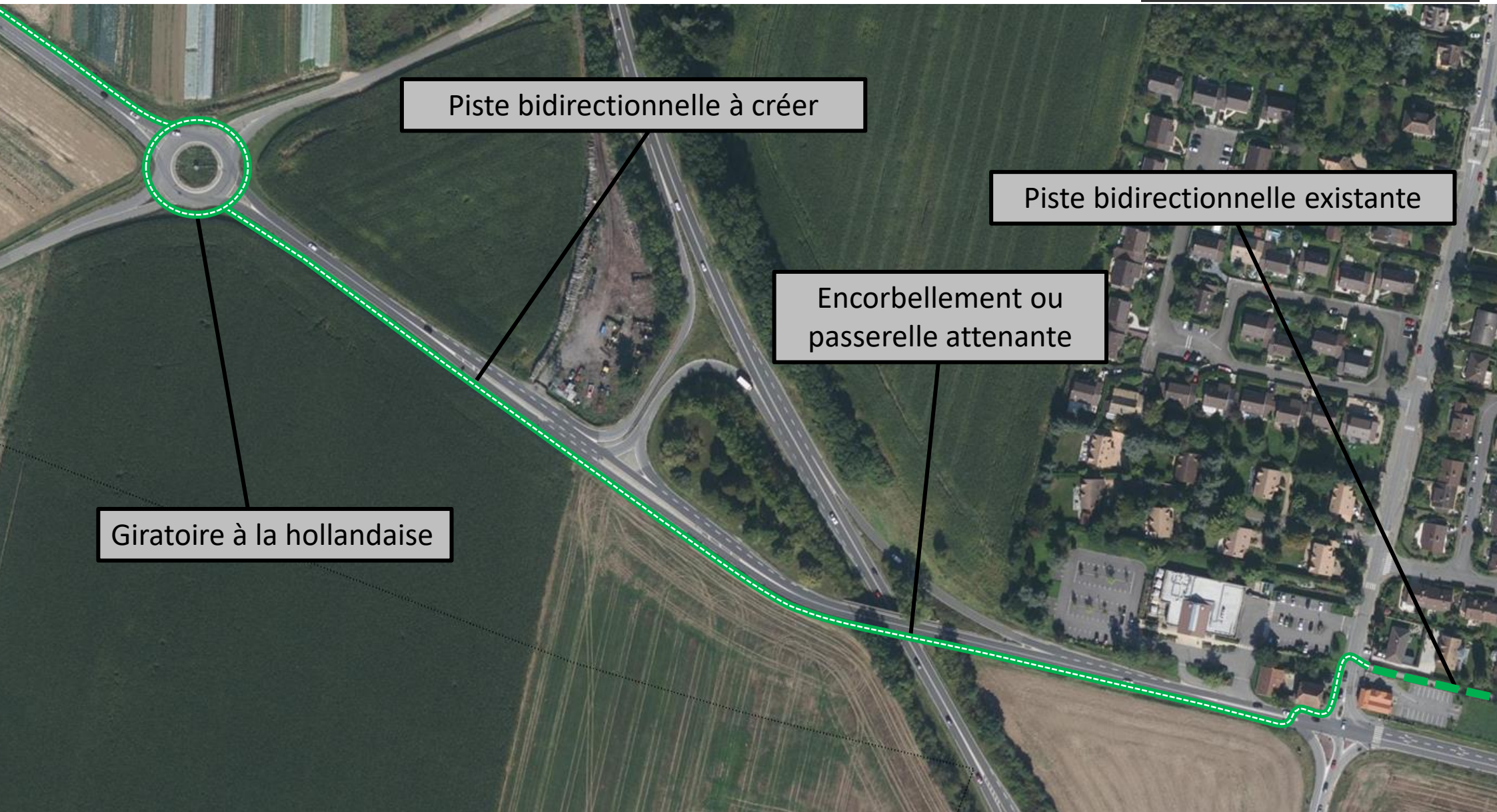
# 1. Feucherolles – Maule

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





# 2. Saint-Nom-la-Bretèche – Chavenay

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Près de 7 000 personnes concernées
- 3 options envisageables, avec des typologies différentes
- Rabattement sur la D307 depuis Chavenay
- Intersections à traiter

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 395 m	720 000 €	Acquisitions foncières à réaliser	CD78
2	2 623 m	480 000 €	Pente sur le chemin de la Fontaine Berthe	CCGM
3	2 717 m	510 000 €	Circulation d'engins agricoles	CCGM

**2,4 à 2,7 km**

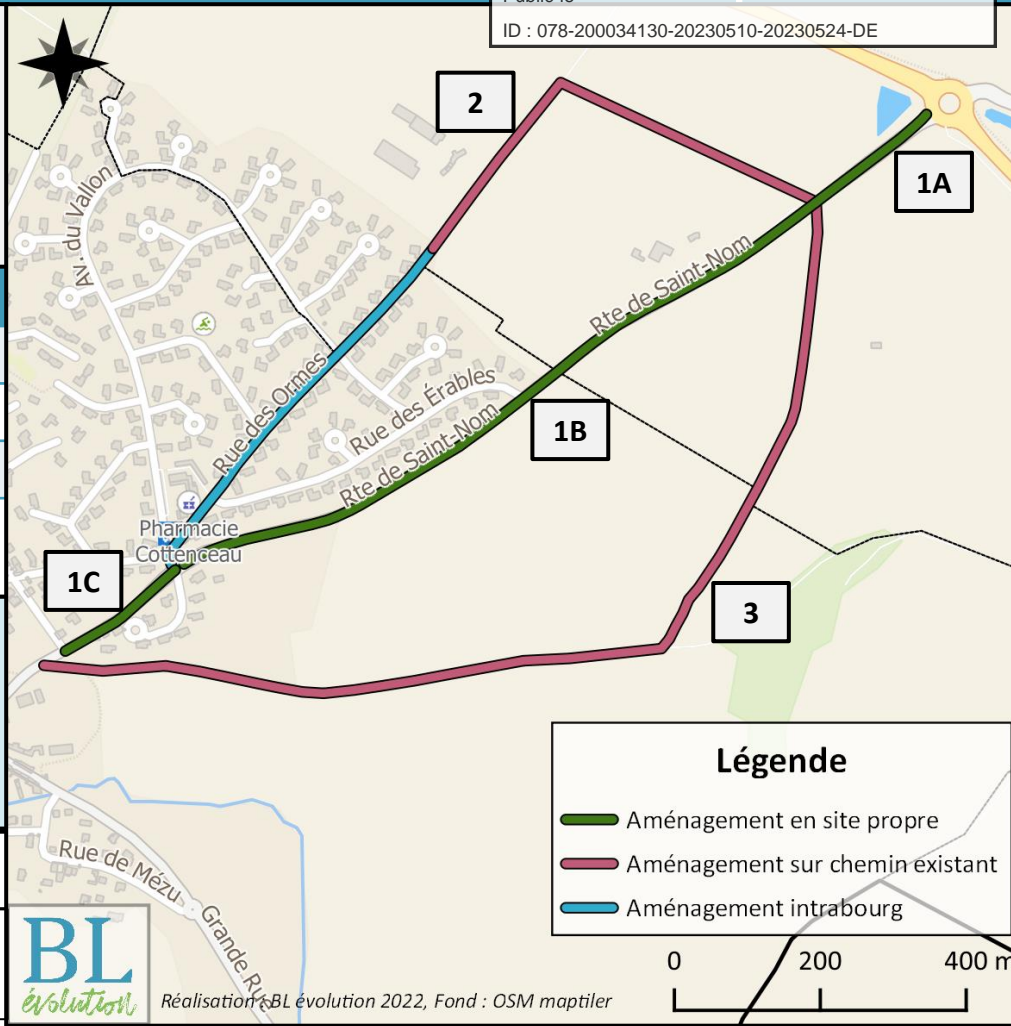
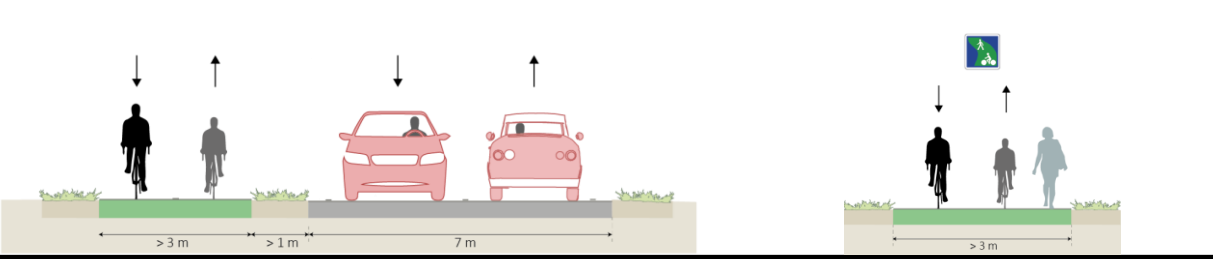
**480 000 € à 720 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1</b>	Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	<b>2-3</b>	Voie verte tractorable
----------	--	------------	------------------------



RD74



Chemin de la Fontaine Berthe



# 3. Montainville et alentours

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Enjeux:

- Accès au collège de la Mauldre depuis Montainville
- Lien avec la CC Cœur d'Yvelines (Beynes)
- Intérêt touristique (en particulier tronçon n°1)

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	1 416 m	142 000 €	Traversée de la Route de Mareil à sécuriser	CCGM
2	2 543 m	7 500 €		CCGM
3	768 m	71 640 €	Prolongement intéressant vers Beynes	CCGM

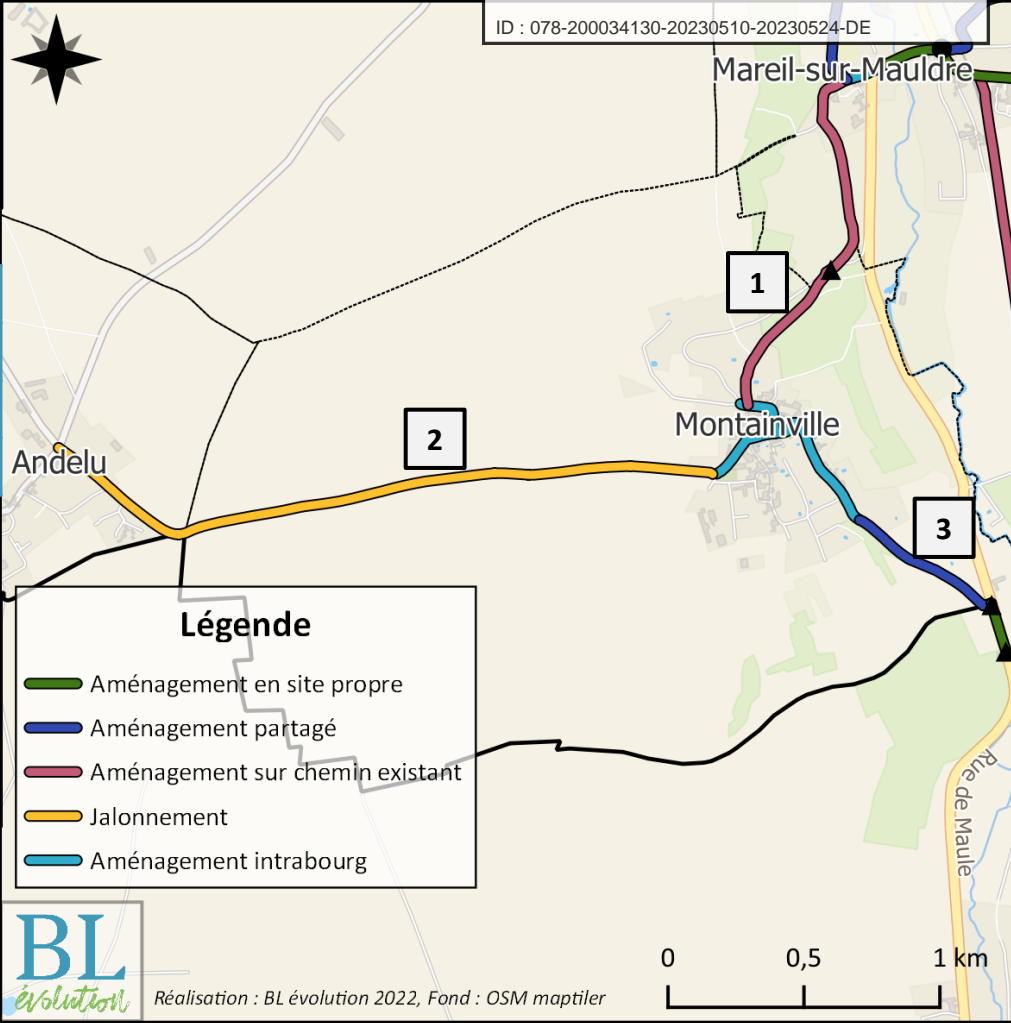
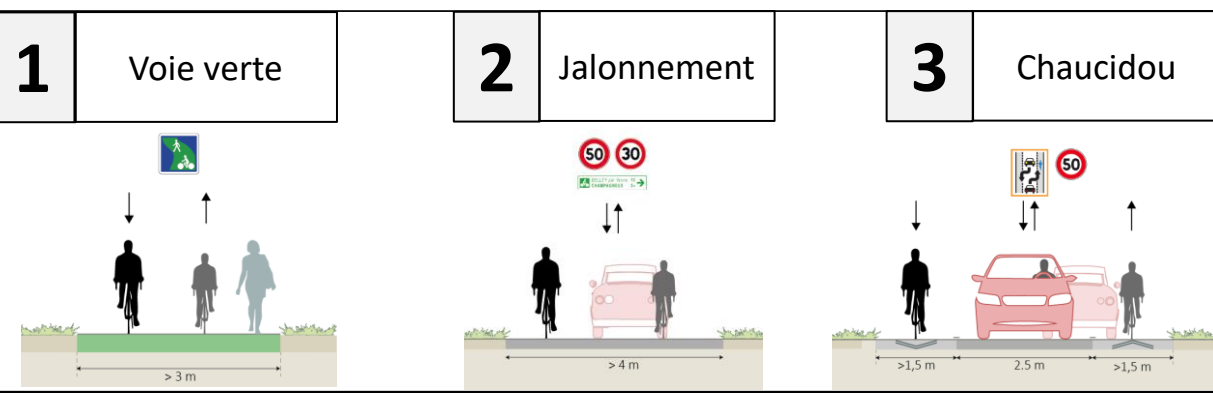
**4,7 km au total**

**221 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :



Chemin du Moulin de Montainville



Rue de l'Etoile



Le Petit Clos







# 4. Maule - Bazemont

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Aménagement cyclable existant (insuffisant) à renforcer
- Accès au centre ville de Maule depuis Bazemont et le haut de Maule
- Accès au Lycée d'Aubergenville
- Passage de la voie ferrée

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 073 m	621 900 €	Acquisitions foncières ponctuelles à prévoir (plus de 12,5m disponibles sur la majeure partie du tronçon, rétrécissements à 10m à certains endroits)	CCGM/CD78
2	2 787 m	192 150 €	Cheminement 700m plus long que le n°1	CCGM

**2,1 à 2,8 km**

**190 000 à 620 000 € (hors subventions)**

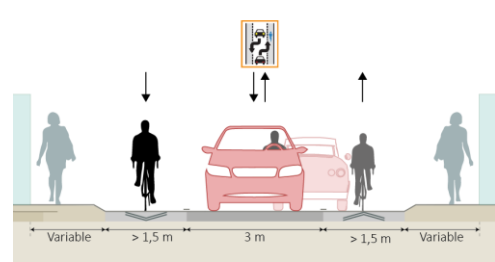
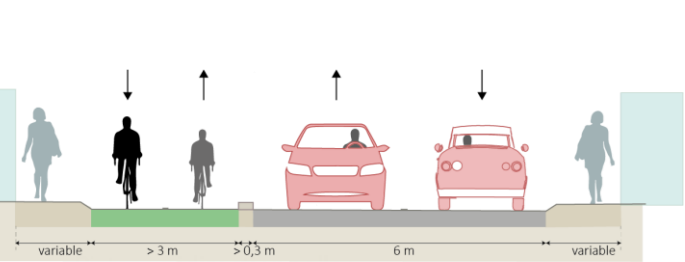
**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

**1** Piste cyclable bidirectionnelle en site propre

**2** Chaucidou




Côte de Beulle



Chemin de Poissy



# 5. Mareil-sur-Mauldre - Herbeville

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Liaison vers la gare de Mareil depuis Herbeville
- Liaison identifiée par le CD78

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	1 848 m	184 800 €	Mise en sens unique (sens descendant pour les voitures), avec création d'une piste cyclable unidirectionnelle en site propre de 1,5m de large dans le sens montant, et des pictogrammes vélo au centre de la chaussée dans le sens descendant	CCGM/CD78

**1,8 km**

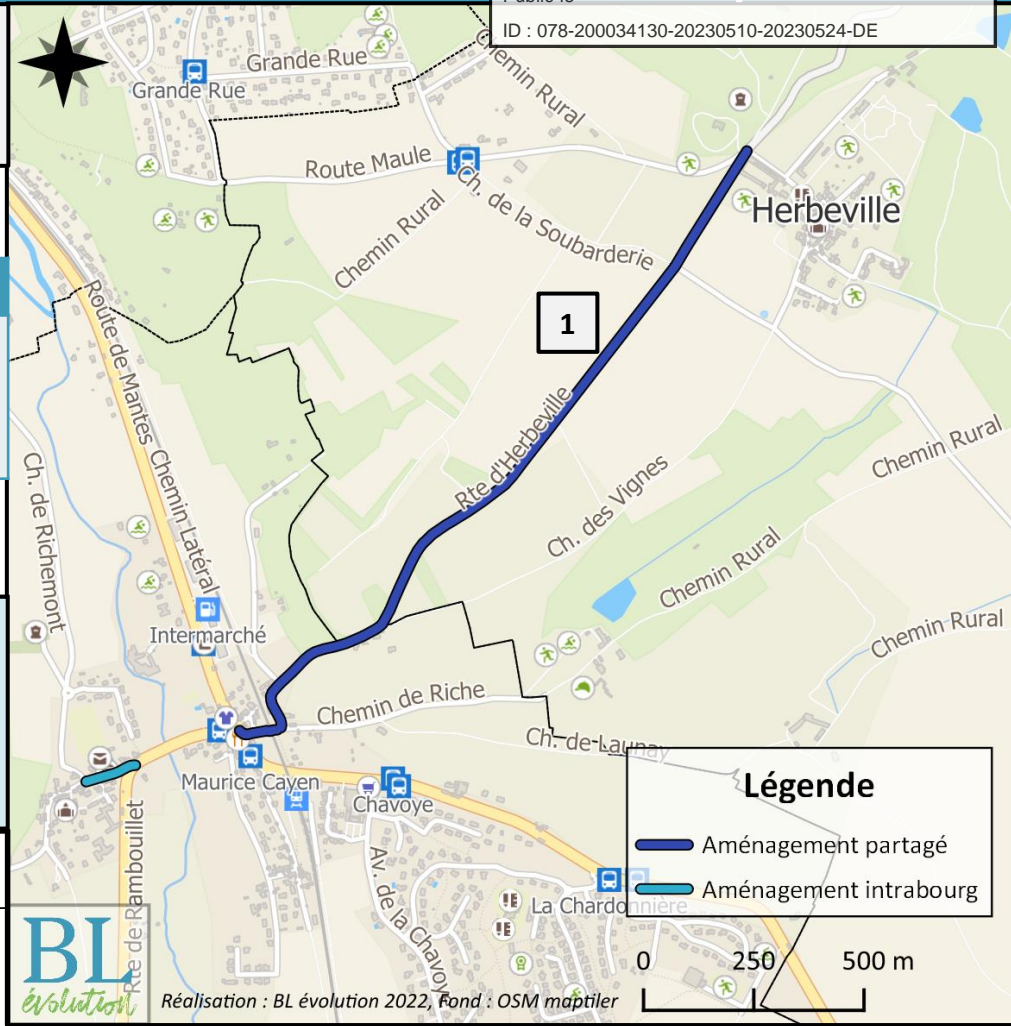
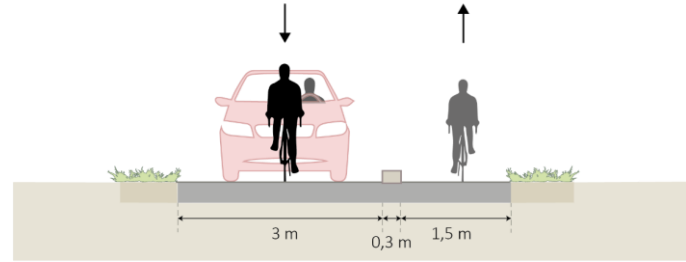
**185 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1</b>	Piste cyclable monodirectionnelle dans le sens montant
----------	--



Route d'Herbeville





# 6. Mareil-sur-Mauldre – Feucherolles (via La Maladrerie)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



- Enjeux:**
- Fort intérêt loisir / touristique (itinéraire loin des axes routiers circulés, passage par le château de Wideville, etc.)
  - Permet la traversée Est/Ouest du territoire
  - Facilité d'aménagement : **alternative court terme** à la RD307

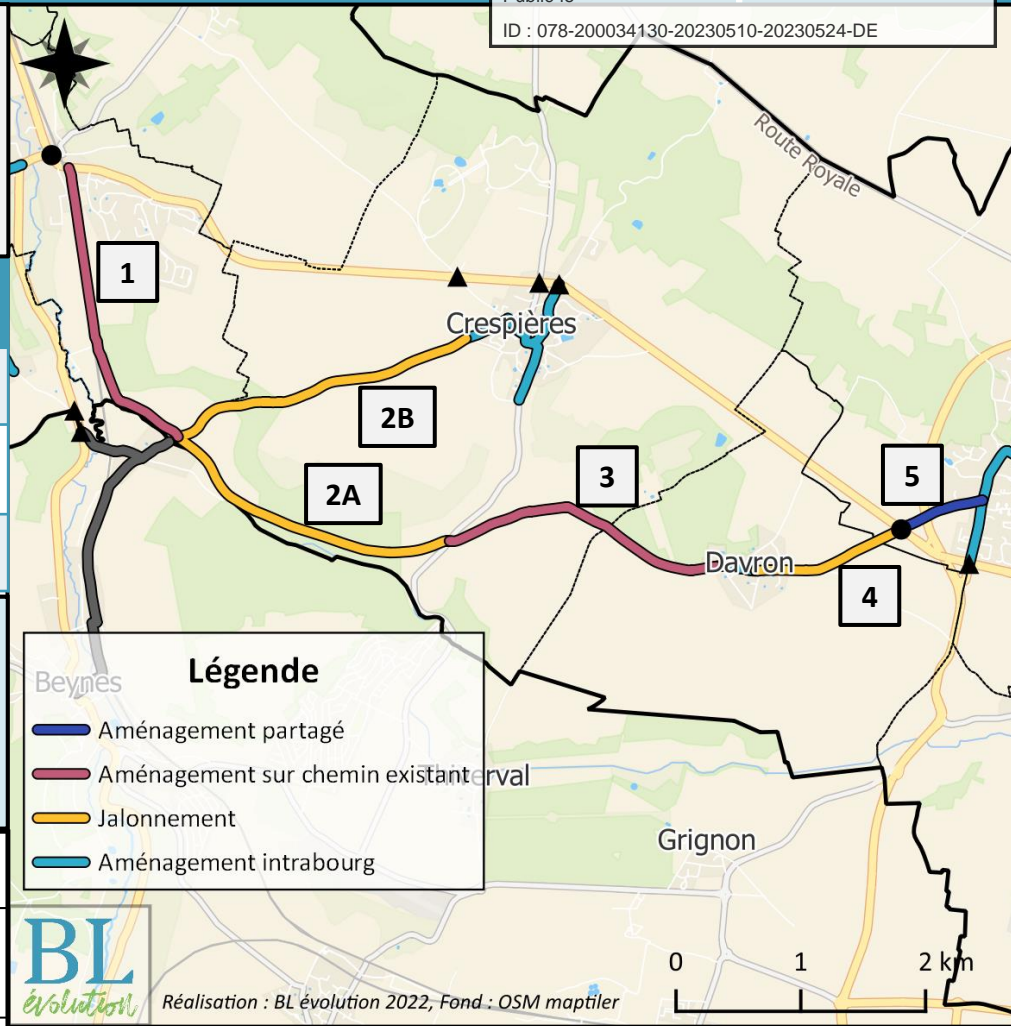
N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1/3	4 811 m	240 550 €	Reprise du revêtement, pour rester sur un revêtement de type stabilisé	CCGM
2A/2B/4	6 233 m	18 700 €	Simple jalonnement sur ces routes très peu circulées	CCGM
5	687 m	20 610 €	Chaucidou avec dispositifs de ralentissement (écluses avec by-pass vélo)	CCGM

**11,7 km**

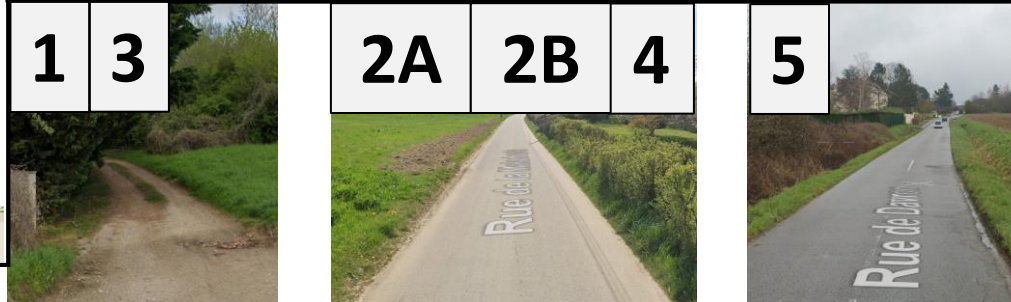
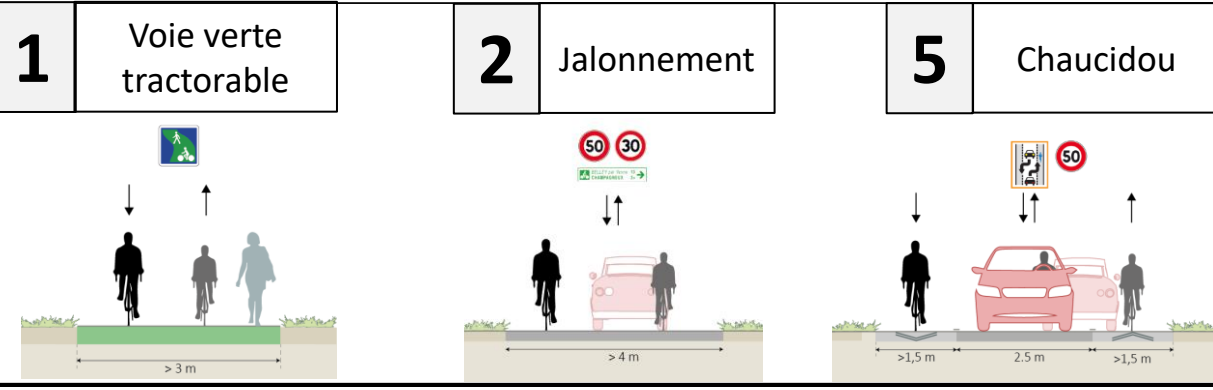
**280 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**



## Profils de voirie recommandés :



Chemin longeant la voie ferrée

Rue de la Maladrerie

Rue de Davron





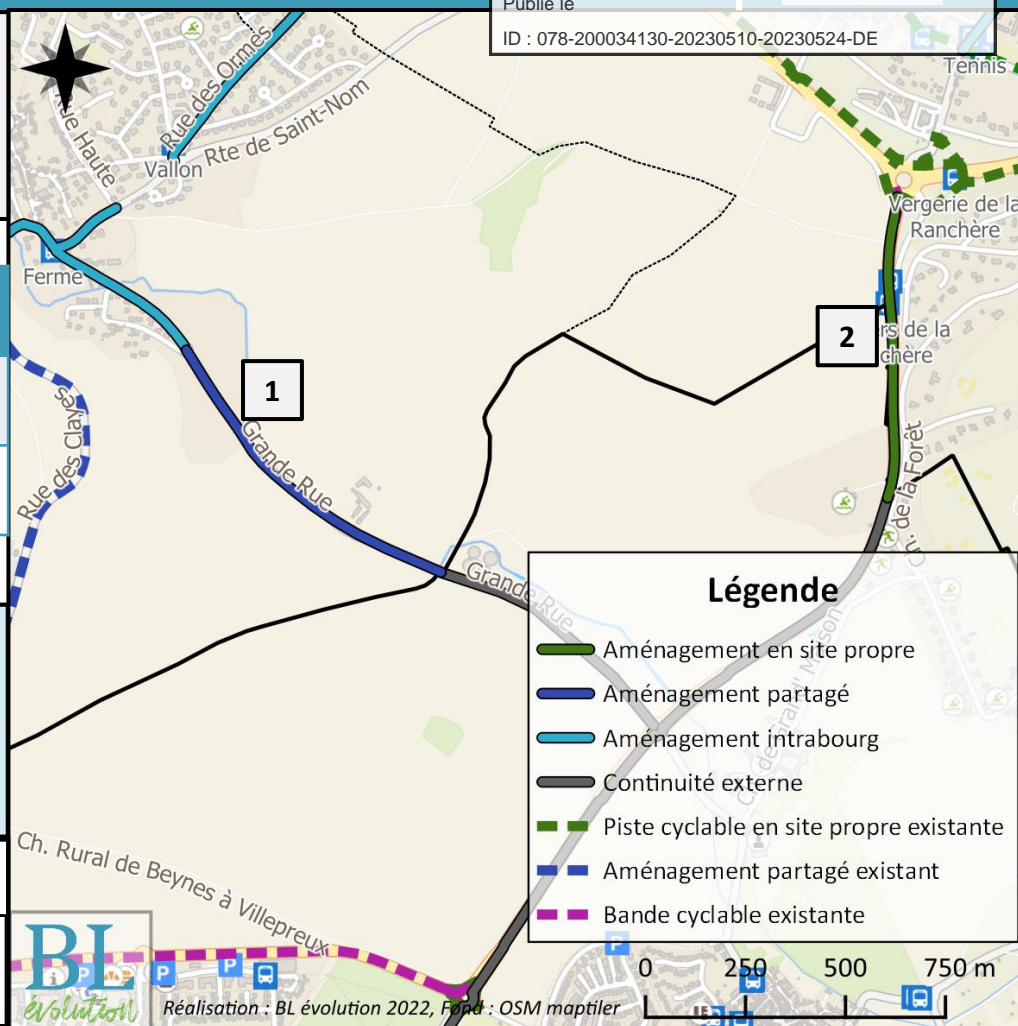
# 7. Liaisons vers Villepreux / Les Clayes-Sous-Bois

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Lien avec la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Desserte du Lycée Sonia Delaunay à Villepreux
- Accès au centre commercial de Plaisir – Les-Clayes-sous-Bois

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	868 m	31 040 €	Chaucidou avec dispositifs de ralentissement sur la RD97	Chavanay / Villepreux
2	756 m	226 800 €	Bidirectionnelle en site propre de 3m de large le long de la RD98, en concertation avec la CASQY	CCGM / CASQY



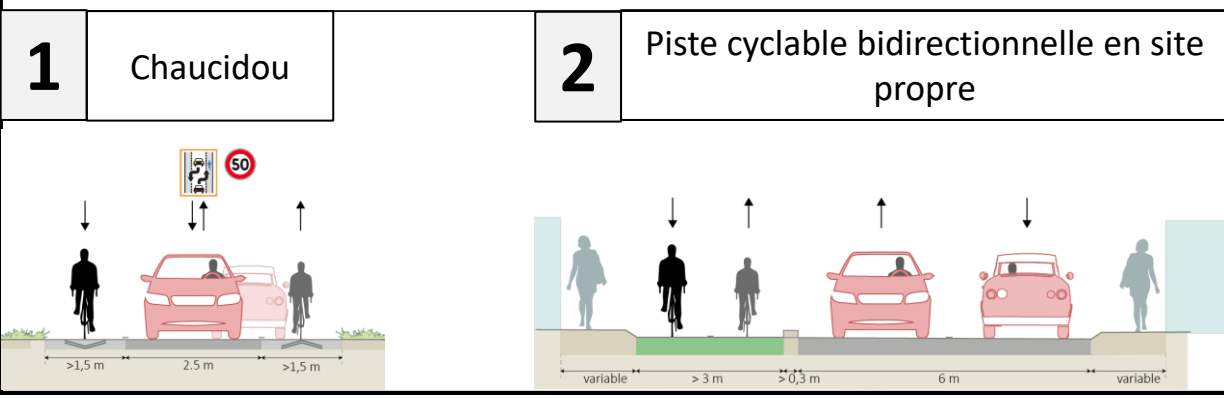
2,0 km

Impact :

€ 260 000 € (hors subventions)

Faisabilité :

## Profils de voirie recommandés :



RD97

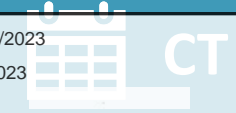


RD98 en direction de Villepreux



# 8. Liaison vers Aulnay-sur-Mauldre

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



- Enjeux:**
- Liaison avec GPSEO et Mantes-la-Jolie (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
  - Intérêt utilitaire et touristique forts
  - Liaison dans le SDC de GPSEO

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	511 m	15 330 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

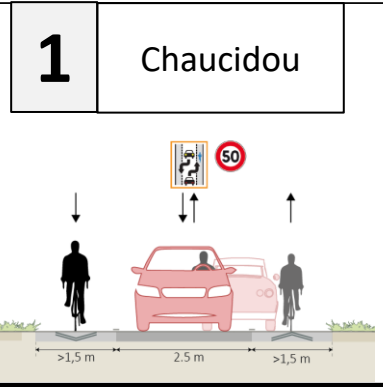
0,5 km

15 000 € (hors subventions)

**Impact :**

**Faisabilité :**

### Profils de voirie recommandés :




Réalisation : BL évolution 2022, Fond : OSM maptile



Route d'Aulnay







# 9. Liaison vers Aubergenville

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Enjeux:

- Liaison avec GPSEO et Aubergenville et Les Mureaux (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
- Desserte du Lycée Vincent Van Gogh à Aubergenville
- Liaison dans le SDC de GPSEO
- Desserte de la future gare d'Eole à Aubergenville

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 503 m	75 090 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

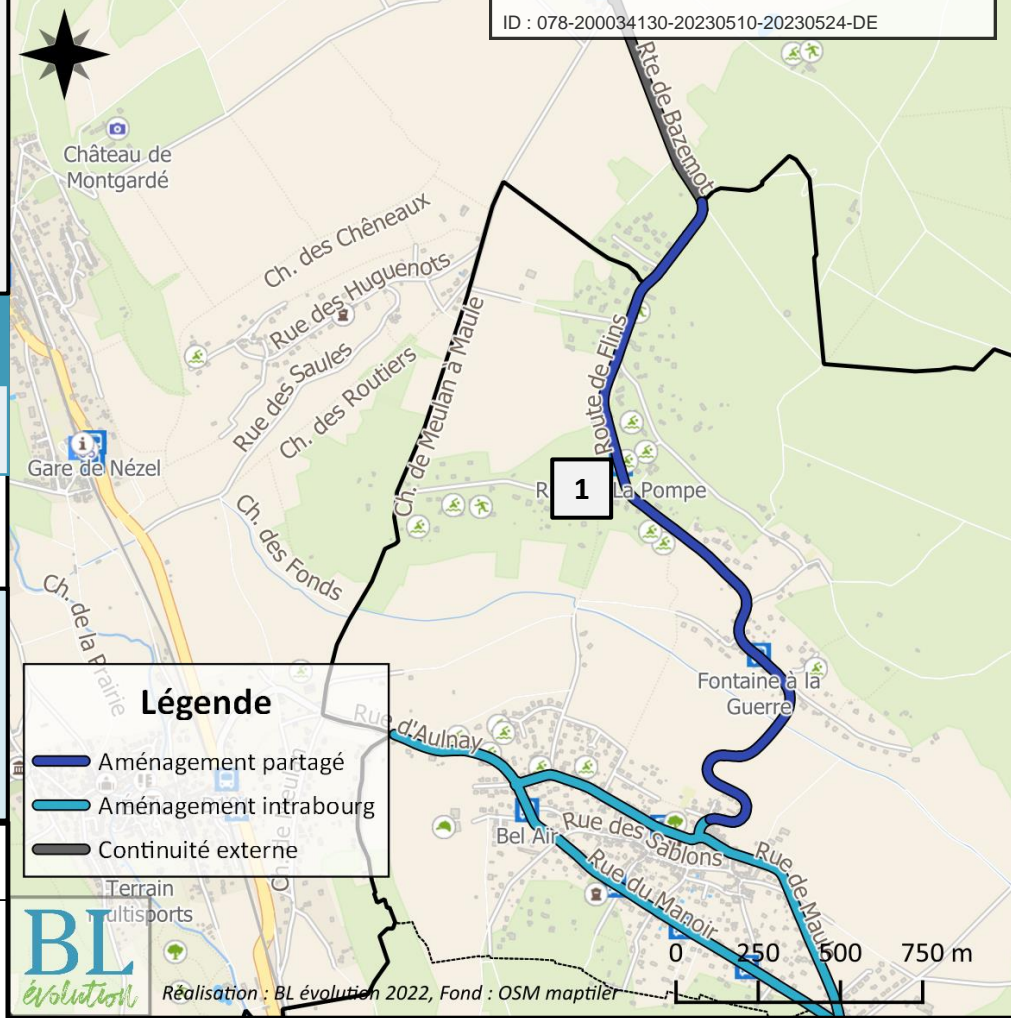
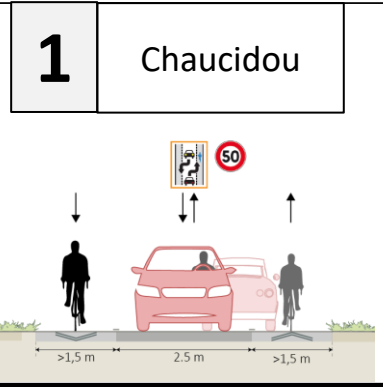
2,5 km

75 000 € (hors subventions)

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :



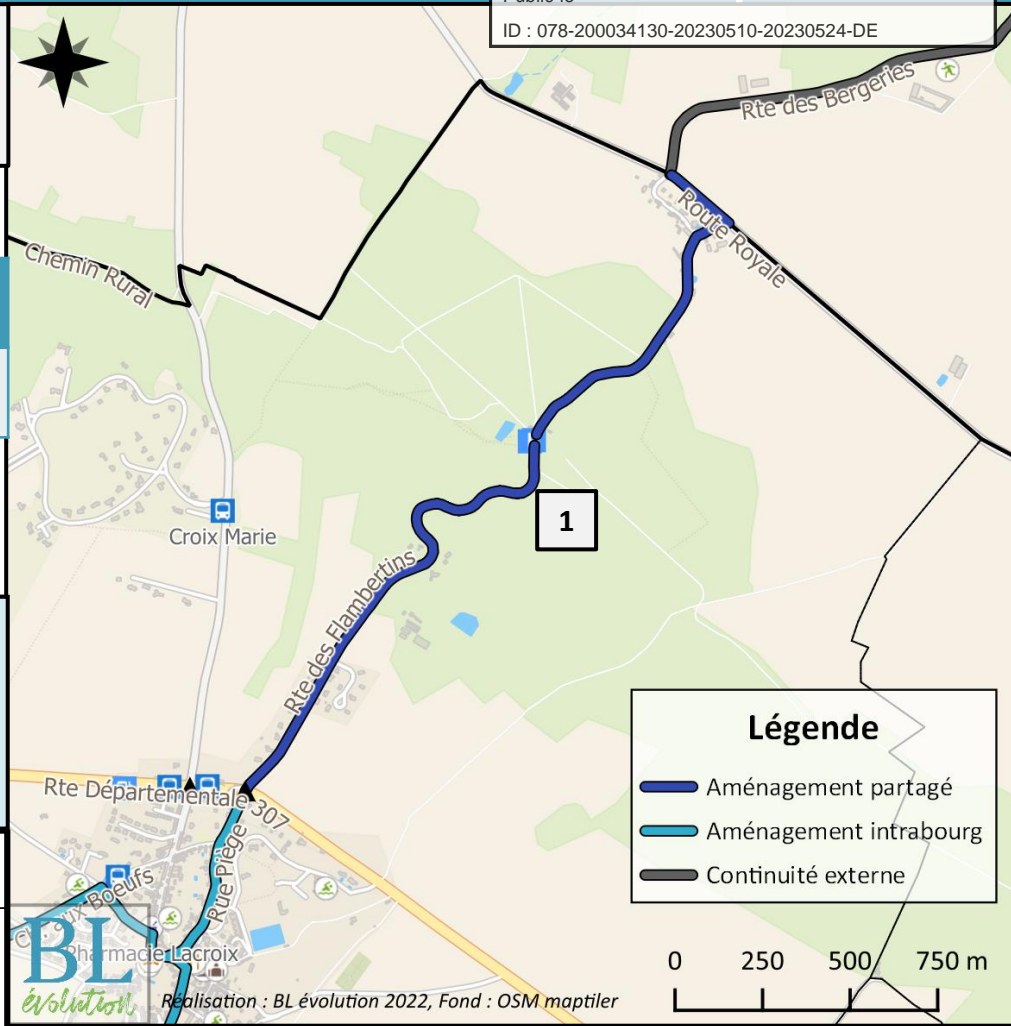
Route de Flins



# 10. Liaison vers Orgeval

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

- Enjeux:**
- Liaison avec GPSEO et Orgeval et Poissy (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
  - Desserte du centre commercial d'Orgeval



N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 592 m	77 760 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

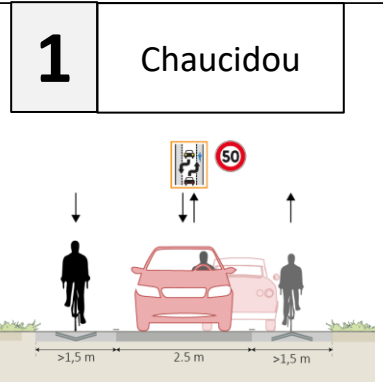
**2,6 km**

**80 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :



Route des Flambertins





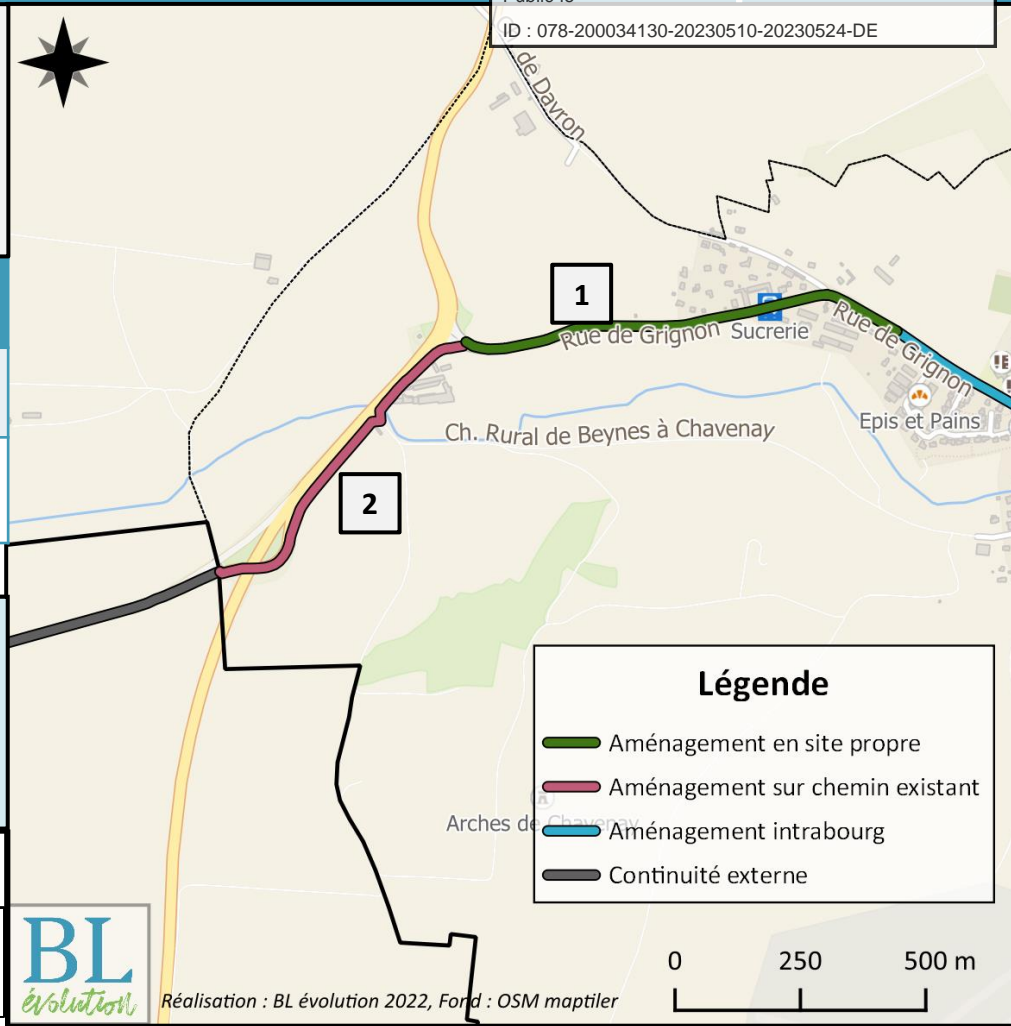
# 11. Vers Thiverval-Grignon

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Accès à Thiverval-Grignon et à la ferme expérimentale
- Accès direct à la gare de Plaisir-Grignon
- Travail conjoint avec la CC Cœur d'Yvelines et la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines pour assurer une continuité de l'itinéraire

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	893 m	267 900 €	A minima 12m de largeur disponible (cf cadastre)	CCGM / Chavenay
2	718 m	71 800 €	Aménager une voie verte tractable, complétée par un aménagement cyclable sécurisé sur Thiverval-Grignon. Concertation à prévoir avec les agriculteurs.	CCGM / CCCY



**Légende**

- Aménagement en site propre
- Aménagement sur chemin existant
- Aménagement intrabourg
- Continuité externe

1,6 km

**Impact :**

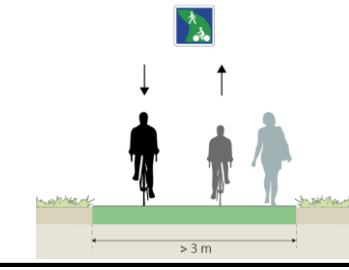
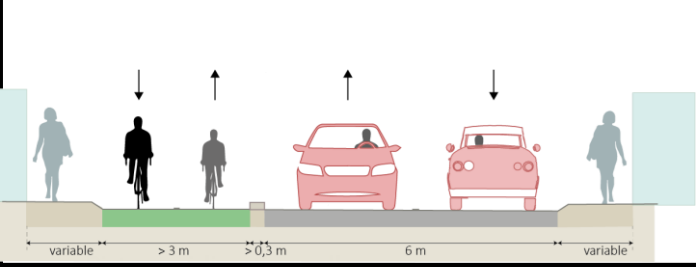
340 000 € (hors subventions)

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

**1** Piste cyclable bidirectionnelle en site propre

**2** Voie verte tractable



Rue de Grignon



Chemin agricole le long des RD30 puis RD119

# 12. Liaison vers Saint-Germain-en-Laye

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

- Enjeux:**
- Liaison avec la CA Saint-Germain Boucles de Seine (Lycées, collèges et écoles primaires)
  - Liaison avec la gare de Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly
  - Intersection Route de Saint-Germain – RD98 à traiter

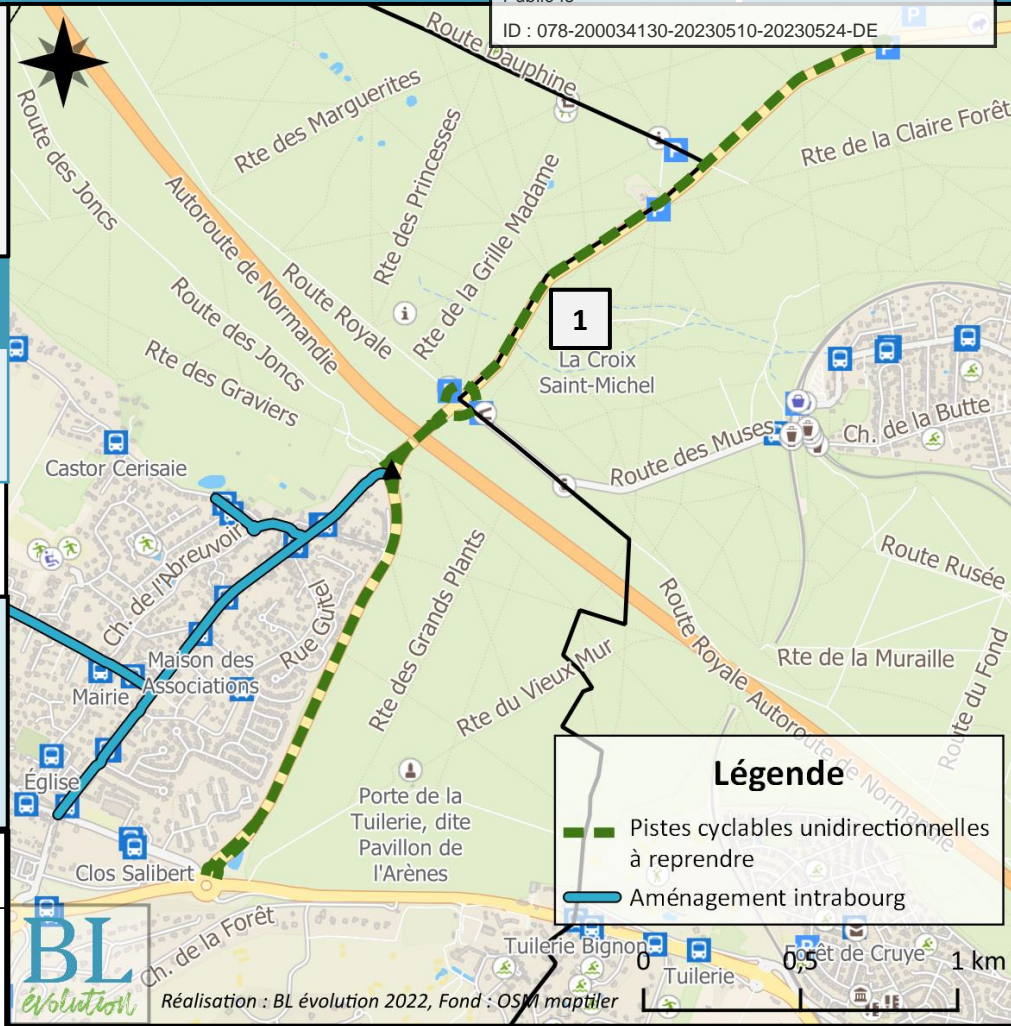
N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	3 106 m	931 800 € (hors intersection)	Pistes cyclables unidirectionnelles à reprendre de part et d'autre de la RD98 : élargissement, séparation des espaces piétons et cycles, rétrécissement des voies de circulation, en concertation avec la CASGBS	CCGM / CASGBS

**3,1 km**

**930 000 € (hors subventions)**

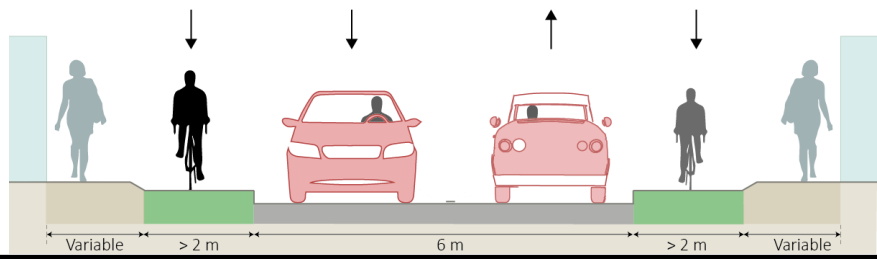
**Impact :**

**Faisabilité :**



## Profils de voirie recommandés :

**1** Pistes cyclables unidirectionnelles en site propre



RD98 en direction de Saint-Germain-en-Laye





# 13. Opportunités de long terme

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

**Enjeux:**

- Compléter le maillage du territoire une fois que la pratique cyclable aura décollé

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	3 983 m	119 940 €	Chaucidou sur la route Royale (sous réserve de trafic automobile compatible)	
2	1 248 m	374 400 €	Aménagement en site propre le long de la RD30	
3	1 300 m	390 000 €	Aménagement en site propre le long de la RD30	
4	2 452 m	735 600 €	Aménagement en site propre le long de la RD98	
5	3 080 m	924 000 €	Aménagement en site propre le long de la route de Boulémont	
6	3 433 m	743 700 €	Aménagement en site propre le long de la RD45, et aménagement partagé sur la route reliant Herbeville à la RD45	
7	3 026 m	90 780 €	Chaucidou sur la route de Saint Gemme	

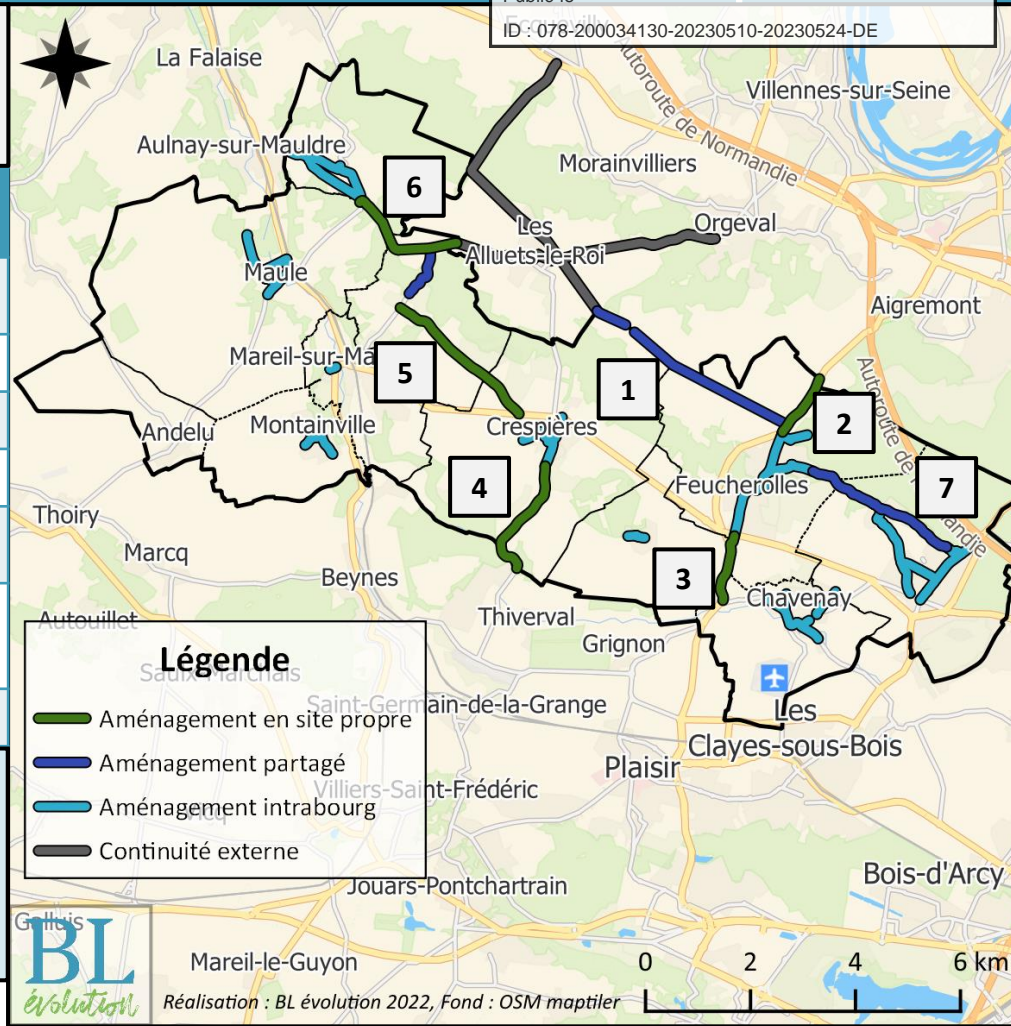
**18,5 km**

**3 400 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

**Fonctionnement : 6 200 €/an**





## Action transverse : Recruter une personne en charge de l'animation de la politique cyclable du territoire



### Contexte et objectifs de l'action

Mettre en œuvre une politique de mobilités actives ambitieuse nécessite d'une part une volonté politique forte, d'autre part des investissements financiers, mais aussi des **moyens humains à la hauteur de ces ambitions**. En France, l'expérience montre que **c'est souvent sur ce point-là que des blocages sont à observer**, et des mises en œuvre de Schémas de planification en demi-teinte par manque de temps et sursollicitation des services techniques.



### Description des mesures

- Recruter une personne en charge de l'animation de la politique cyclable du territoire
  - Moyens : 1 ETP, soit 50 k€/an



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CCGM

**Bénéficiaires** : Citoyens

**Partenaires** :

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Enjeux des aménagements doux

Les liaisons cyclables intercommunales permettront aux habitants de se déplacer entre les communes. Au sein des bourgs, la place des vélos et des piétons est tout aussi importante. La limitation de vitesse permet une certaine cohabitation entre les différents modes. Une bonne gestion des aménagements existants permettra de rendre leur utilisation pérenne.

### Actions qualité des aménagements

Action 2.1 : Affirmer la place du piéton dans le centre des communes

Action 2.2 : Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux

Action 2.3 : Améliorer les aménagements cyclables existants

Action 2.4 : Développer le volet Tourisme & Loisirs

Action 2.5 : Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles



 Action 2.1 : Affirmer la place du piéton dans le centre des communes

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Communes

Bénéficiaires : Citoyens

Partenaires : CCGM



Contexte et objectifs de l'action

La marche à pied est particulièrement adaptée pour les **déplacements d'hyper proximité** dans le centre des communes de la CCGM (faire ses courses, emmener les enfants à l'école, rendre visite à un proche...). Ce mode de déplacement pourrait être davantage développé grâce à la **réalisation d'aménagements** en faveur des piétons.



Description des mesures

- Faciliter le **franchissement des carrefours** pour les piétons. Les phases piétonnes peuvent être rallongés aux feux; sur les axes peu circulés la priorité peut être laissée aux piétons.
- Assurer la **lisibilité des traversées piétonnes** : effet de contraste, modification de profil de la voie, mise en valeur de la présence du carrefour (par des plantations par exemple)
- Sur certains carrefours clés, il est intéressant d'aménager des **plateaux traversants** pour ralentir la circulation automobile et sécuriser la traversée des piétons.
  - Coût: 10 k€ / petit plateau, 30 k€ / grand plateau traversants
- Désencombrer les trottoirs du **stationnement gênant**, déplacer le mobilier qui gêne la marche à pied, traiter les bordures pour faciliter les traversées des personnes ne fauteuil ou avec poussettes
- Renforcer la signalétique piétonne déjà existante et ajouter les temps de parcours
- Lorsque les trottoirs de certaines rues sont trop étroits pour accueillir les piétons et notamment les PMR, les personnes avec poussettes, les personnes accompagnées (enfants ou personnes âgées), une solution serait de mettre en place une **zone apaisée (limitation à 20 km/h, y compris pour les deux roues et autres moyens de locomotion)**, en supprimant les trottoirs et en créant un caniveau central pour rendre l'espace plus « vivant » (voir photos ci-après)

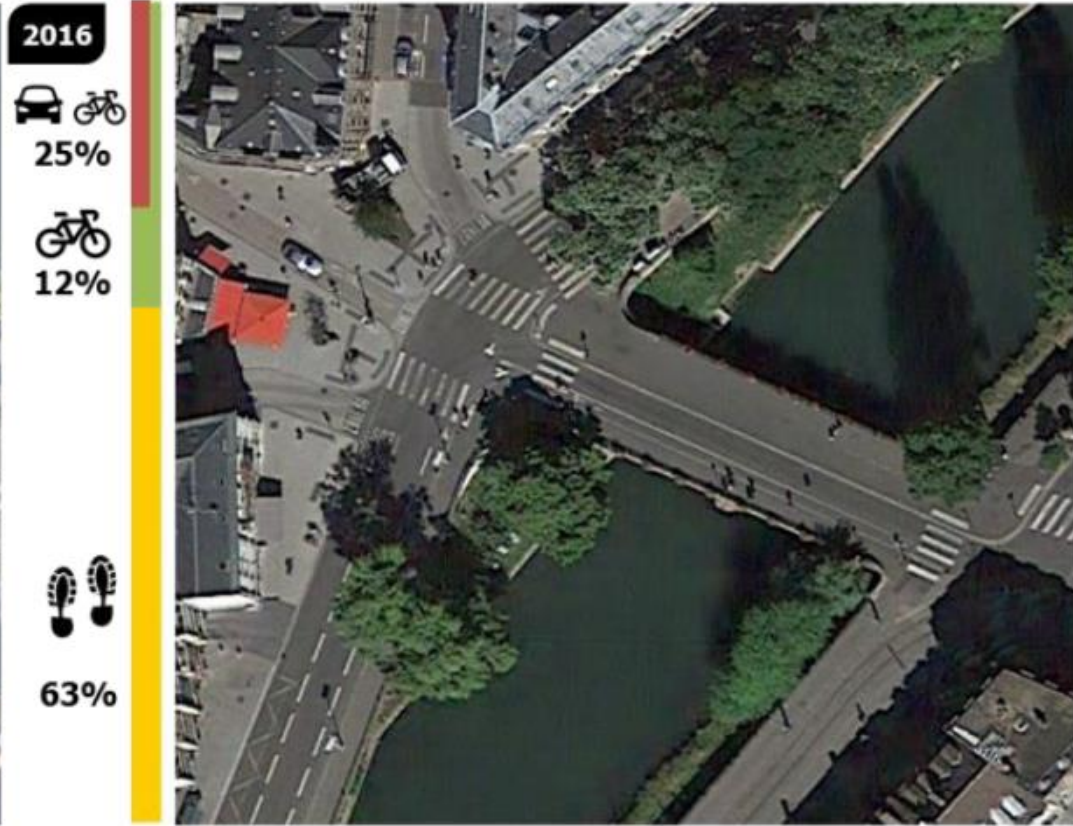
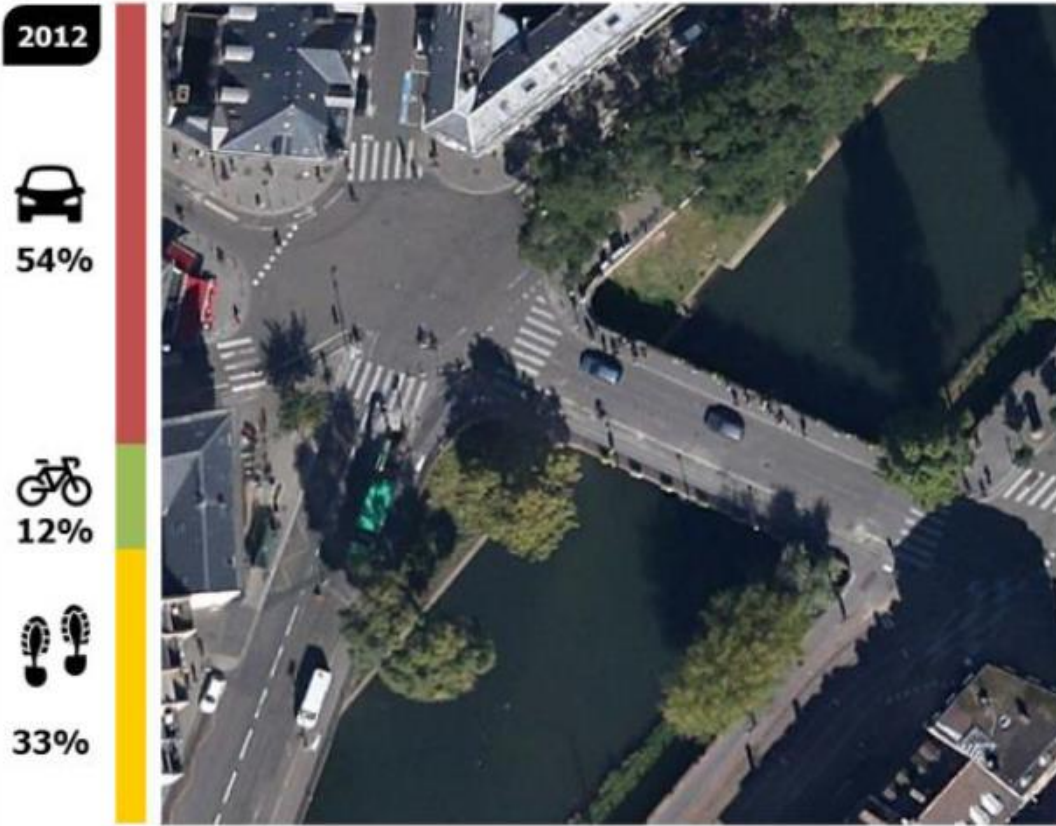


Exemple de plateau traversant



# Action : Affirmer la place du piéton (exemple)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





# Action : Affirmer la place du piéton (exemple)

# Réactiver les façades et végétaliser l'espace

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





 Action 2.2 : Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Communes

Bénéficiaires : Habitants de la CCGM

Partenaires : CCGM



Contexte et objectifs de l'action

Améliorer les conditions de déplacement à pied et à vélo dans les communes passe entre autres par une **révision des plans de circulation aujourd'hui en vigueur**. Ceux-ci placent en effet aujourd'hui la voiture au centre des déplacements, freinant le développement des modes actifs pour les trajets du quotidien au sein de leur commune et vers les communes voisines.

Ces plans de circulation pourront notamment **faciliter la mise en place de dispositifs d'apaisement** (écluses avec by-pass vélo, sens unique voiture avec double sens cyclable, cédez-le-passage cycliste au feu, vélorue, zone de rencontre, plateaux colorés, aires piétonnes, hiérarchisation de la voirie, etc.).

Impacts importants sur la sécurité des habitants

A 50 km/h, + 85% de piétons risquent d'être tués après une collision avec contre 15% à 30 km/h (source: ville30.org)



Description des mesures

- Plusieurs communes réalisent un Schéma communal ou plan de circulation dont les mobilités actives est l'axe principal, afin d'apaiser le trafic sur les zones résidentielles et de sécuriser les axes de transit
- Passer l'ensemble des centre-bourgs en zone 30 et prévoir des dispositifs d'apaisement
  - Budget : 90 k€ par commune
  - Calendrier : 2022 - 2026
  - Moyens :

Proposition d'enveloppe à prévoir par commune

Aménagement	Coût
Zone 30 sur 500m (100 €/ml)	50 k€
4 petits plateaux	40k€
<b>Total</b>	<b>90 k€</b>



Exemples de réalisation

Grand plateau



 Action 2.3 : Améliorer les aménagements cyclables existants

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Département (réfection), CCGM (entretien)

Bénéficiaires : usagers

Partenaires :



Contexte et objectifs de l'action

Les aménagements cyclables existants sont pour la plupart insuffisamment entretenus, et davantage d'aménagements seront mis en place dans les prochaines années dans le cadre du présent Schéma directeur. Or un mauvais entretien des aménagements constitue un frein majeur à la pratique du vélo pour un grand nombre de personnes. En effet, un aménagement non entretenu peut rapidement devenir non-utilisé réduisant ainsi les possibilités de trajets sécurisés à vélo.

De plus, selon le type de revêtement, un entretien régulier garantit la qualité d'utilisation et rallonge la durée de vie (réduisant finalement les coûts globaux à long terme).



Description des mesures

- ❑ Court terme : Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant (branches, feuilles, aiguilles, etc.)
  - Budget : environ 17 000 €/an (variable en fonction du niveau d'entretien)
  - Calendrier : 2 à 4 fois par an en fonction des conditions
- ❑ Moyen terme : Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant et à venir
  - Budget : environ 21 000 €/an (variable en fonction du niveau d'entretien)
  - Calendrier : 2 à 4 fois par an en fonction des conditions
- ❑ Engager une discussion avec le Département pour prévoir des travaux de réfection des aménagements cyclables lorsqu'ils sont détériorés



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025
Nombre de passage annuels pour l'entretien des aménagements cyclables	2/an	4/an
Réfection des aménagements cyclables	À prévoir	Réalisée

TABLEAU RÉCAPITULATIF et indications DE COÛTS

	Poste de dépense	Coût au kilomètre	Commentaires
Marché	Balayage	20€/km par passage pour une chaussée de 3m	De 2 à 15 fois par an, selon environnement (soit jusqu'à 2100€/km/an)
	Balayage avec aspiration	120€/km par passage pour une chaussée de 3m	
	Fauchage ou tonte	De 40 à 70€/km par passage	De 1 à 3 fois par an, selon environnement (soit jusqu'à 210€/km/an)
	Signalisation et propreté Patrouillage + matériel (panneaux...)	De 55€ à 170€/km/an	Variable
	Curage des fossés	Environ 1000€/km	Entre 5 et 10 ans, selon météo
Régie	Budget temps	Pour l'ensemble des travaux, entre 7 et 10h par km/an	Coût de l'heure très variable selon les sources (50€, 31€, 20€...). A rajouter à l'amortissement matériel.



## Action 2.4 : Développer le volet Tourisme & Loisirs



Acteurs concernés

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : Commerçants, Touristes, Habitants

Partenaires : Département



### Contexte et objectifs de l'action

La CC Gally Mauldre dispose d'un potentiel important de vélo tourisme et loisir grâce à son paysage et son patrimoine. Une boucle touristique peut être aménagée et jalonnée pour faire découvrir le territoire aux habitants mais aussi aux touristes.

Le vélo loisir a été identifié comme un atout fort du territoire, confirmé par le succès de l'événement « Gally-Mauldre à vélo » début juin 2021 (dont est inspiré ce tracé). En effet, la Communauté de Communes Gally-Mauldre est située au cœur de la plaine de Versailles, près du Val de Seine, et permet facilement d'accéder à Paris.

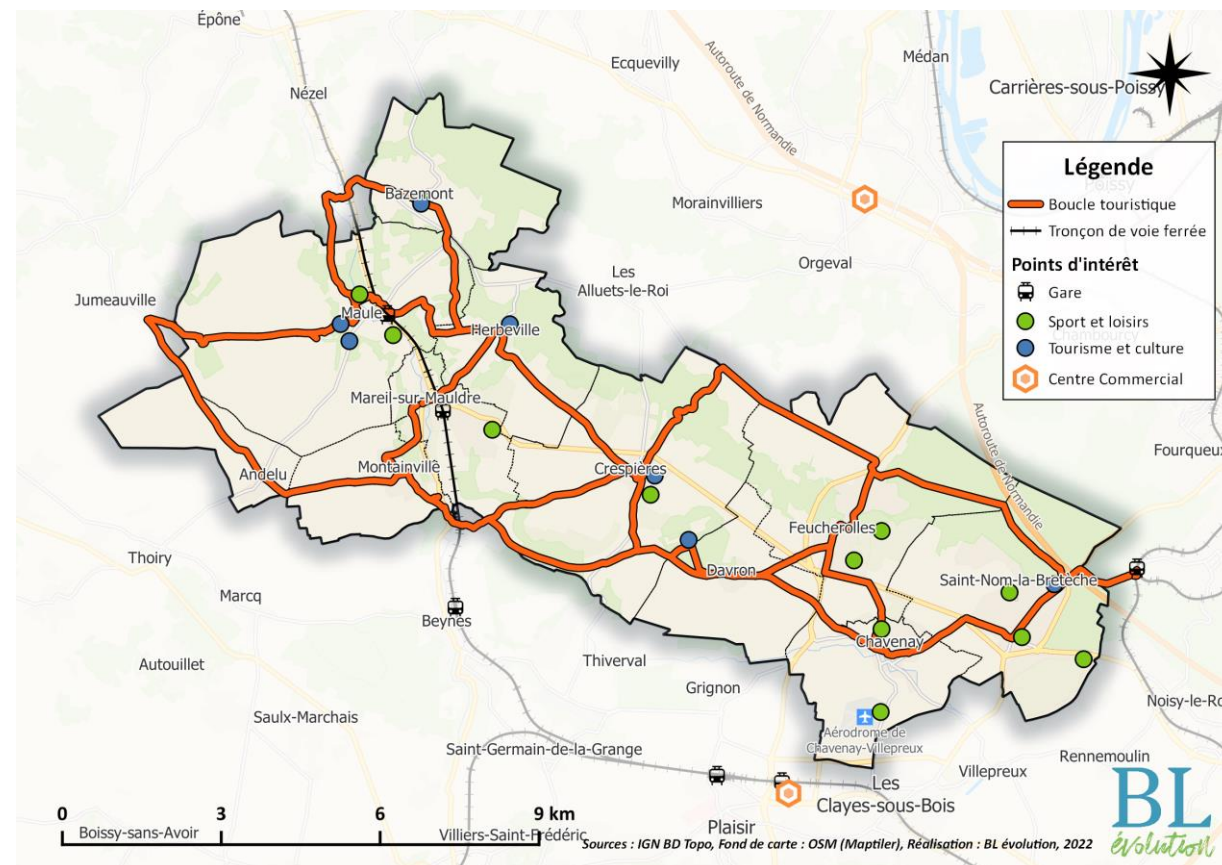
Les enjeux loisirs sont cependant différents de ceux traités dans la présente étude : le cadre paysager et les éléments culturels prédominent pour des déplacements loisirs, quand les trajets les plus directs sont à privilégier pour des déplacements utilitaires.

La boucle illustrée ci-contre permet de lier toutes les communes du territoire, et leurs éléments touristiques le cas échéant. Une minorité de portions emprunte des axes routiers aujourd'hui inadaptés à l'usage du vélo.



### Description des mesures

- ☐ Jalonner la boucle touristique vélo
  - Budget : 100k€
  - Calendrier : 2023-2025





## Action 2.5: Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles



### Contexte et objectifs de l'action

La majorité des enfants sont déposés à l'école en voiture par leurs parents. Cela crée des embouteillages aux heures d'entrée et sortie d'école et un climat d'insécurité aux abords des établissements. De plus, l'OMS alerte sur l'augmentation de la sédentarité chez les plus jeunes.

Pourtant l'enquête en ligne a montré que de nombreux parents seraient prêts à accompagner leurs enfants à l'école à pied ou à vélo si les conditions le permettaient.



### Description des mesures

- Expérimenter la mise en œuvre de **rues scolaires** devant les écoles primaires du territoire (fermeture temporaire de la rue aux véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie d'école).
  - Budget : minime
  - Calendrier : 2023
- Mettre en place un **pédibus** (accompagnement organisé des enfants à pied sur un tracé prédéfini) pour les écoles primaires du territoire



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CCGM, Communes

**Bénéficiaires** : Scolaires

**Partenaires** : écoles du territoire

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Lille (59) Photo © Hugo Palacin



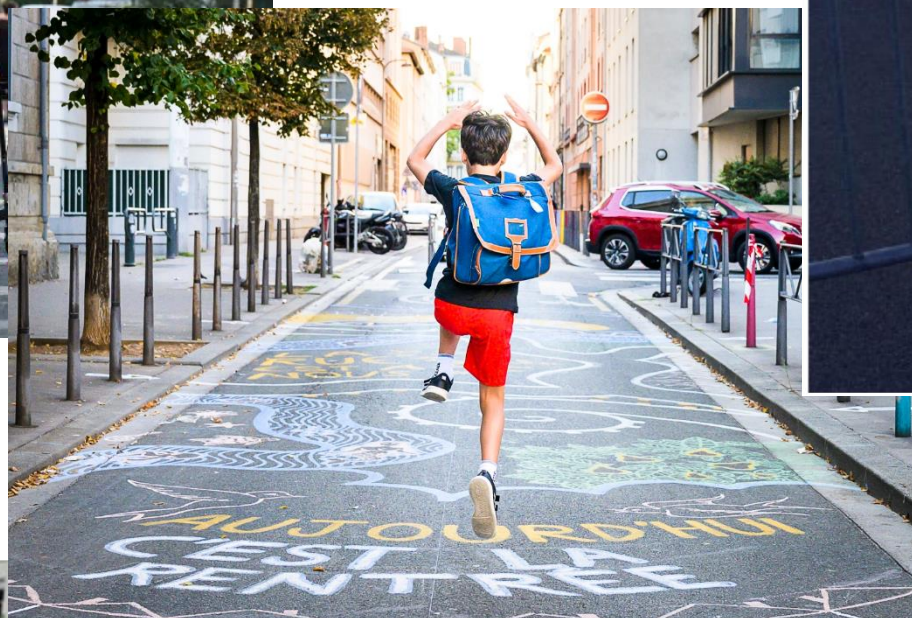
# Action : Apaisement des abords des écoles et de l'intérieur des quartiers (exemples)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE







# Enjeux des services

L'axe services est complémentaire des axes aménagements et communication, en particulier pour le volet cyclable. En effet, les services sont indispensables pour créer et maintenir une dynamique favorable au vélo. Pouvoir acheter, louer et réparer son vélo, savoir rouler à vélo de 7 à 77 ans, ancrer la pratique du vélo dans la durée... Toutes ces actions sont nécessaires au développement de la pratique du vélo sur le territoire.

## Actions du Schéma Directeur

Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo

Action 3.2 : Multiplier les vélos disponibles

Action 3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

Action 3.4 : Favoriser l'intermodalité



## Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo



### Contexte et objectifs de l'action

Le stationnement est un élément clé du changement de pratique de déplacement. En effet, la peur de se faire voler son vélo figure parmi les principales raisons pour lesquelles les habitants de la CCGM ne l'utilisent pas. Des stationnements vélos devant les lieux d'intérêt permettent de sécuriser les vélos et d'améliorer le temps de déplacement total pour se rendre à son travail, à l'école, au sport, faire des courses, etc.



### Description des mesures

- ❑ Réaliser **des achats groupés de stationnements vélos** (arceaux, stationnements vélos couverts et/ou sécurisés...) et accompagner les communes dans leur installation. Cela permettra de réduire le coût d'achat pour les communes et installer des stationnements vélos de qualité. Installer des stationnements vélos sur les **sites communaux et intercommunaux** pour rendre l'administration exemplaire. Installer et améliorer dans un deuxième temps des stationnements vélos sur tous les points d'intérêts : entreprises, établissements scolaires, gares, commerces, services, administrations, lieux intermodaux... A plus long terme, envisager l'installation d'abri et de box vélo sécurisés avec abonnement spécifique.
  - Moyens :
  - Calendrier : A définir
- ❑ Prioriser les stationnements vélo près des gares, notamment la gare de St-Nom (30 places) et celle de Maule (10 places) comme le précise [décret n° 2021-741 du 8 juin 2021 pris en application de l'article L. 1272-2 du code des transports, relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare](#)
  - Calendrier : 2022
- ❑ Réaliser une **carte** permettant de repérer les parkings vélos et les bornes de recharge pour VAE

	Scénario maximaliste		Scénario intermédiaire		Scénario minimaliste	
	Nombre de stationnements vélo	Coût	Nombre de stationnements vélo	Coût	Nombre de stationnements vélo	Coût
Arceaux	2 913	291 300 €	728	72 800 €	292	29 200 €
Consignes	3	90 000 €	1	30 000 €	1	30 000 €
Abri vélos	6	22 800 €	3	11 400 €	1	3 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 922</b>	<b>381 300 €</b>	<b>732</b>	<b>106 600 €</b>	<b>294</b>	<b>59 200 €</b>

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : Communes, usagers

Partenaires : Région

Commune	% arceaux
Andelu	2%
Bazemont	5%
Chavenay	8%
Cresprières	7%
Davron	4%
Feucherolles	16%
Herbeville	1%
Mareil-sur-Mauldre	9%
Maule	31%
Montainville	1%
Saint-Nom-la-Bretèche	15%

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre d'arceaux vélo	?	292	728
Nombre de consignes vélo	?	1	1
Nombre de consignes vélo	?	1	3



 Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo

Adapter le type en fonction du lieu et de la durée de stationnement

Espace public, Commerces

Ecoles, entreprises

Gare, résidence

Quelques minutes

Quelques heures

Une journée ou plus

**Arceaux**

(3 points d'attache roues + cadre)



100 € / arceau

**Abri + Arceaux**

(protégé des intempéries)



3 800€ / abri

**Abri Sécurisé**

(espace sécurisé du vol et des intempéries)



30 000 € / consigne

6 000 € / vélobox

## Action 3.2 : Multiplier les vélos disponibles



### Contexte et objectifs de l'action

Une partie des habitants de la CCGM ne possède pas de vélo. Il faut donc dans un premier temps multiplier les vélos disponibles et donner la possibilité aux habitants de réparer leurs vélos aussi bien pour ceux non utilisés depuis longtemps que pour les réparations du quotidien. Le Vélo à Assistance Electrique offre de réelles possibilités de report modal mais représente encore un coût d'achat important.



### Description des mesures

- Inciter financièrement** les citoyens à acheter des vélos (électriques ou mécaniques) à l'aide de primes à l'achat complémentaire à celle de la Région et en fonction du quotient familial.
  - Moyens : 3 000 €/ an pour 15 primes par an (200€ dans la limite de 20% du coût du vélo).
  - Calendrier : Dès 2023
  
- Proposer des **VAE en location**.
  - Moyens : A terme, 15 vélos pour 10 000 habitants  
 Cout d'exploitation moyen: 470€/an/hab pour un VAE. Avec une tarification classique, le reste à charge moyen est de 225€/vélo/an soit environ 7 000 €/an  
 En moyenne, près de 2000 km/an/vélo parcourus (*Source: étude ADEME Indiggo Location vélo Longue Durée - 2021*)
  - Calendrier : 2022
  
- Tester un **atelier de réparation de vélos temporaire et participatif**, un « café vélo » où les habitants peuvent réparer eux-mêmes leur vélo, en aidant et promouvant les ateliers existants
  - Moyens : A définir
  - Calendrier : 2022
  
- Organiser une **bourse aux vélos** ou de pièces de rechange chaque année



### Acteurs concernés

**Mise en œuvre** : CCGM

**Bénéficiaires** : usagers

**Partenaires** : xx

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Programmes d'aide au financement associés

Aide nationale à l'achat d'un VAE.



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre de primes distribuées (budget dédié)	0	A définir	A définir
Nombre de VAE en location	0	5	15
Nombre d'ateliers	1 / mois	2 / mois	



## Action 3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée



### Contexte et objectifs de l'action

Les enfants sont les adultes de demain. Il est important de les sensibiliser et les former à l'utilisation du vélo, d'autant plus que le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est doublé du programme « génération vélo » par l'Etat, avec des financements disponibles.



### Description des mesures

- ❑ Définir un projet en lien avec les acteurs concernés (conseillers pédagogiques, directeurs d'école, intervenants, etc.) : nombre de classes, type de formation, fil rouge, vélos disponibles...
  - Budget : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - Calendrier : rentrée 2022
  
- ❑ Lancer le programme **Savoir Rouler à Vélo**. Trouver des éducateurs agréés ou un prestataire, travailler avec les conseillers pédagogiques, former les enseignants et bénévoles... Ce sont les communes qui mettent en œuvre les interventions dans les écoles, avec un accompagnement de la CCCG sur les volets financiers et développement du programme
  - Budget : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - Calendrier : Rentrée 2022, temps périscolaire
  
- ❑ Initiation au « savoir rouler »
  - Budget : 0 € si participation au programme Alvéole
  - Calendrier : rentrée 2022
  
- ❑ Proposer des **séances de remise en selle** régulièrement en soirée ou le week-end pour tout public.
  - Moyens : S'appuyer sur le réseau associatif
  - Calendrier : 2023



### Acteurs concernés

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

**Mise en œuvre** : CCGM, Communes, USEP

**Bénéficiaires** : Scolaires

**Partenaires** : Ecoles, Conseillers pédagogiques, Associations, Intervenants, Communes, dispositif Alvéole, USEP

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre de classes recevant une formation vélo	5 / an	50 / an	100 / an



 Action 3.4 : Faciliter l'intermodalité

 Contexte et objectifs de l'action

Le vélo est un moyen de transport relativement léger, transportable (notamment les vélos pliants) et qui prend peu de place. Ce moyen de transport est parfait pour être utilisé de pair bus ou même voitures pour les vélos pliants. Faciliter l'intermodalité vélo + bus ; vélo + aire de covoiturage est l'un des leviers de développement du vélo utilitaire et touristique.

 Description des mesures

- Disposer des **remorques vélo** derrière les cars circulant sur le territoire, pour encourager le développement de l'intermodalité vélo + car.
    - Moyens : Région, LOM obligation car neufs
    - Calendrier: 2022
  - Installer des places de stationnement sécurisées avec box vélo au niveau des aires de covoiturage pour faciliter l'intermodalité vélo + covoiturage.
    - Moyens : Abri sécurisé : 6 000 €
    - Calendrier: 2022
  - Promouvoir l'intermodalité dans la communication du territoire.
    - Moyens : Communication
    - Calendrier: 2022
  - Engager une discussion avec la SNCF et la Région pour augmenter le nombre de places vélos dans les trains et transiliens
    - Moyens : Communication
    - Calendrier: 2022
  - Mettre en œuvre les aires multimodales prévues au SCoT de 2014, en créant des HUB avec parking sécurisé vélo, bornes de recharge vélo... voir autres types de mobilités alternatives
- **Programmes d'aide au financement associés** : Coup de Pouce Vélo (Volet « Stationnement »), ALVEOLE, ADMA, Aide « Mobilité Durable » de la Banque des Territoires

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

**Porteur** : CCGM

**Partenaires** : Région Ile de France

**Bénéficiaires** : Tous usagers

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Pourcentage de Car du réseau équipés de remorques vélos	À définir	À définir	À définir
Abri vélo sécurisé	?	1	3





# Enjeux de la communication

L'axe communication est complémentaire aux axes aménagements et services. En effet, démocratiser les modes actifs nécessite avant tout que les citoyens soient sensibilisés et au courant des possibilités du territoire. La communication autour de la mise en œuvre du schéma de développement des liaisons douces représentera un enjeu majeur dans une mise en œuvre efficace et dans l'engagement des citoyens dans la démarche. A l'échelle des acteurs institutionnels, le partage d'une culture commune est également essentiel pour garantir l'intégration des modes actifs dans l'ensemble des projets du territoire.

## Actions Communication du Schéma

Action 4.1 : Communiquer sur le développement des modes doux

Action 4.2 : Engager la collectivité dans une démarche exemplaire

Action 4.3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités





## Action 4.1 : Communiquer sur le développement des modes doux



### Contexte et objectifs de l'action

Pour une grande part de la population, le vélo est encore considéré comme un engagement écologique alors qu'il est en réalité un moyen de transport rapide, fiable, bon marché, sain et non polluant. Quant à la marche à pied, elle n'est souvent pas considérée comme un mode de déplacement à part entière. L'objectif de cette action est justement de sensibiliser les citoyens au fait que les modes actifs sont adaptés pour tout âge et pour la plupart des déplacements du quotidien.



### Description des mesures

- Définir **une véritable stratégie de communication**, visant à développer et rendre visible les modes actifs sur la communauté de communes. Organiser des événements pour promouvoir les modes doux : semaine de la mobilité, fête du vélo, tour à vélo de la CCGM...
  - Moyens : Communication (à définir sur 5 ans)
  - Calendrier : Dès que possible
- Intervenir auprès des écoles, collèges et lycées (Rencontrer des élèves pour comprendre leurs besoins, diffuser des clips de communication adaptés aux jeunes, organiser des défis « **Tous à l'école à Vélo** » (sur le même principe que le « Défi foyer alimentation positive »).
  - Moyens : Chargé de mission / animateur
  - Calendrier : 2022
- Mettre en avant les itinéraires vélo et piétons du territoire à travers les différents outils de cartographie existants
  - Moyens : Service SIG + communication
  - Calendrier : Dès que possible
- Créer des **points d'infos** sur le vélo / maison de la mobilité (aide pour remettre en sécurité son vélo, éducation aux bons gestes, conseils dans le choix d'un vélo, etc.)
  - Moyens : Une demi-journée par mois
- Assurer un réel suivi du Schéma directeur des liaisons douces, par un comité participatif composé de l'ensemble des acteurs du territoire. Communiquer sur les actions et aménagements réalisés. Engager un chargé de mission vélo (programme AVELO qui finance un poste mobilité à hauteur de 90 k€ sur 3 ans)
  - Moyens : 0,5 ETP

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Acteurs concernés

**Porteur** : Service communication CCGM

**Partenaires** : Département

**Bénéficiaires** : Les citoyens peu familiers avec l'usage du vélo



### Programmes d'aide au financement associés

Programme MOBY, ALVEOLE, AVELO



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre d'articles de presse sur les modes actifs	A définir	A définir	A définir
Nombre d'enfants participants à un challenge vélo	?	20%	50%
Itinéraires cartographiés	A définir	Oui	Oui



 Action 4.2 : Engager la collectivité dans une démarche exemplaire

 Contexte et objectifs de l'action

De part sont image, la collectivité a un rôle à jouer dans la diffusion de la culture « modes actifs » sur le territoire. Au delà de la stratégie de communication, elle peut donner l'exemple sur les bonnes pratiques à appliquer pour développer l'usage de la marche à pied et du vélo.

 Description des mesures

- ❑ S'engager dans la démarche de labélisation **OEPV** (Objectif Employeur Pro Vélo) et développer une vraie culture vélo au sein de la collectivité
  - Moyens : Animation, mise à disposition de kits vélo
  - Calendrier : 2023
- ❑ Développer une **flotte de VAE** pour les employés
  - Moyens : Achat de vélos : 1 500 €/VAE, proposition de 5 VAE
  - Calendrier : 2023



Acteurs concernés

**Porteur** : CCGM  
**Partenaires** : FUB  
**Bénéficiaires** : Les élus et employés de la collectivité

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Programmes d'aide au financement associés

AVELO, Programme OEPV



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Label OEPV	Non	Oui	Oui
Nombre de VAE mis à disposition	0	A définir	A définir

 Action 4.3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

 Contexte et objectifs de l'action

Les trajets domicile – travail représentent la plus grosse partie des déplacements. Ainsi, travailler directement avec les acteurs (entreprises, industries, salariés, responsables ressources humaines...) permet d'accompagner au mieux les salariés pour rendre les trajets accessibles, enviables et réalisables. Il a été démontré que venir à vélo au travail a des effets bénéfiques sur la qualité de vie et d'implication au travail.

 Description des mesures

- ❑ **Communiquer auprès des salariés des entreprises** (Clubs d'entreprises, zones d'activités...), sur les déplacements à vélo, démarche OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo).
  - Moyens : Animation, mise à disposition de kits vélo
  - Calendrier : 2022
  
- ❑ Lancer un **challenge mobilité axé** sur le vélo et la marche à pied auprès des entreprises et des administrations.
  - Moyens : Service communication
  - Calendrier: 2022
  
- ❑ Inciter les entreprises à réaliser **des plans de mobilité employeur (PDME)** : promotion du vélo et de l'intermodalité, accès aux bâtiments facilité, stationnements adaptés, achat ou location de VAE
  - Moyens : Animation
  - Calendrier : 2022



**Acteurs concernés**

**Porteur** : CCGM

**Partenaires** : Clubs d'entreprises, CCI

**Bénéficiaires** : Entreprises du territoire et leurs salariés

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



**Programmes d'aide au financement associés**

Programme OEPV



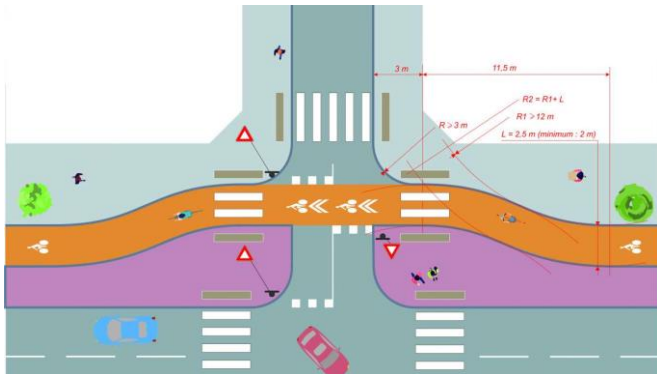
**Indicateurs et Objectifs**

Indicateur de résultat	2022	2026	2030
Nombre d'employeurs engagés dans le programme OEPV	0	A définir	A définir
Nombre d'employeurs participant à un challenge mobilité	0	A définir	A définir
Nombre d'employeurs ayant réalisé leur PDME	0	A définir	A définir

# Traitements des intersections

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Simple signalisation



Moyens : Signalisation horizontale + verticale ;  
Ratio : inclus dans les aménagements

## Résine au sol imitation plateau



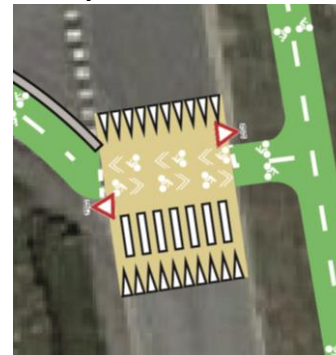
Moyens : Simple résine à installer.  
Ratio : 1 000 €

## Simple bandes rugueuses



Moyens : bandes rugueuses + signalisation  
verticale.  
Ratio : 1 000 €

## Petit plateau



Moyens : plateau contrastée comprenant une  
traversée piétons  
Ratio : 10 000 €

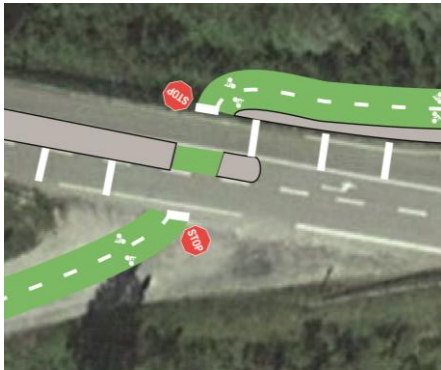


## Grand plateau



Moyens : plateau contrasté comprenant plusieurs entrées;  
Ratio : 40 000 €

## Traversée en deux temps



Moyens : refuge central à la chaussée ; bandes rugueuses sur chaussée ; limitation de vitesse ; régime de priorité.  
Ratio : 10 000 € - 40 000 € (en fonction de l'espace disponible);

## Petit giratoire



Moyens : Suppression du giratoire pour y créer un plateau  
Ratio : 40 000 €

## Giratoire à la hollandaise



Moyens : Double anneau à créer pour les giratoires ayant un rayon supérieur à 19,5 m ;  
Ratio : 800 € / mL



### Aides de la Direction générale des collectivités locales (DGCL)

- **Aide DSIL** (dotation de soutien à l'investissement local) pour financer des projets d'investissement en matière d'équipement (notamment pour le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité).
  - Montant de l'aide : Subvention récurrente
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : permanent



### Aides du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

- **Plan vélo 2022 – 2027** : reconduction du Fonds mobilités actives dans une logique de contractualisation avec les collectivités. Les modalités d'attribution des aides n'ont pas été précisées.
  - Montants annoncés : 250 millions € pour 2023 :
    - 200 millions € dédiés aux infrastructures ;
    - 50 millions € dédiés au stationnement ;
- **Aide pour développer le recours au vélo et aux transports en commun** : bonus écologique de 400 € maximum sous condition de revenus pour l'achat d'un VAE neuf, si une aide similaire est accordée par une collectivité locale.
  - Montant de l'aide : 400€ sous conditions de revenus
  - Bénéficiaires : Particuliers
  - Date de clôture : 31 mars 2026



### Aides du département des Yvelines

#### ➤ Plan Vélo 2022 – 2027

- Montant de l'aide : 50 000 000 € d'opérations fléchées dans les 5 ans, 12 000 000 € de subvention aux collectivités. Plafond de 550 €/ml et de 60% du montant total.
- Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
- Date de clôture : 2027



**Yvelines**  
Le Département

### Aides de la région Île-de-France

- **Dispositif de soutien aux collectivités** : Financement d'aménagements cyclables, de stationnements et de services vélos. Possibilité de traitement des points durs situés sur le Réseau Routier d'Intérêt Régional
  - Montants de l'aide : Plafond de 550 €/ml et 50% du montant total
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : Permanent





# SCHÉMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUCES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GALLY-MAULDRE

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Etape 3 : Synthèse du programme d'actions – Conseil communautaire

14 décembre 2022



Crédits photos : [pop.culture.gouv.fr](http://pop.culture.gouv.fr) ; [trekkingzone.fr](http://trekkingzone.fr)

Promu par



**Contact Client**

Karine Déprés

**Contact BL évolution**

Luc Lavielle

- **Introduction**
- Plan d'action
- Conclusion
- Annexes

- Introduction
- Rappels de stratégie
- Présentation du plan d'action





## Contexte national : le vélo en plein essor

**93%** de la population à moins de **20 minutes** à vélo de **Maule ou St-Nom-la-Bretèche**

Milieu urbain  
+30%

Milieu péri-urbain  
+42%

Milieu rural  
+38%



### Enjeu d'image, de marketing territorial

C'est une attente réelle de nombreux habitants. Ils ont pu voir ce qui peut se pratiquer sur des territoires plus en avance, notamment pendant leurs vacances d'été car les villes littorales sont relativement avancées sur le sujet.



### Enjeu économique du territoire

Une politique de mobilité inclusive et efficace à l'euro investi et créatrice d'emplois locaux. Des retombées économiques locales des cyclotouristes. Une alternative crédible à la hausse du prix de l'énergie pour les habitants.



### Enjeu environnemental et de santé

Qualité de l'air, réduction des émissions de gaz à effet de serre et pratique d'une activité physique quotidienne directement corrélée à l'espérance de vie en bonne santé.

# Scénario recommandé

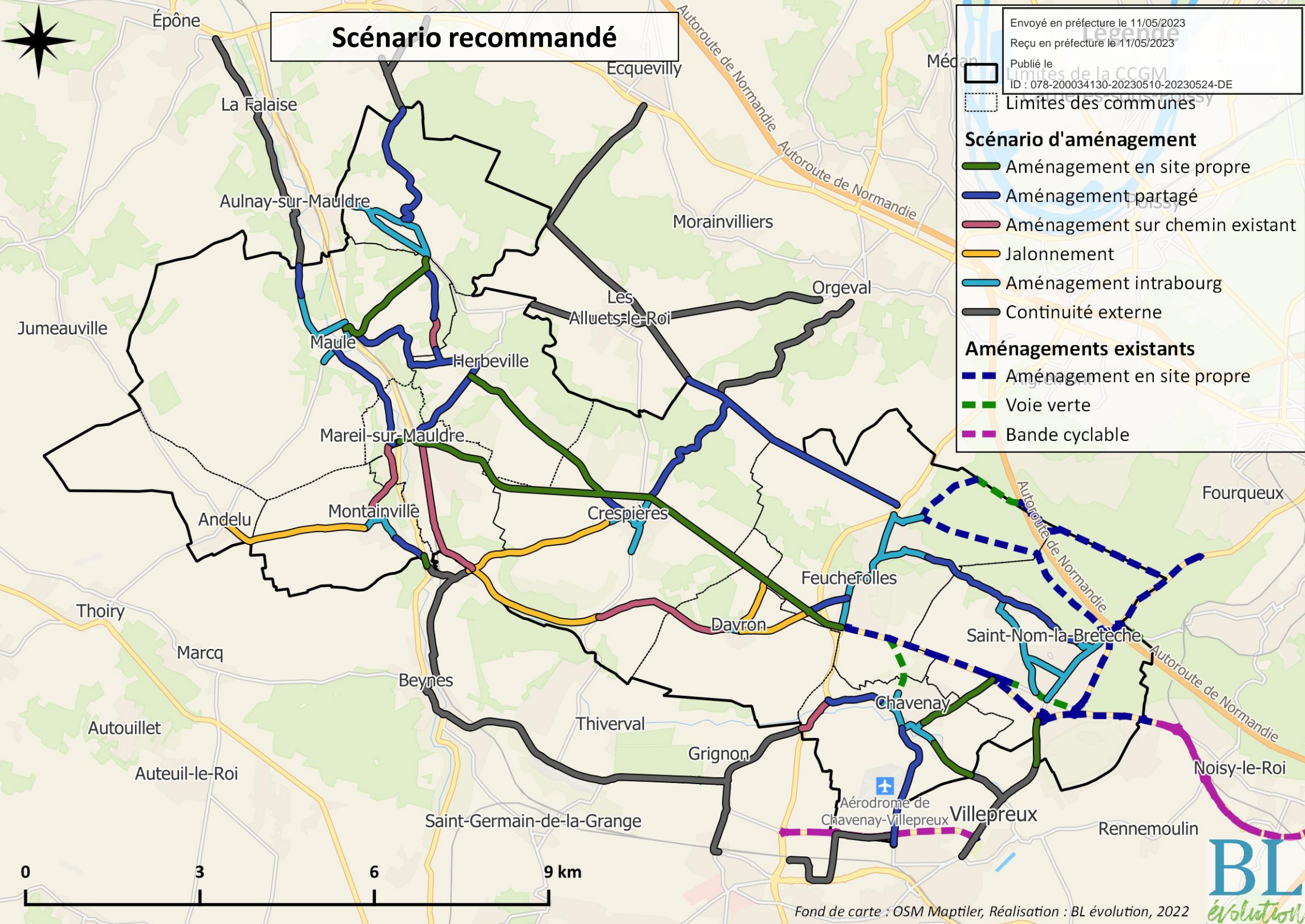
Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
limites de la CCGM  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Scénario d'aménagement

- Aménagement en site propre
- Aménagement partagé
- Aménagement sur chemin existant
- Jalonnement
- Aménagement intrabourg
- Continuité externe

## Aménagements existants

- Aménagement en site propre
- Voie verte
- Bande cyclable



## Scénario recommandé



Maillage satisfaisant du territoire



Coût à échelonner sur le long terme (10 ans)



Niveau de service adapté aux enjeux



12 % de part modale vélo en 2030<sup>1</sup>

Type d'aménagement	Linéaire	Coût indicatif
Site propre	17 km	5 130 k€
Partagé	25 km	745 k€
Sur chemin	7,5 km	750 k€
Jalonnement	10 km	30 k€



60 km d'aménagements intercommunaux



6,7 millions d'euros

Soit 30 €/hab/an sur 10 ans

*Coût d'entretien du réseau estimé à 100 000 €/an<sup>2</sup>*

→ Entre 50% et 70% d'aides financières



- Introduction
- **Plan d'action**
- Conclusion
- Annexes

## Les 4 axes stratégiques du programme d'actions:

### **Axe 1 : Aménager un réseau cyclable hiérarchisé sur le territoire**

Développer la place du vélo sur le territoire pour favoriser les déplacements du quotidien – **2 actions**

### **Axe 2 : Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux**

Affirmer la place des piétons et cyclistes dans l'espace public, aussi bien pour les trajets du quotidien que pour les loisirs – **5 actions**

### **Axe 3 : Développer les services**

Développer des services pour une offre globale qui va au-delà des infrastructures, et permet d'élargir et de diversifier les usages – **4 actions**

### **Axe 4 : Promouvoir les modes actifs**

Promouvoir la marche à pied et le vélo comme des outils de mobilité du quotidien via une communication régulière et l'organisation d'événements – **3 actions**



# 1. Feucherolles – Maule

## Exemple de fiche action aménagement

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Enjeux:

- Principal axe structurant du territoire
- Départementale dangereuse
- Emprise foncière disponible sur une partie de la D307 (ancienne voie ferrée)
- Intersections à traiter
- Axe sur le Plan Vélo départemental (post 2027)
- Desserte du Collège de la Mauldre

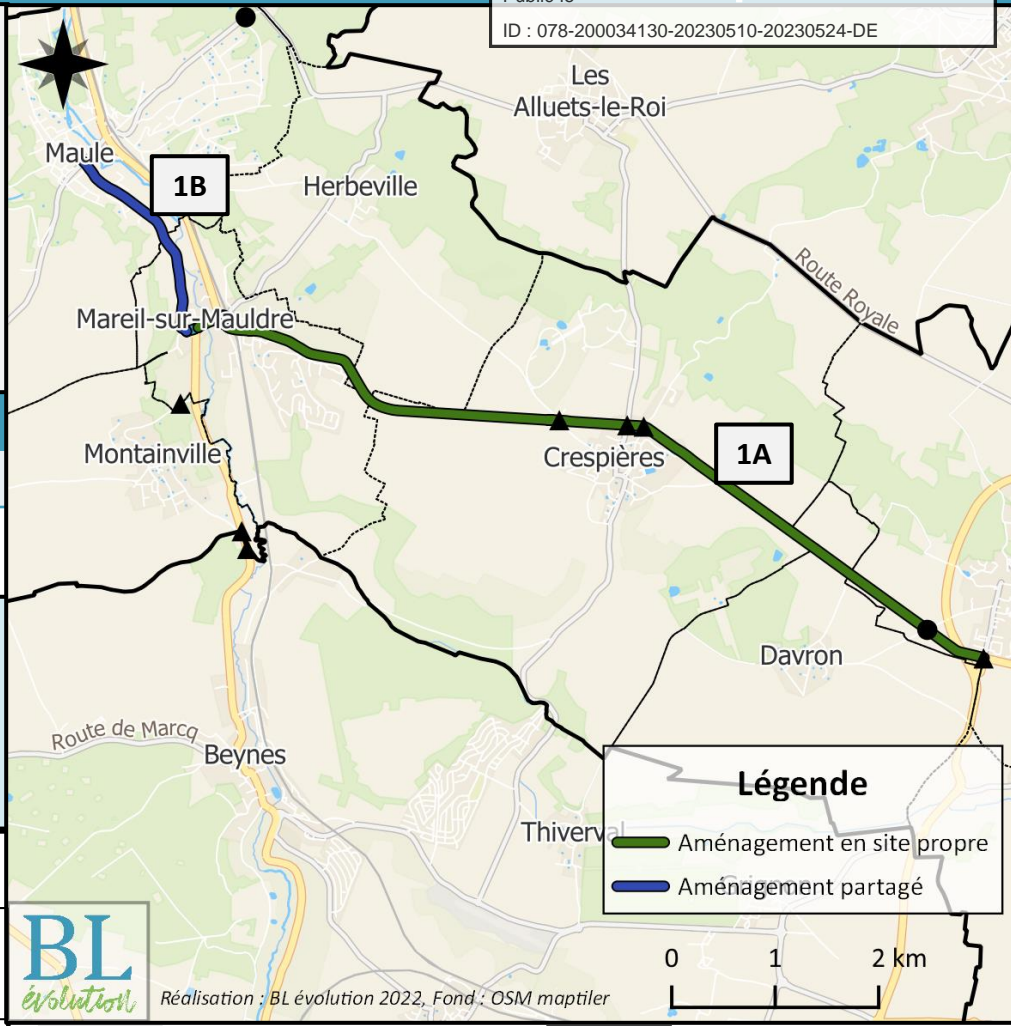
N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1A	8 605 m	2 600 000 €	Intersections	CD78
1B	2 073 m	200 000 €	Voie à élargir (avec acquisition de foncier)	Communes de Maule et Mareil-sur-Mauldre

**10,7 km**

**2 800 000 € (hors subventions)**

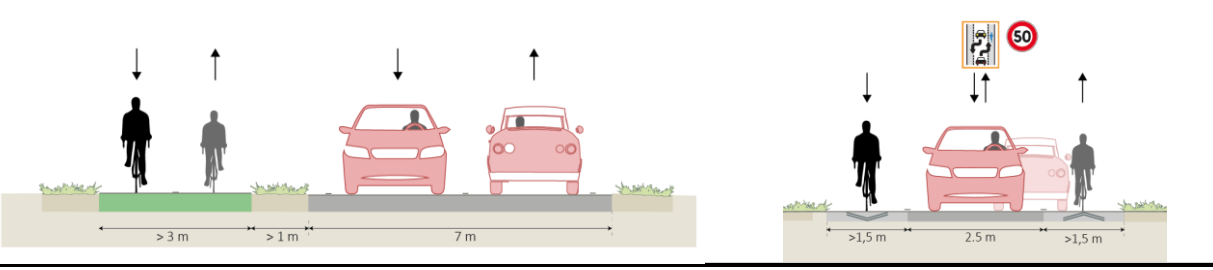
**Impact :**

**Faisabilité :**



### Profils de voirie recommandés :

<b>1A</b>	Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	<b>1B</b>	Chaucidou
-----------	--	-----------	-----------



Portion Feucherolles – Mareil ; RD307

Portion Mareil – Maule ; Ch. De Richemont



Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Action 3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée



Acteurs concernés

**Mise en œuvre :** CCGM, Communes, USEP

**Bénéficiaires :** Scolaires

**Partenaires :** Ecoles, Conseillers pédagogiques, Associations, Intervenants, Communes, dispositif Alvéole, USEP



### Contexte et objectifs de l'action

Les enfants sont les adultes de demain. Il est important de les sensibiliser et les former à l'utilisation du vélo, d'autant plus que le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est doublé du programme « génération vélo » par l'Etat, avec des financements disponibles.



### Description des mesures

- ❑ Définir un projet en lien avec les acteurs concernés (conseillers pédagogiques, directeurs d'école, intervenants, etc.) : nombre de classes, type de formation, fil rouge, vélos disponibles...
  - **Budget** : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - **Calendrier** : rentrée 2022
  
- ❑ Lancer le programme **Savoir Rouler à Vélo**. Trouver des éducateurs agréés ou un prestataire, travailler avec les conseillers pédagogiques, former les enseignants et bénévoles... Ce sont les communes qui mettent en œuvre les interventions dans les écoles, avec un accompagnement de la CCCG sur les volets financiers et développement du programme
  - **Budget** : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - **Calendrier** : Rentrée 2022, temps périscolaire
  
- ❑ Initiation au « savoir rouler »
  - **Budget** : 0 € si participation au programme Alvéole
  - **Calendrier** : rentrée 2022
  
- ❑ Proposer des **séances de remise en selle** régulièrement en soirée ou le week-end pour tout public.
  - **Moyens** : S'appuyer sur le réseau associatif
  - **Calendrier** : 2023

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre de classes recevant une formation vélo	5 / an	50 / an	100 / an



## Enjeux des aménagements cyclables intercommunaux

Les liaisons cyclables intercommunales constitueront l'armature cyclable du territoire. Elles permettront aux habitants de se déplacer entre les communes, et en direction des territoires voisins. Pour ce faire, le linéaire d'aménagement (aménagements sur ou le long des routes) est aussi important que le traitement des points noirs, souvent constitués par des intersections (giratoires, croisements, etc.).

## Actions aménagements cyclables

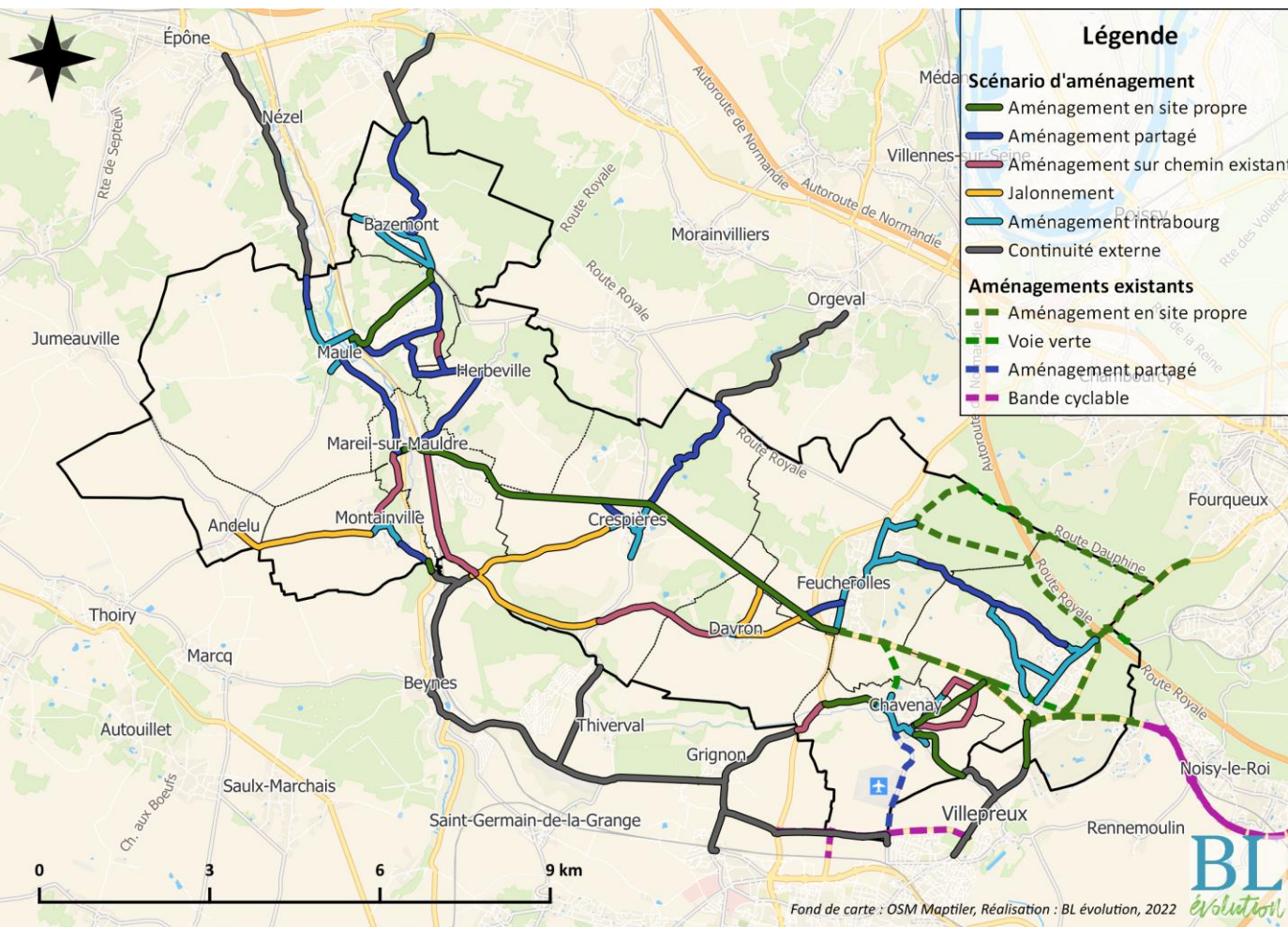
Action n°1.1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, cohérent et continu en assurant la connexion avec les territoires voisins

Action n°1.2 : Sécuriser les intersections principales





Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires



N°	Liaison	Longueur	(k€)	Horizon
1	Feucherolles - Maule	10,7 km	3 200	CT
2	St Nom – Chavenay*	2,6 km	570	CT
3	Montainville et alentours	4,7 km	221	CT
4	Maule – Bazemont*	2,4 km	407	MT
5	Mareil – Herbeville	1,8 km	184	MT
6	Mareil – Feucherolles (via La Maladrerie)	11,7 km	280	CT
7	Vers Villepreux	2,0 km	258	MT
8	Vers Aulnay-sur-Mauldre	511 m	15	CT
9	Vers Aubergenville	2,5 km	75	CT
10	Vers Orgeval	2,6 km	78	MT
11	Vers Thiverval-Grignon	1,6 km	340	MT
12	Vers Saint-Germain-en-Laye	3,1 km	931	CT
<b>Total</b>		<b>46,3 km</b>	<b>6,6 M€</b>	

Les fiches par tronçon sont fournies en annexe



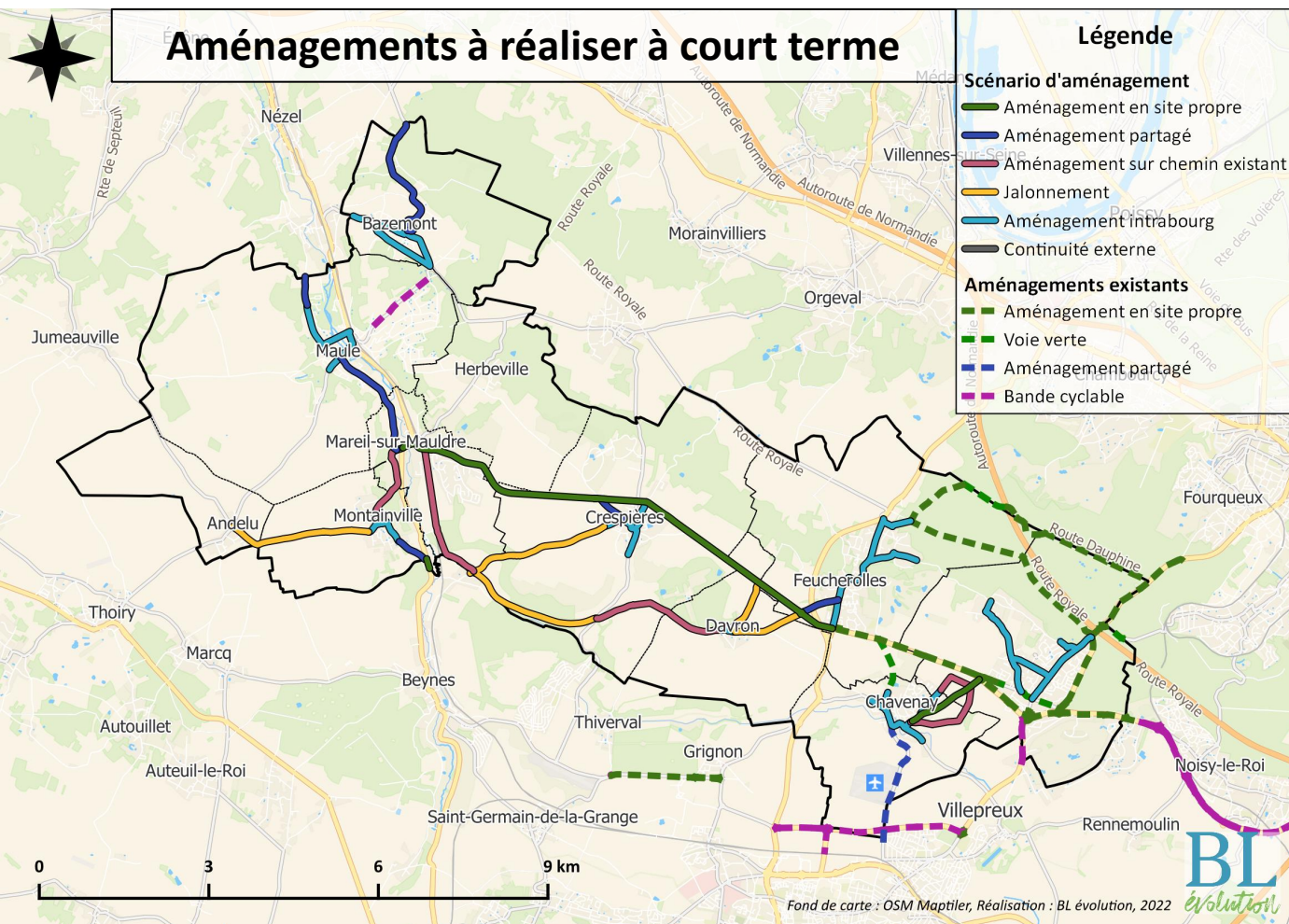
\* Liaison comprenant encore plusieurs options à arbitrer

**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**





Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires



N°	Liaison	Longueur	Cout (k€)	Fonctionnement* (k€/an)
1	Feucherolles - Maule	10,7 km	3 200	7,5
2	St Nom – Chavenay*	2,6 km	570	1,8
3	Montainville et alentours	4,7 km	221	1,3
6	Mareil – Feucherolles (via La Maladrerie)	11,7 km	280	3,6
8	Vers Aulnay-sur-Mauldre	511 m	15	0,05
9	Vers Aubergenville	2,5 km	75	0,25
12	Vers Saint-Germain-en-Laye	3,1 km	931	2,2
<b>Total</b>		<b>35,8 km</b>	<b>4,9 M€</b>	<b>17k€/an</b>

**Total stationnements : 60 000 €**

**Les fiches par tronçon sont fournies en annexe**

\* Les coûts de fonctionnement sont à prévoir une fois les aménagements réalisés

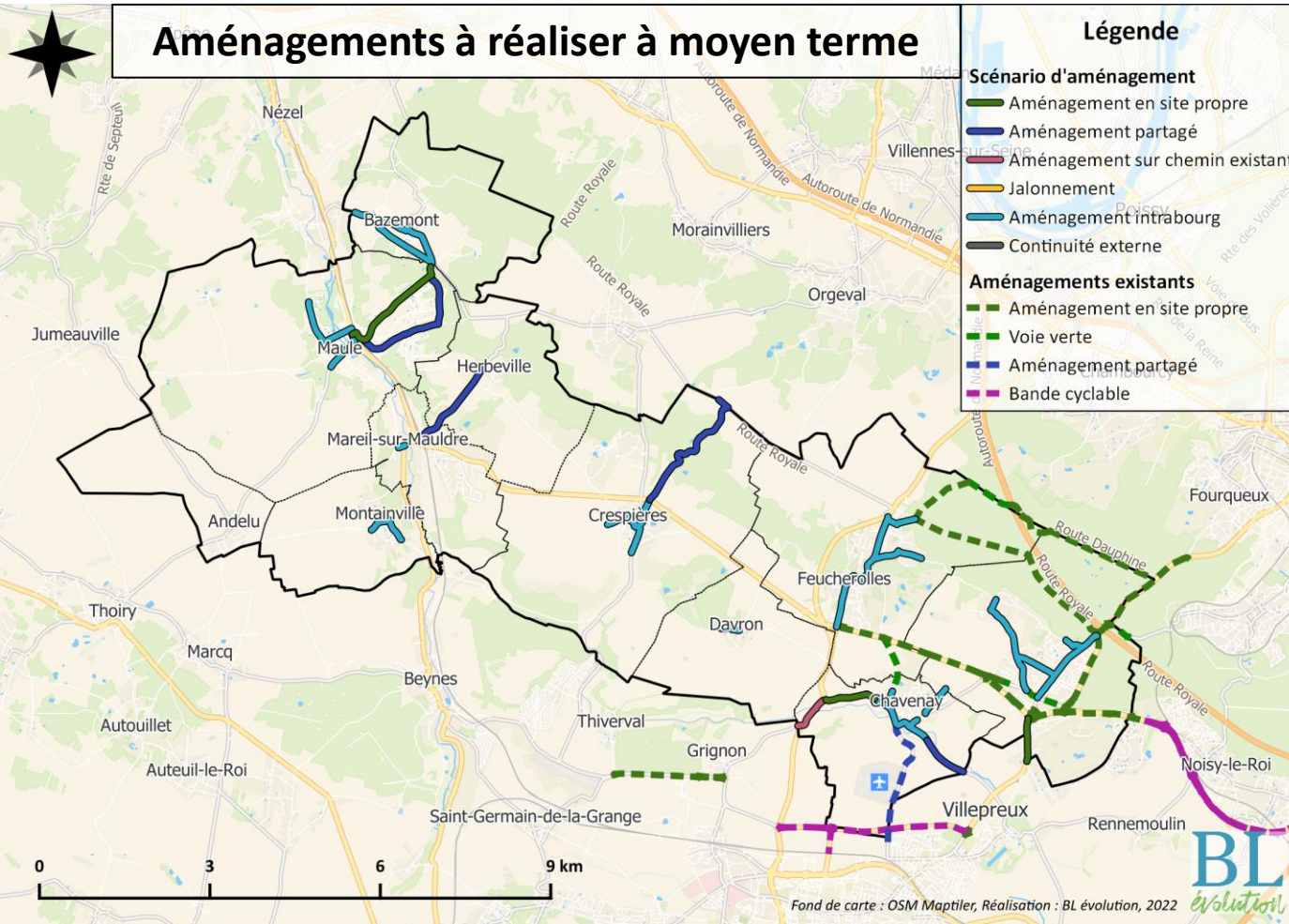
\* Liaison comprenant encore plusieurs options à arbitrer

**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**



Action 1.1: Aménager les liaisons cyclables prioritaires

N°	Liaison	Longueur	Coût (k€)	Fonctionnement (k€/an)
4	Maule – Bazemont*	2,4 km	407	0,9
5	Mareil – Herbeville	1,8 km	184	1,2
7	Vers Villepreux	2,0 km	258	0,7
10	Vers Orgeval	2,6 km	78	0,3
11	Vers Thiverval-Grignon	1,6 km	340	1,1
<b>Total</b>		<b>10,5 km</b>	<b>1,3 M€</b>	<b>4k€/an</b>



**Total stationnements : 47 000 €**

Les fiches par tronçon sont fournies en annexe



\* Liaison comprenant encore plusieurs options à arbitrer

**Court Terme : 0 à 4 ans**  
**Moyen terme : 5 à 8 ans**  
**Long Terme / Opportunité : 9 ans et plus**

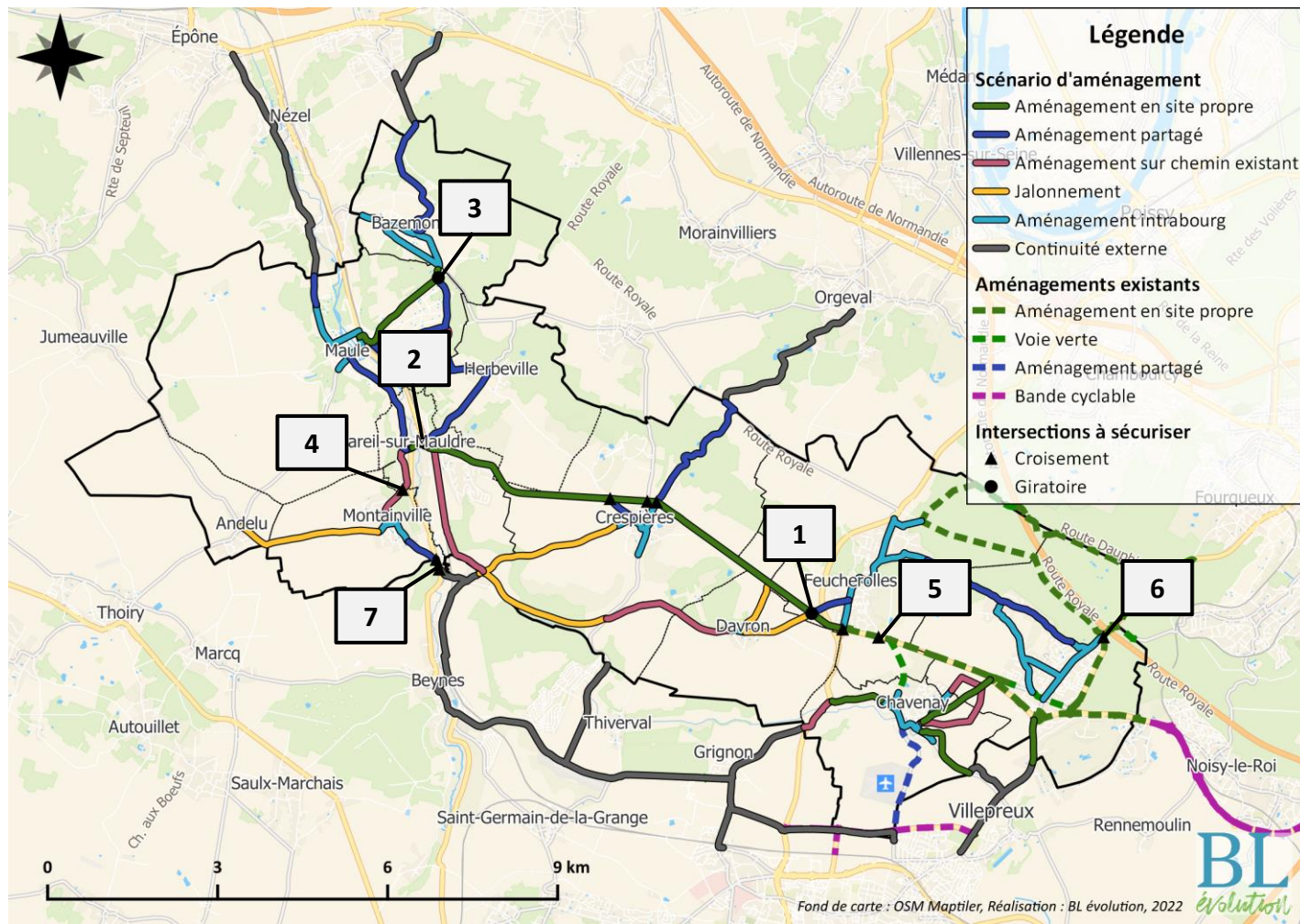




Action 1.2: Sécuriser les intersections principales

N° Intersection	Aménagement	Coût (k€)
1 Giratoire sur la RD307 en sortie de Feucherolles	Giratoire hollandais	100
2 Giratoire de Mareil	Piste bidirectionnelle	20
3 Giratoire de Beulle	Grand plateau	40
4 Traversée de la Route de Mareil	Grand plateau	40
5 Traversée de la RD307 (accès à la voie verte de Chavenay)	Plateau traversant	30
6 Bifurcation RD98 – Rte de Saint-Germain	Grand plateau avec dispositif de ralentissement en amont et en aval	60
7 Traversée de la RD191	Plateau	20

**Total 310 k€**





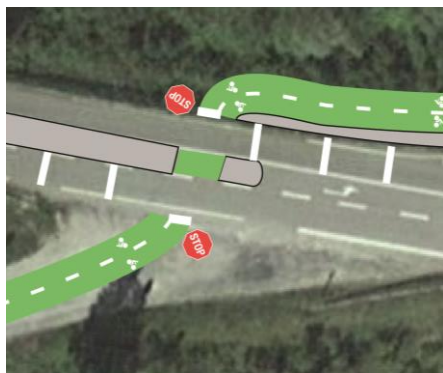
## Grand plateau



Moyens : plateau contrasté comprenant plusieurs entrées;

Ratio : 40 000 €

## Traversée en deux temps



Moyens : refuge central à la chaussée ; bandes rugueuses sur chaussée ; limitation de vitesse ; régime de priorité.

Ratio : 10 000 € - 40 000 € (en fonction de l'espace disponible);

## Petit giratoire



Moyens : Suppression du giratoire pour y créer un plateau

Ratio : 40 000 €

## Giratoire à la hollandaise



Moyens : Double anneau à créer pour les giratoires ayant un rayon supérieur à 19,5 m ;

Ratio : 800 € / mL



N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
2.1	Affirmer la place du piéton dans le centre des communes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter le <b>franchissement des carrefours</b> pour les piétons</li><li>- <b>Désencombrer les trottoirs du stationnement gênant et du mobilier qui gênent la marche à pied</b> (et à fortiori le déplacement des personnes à mobilité réduite).</li></ul>	-
2.2	Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Plusieurs communes réalisent un Schéma communal ou un plan de circulation</b> dont les mobilités actives sont l'axe principal</li><li>- Passer <b>l'ensemble des centre-bourgs en zone 30</b> et prévoir des dispositifs d'apaisement</li></ul>	90 k€ / commune
2.3	Améliorer les aménagements cyclables existants	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant et à venir</b> (branches, feuilles, aiguilles, etc.)</li><li>- Engager une réflexion avec le département pour <b>prévoir des travaux de réfection des aménagements cyclables lorsqu'ils sont détériorés</b></li></ul>	30 k€/an
2.4	Développer le volet Tourisme & Loisirs	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Jalonner une boucle touristique vélo</b></li></ul>	100 k€
2.5	Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles	<ul style="list-style-type: none"><li>- Expérimenter la mise en œuvre de <b>rues scolaires devant les écoles primaires du territoire</b></li><li>- Mettre en place un <b>pédibus pour les écoles primaires du territoire</b></li></ul>	Minime



N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
3.1	Augmenter le stationnement vélo	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser des <b>achats groupés de stationnements vélos</b> et accompagner les communes dans leur installation</li><li>- Réaliser une <b>carte permettant de repérer les parkings vélos et les bornes de recharge VAE</b></li></ul>	170 k€
3.2	Multiplier les vélos disponibles	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Proposer des VAE en location</b></li><li>- Tester un <b>atelier de réparation de vélos temporaire et participatif</b></li><li>- Organiser une <b>bourse aux vélos et pièces de rechange chaque année</b></li></ul>	10 k€/an
3.3	Développer l'apprentissage du vélo sur la durée	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Généraliser le programme Savoir Rouler à Vélo</b></li><li>- Proposer des <b>séances de remise en selle</b> régulièrement pour tout public</li></ul>	Animation (0,05 ETP)
3.4	Favoriser l'intermodalité	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Disposer des remorques vélo derrière les cars</b> circulant sur le territoire</li><li>- Engager une discussion avec la SNCF et la région pour <b>augmenter le nombre de places vélos dans les trains et transiliens</b></li><li>- Mettre en œuvre les <b>aires multimodales prévues au SCoT de 2014</b></li></ul>	-

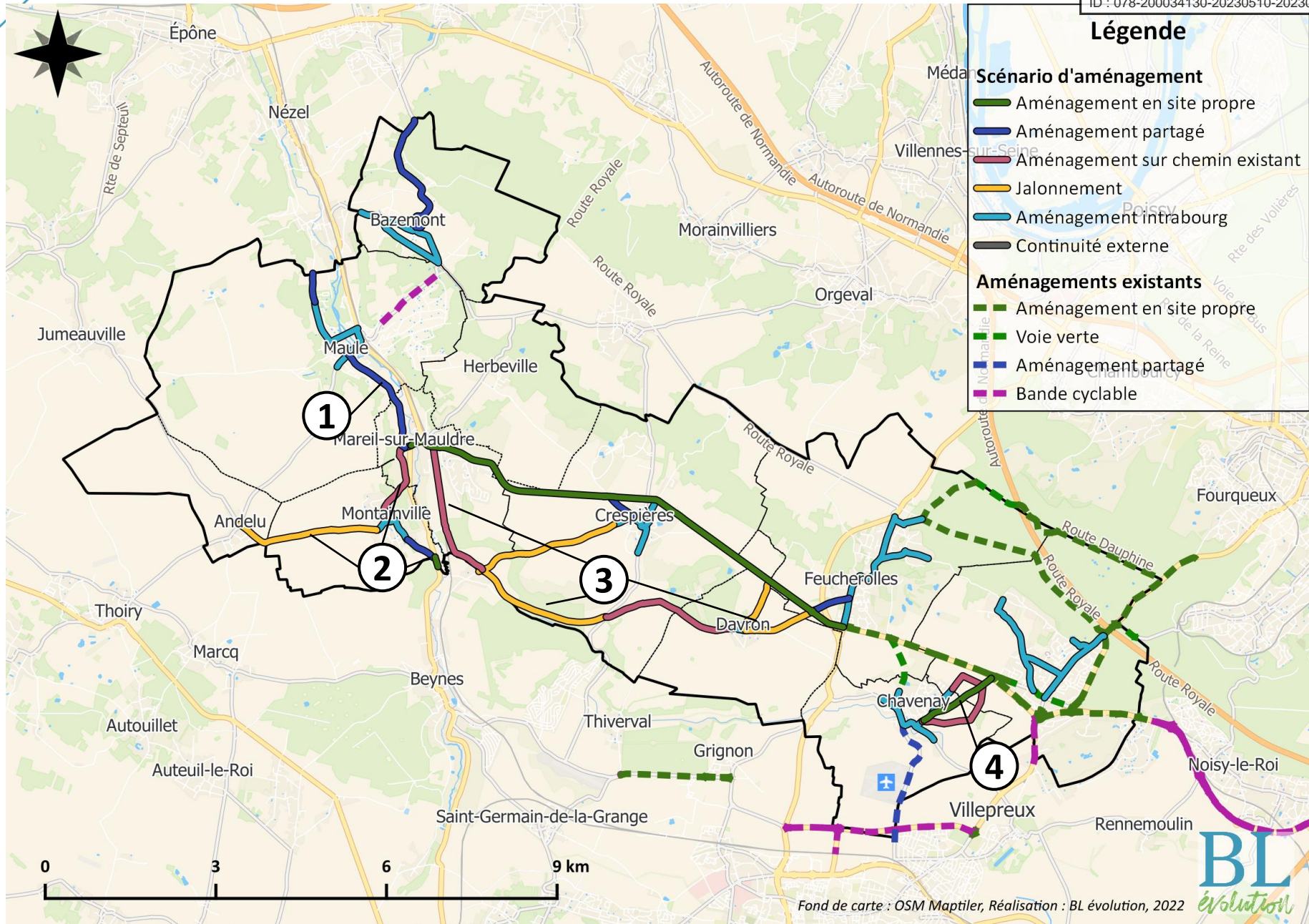




N°	Nom de l'action	Mesures phares	Coût total (2030)
4.1	Communiquer sur le développement des modes doux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définir une véritable <b>stratégie de communication autour des modes actifs</b></li><li>- <b>Intervenir dans les établissements scolaires</b> sur la thématique des modes actifs</li><li>- Créer des <b>points d'information sur le vélo / une maison des mobilités</b></li><li>- Assurer un <b>réel suivi du Schéma Directeur des Liaisons Douces</b></li></ul>	Animation (0,1 ETP)
4.2	Engager la collectivité dans une démarche exemplaire	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'engager dans la <b>démarche de labélisation Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV)</b> et <b>développer une vraie culture du vélo</b> au sein de la collectivité</li><li>- <b>Développer une flotte de VAE pour les employés</b></li></ul>	8 k€
4.3	Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Communiquer auprès des salariés des entreprises sur les déplacements à vélo, la démarche OEPV</b></li><li>- Lancer un challenge <b>mobilité axé sur le vélo et la marche à pied</b> auprès des entreprises et administrations</li><li>- Inciter les entreprises à réaliser des <b>Plans de Mobilité Employeur (PDME)</b></li></ul>	Animation (0,05 ETP)



Nom de l'action	Détail et objectifs de l'action	Ressources nécessaires
<p>Engager une étude de faisabilité pré-opérationnelle sur la liaison St-Nom-la-Bretèche – Maule et lancer les travaux sur la portion Mareil – Maule</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'objectif est d'aboutir à un <b>chiffrage financier fiable permettant de solliciter des subventions</b> pour la réalisation de l'aménagement</li> <li>- <b>Etude de faisabilité faisant état des contraintes opérationnelles de réalisation de l'aménagement</b>, comprenant un plan en coupe des différentes sections, ainsi qu'une vue du dessus de tout le linéaire</li> <li>- <b>Lancement des travaux sur la portion Mareil – Maule (sous-réserve d'étude de faisabilité), élargir la voirie actuelle + terrassement prévu (300€/ml)</b></li> </ul>	<p><b>15 k€</b>                      Etude  <b>600 k€</b>                      Travaux Mareil – Maule</p>
<p>Réaliser les aménagements légers identifiés à court terme + tronçon Chavenay – St-Nom si possible</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'objectif est d'aboutir <b>rapidement à un premier maillage cyclable du territoire</b> en se concentrant en priorité sur le <b>jalonnement</b> des voies calmes et l'aménagement <b>des chemins existants</b>, avec une <b>sécurisation des carrefours</b>.</li> <li>- Axes identifiés : 6 (Mareil – Feucherolles via La Maladrerie) – 3 (Montainville et alentours) – <b>2 (Chavenay – Saint-Nom-la-Bretèche), environ 500 k€</b></li> </ul>	<p><b>560 k€* + 500 k€</b>                      (Chavenay – St-Nom)                      Aménagements + expertises revêtement et jalonnement</p>
<p>2.2 : Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les principales communes réalisent un Schéma communal ou révisent leur plan de circulation</b></li> <li>- Passer l'ensemble des centres-bourgs en zone 30 et prévoir des dispositifs d'apaisement tactiques</li> </ul>	<p><b>5 000 à 15 000 € / commune</b> (coût aux communes)                      Etudes + aménagements tactiques</p>
<p>2.5 : Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimenter la mise en œuvre de rues scolaires devant les écoles primaires du territoire (fermeture momentanée de la rue aux horaires d'entrée et sortie)</li> </ul>	<p><b>Agent communal</b></p>







Nom de l'action	Détail et objectifs de l'action	Ressources nécessaires
<b>3.1 : Augmenter le stationnement vélo</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installer des <b>stationnements sur les pôles prioritaires</b> : établissements scolaires et commerces (l'aménagement des gares relevant de la compétence d'Ile-de-France mobilité)</li> </ul>	<b>20 k€</b> (coût aux communes principalement)
<b>3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Généraliser le Savoir Rouler à Vélo</b> dans les écoles primaires</li> <li>- Proposer des <b>séances de remise en selle</b> pour tout public</li> </ul>	<b>Programmes CEE, réseau associatif</b>
<b>4.1 : Communiquer sur le développement des modes doux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une <b>stratégie de communication</b> autour des modes doux</li> <li>- Assurer un <b>réel suivi du Schéma Directeur des Liaisons Douces</b></li> </ul>	-
<b>Action transverse : Assurer la bonne mise en œuvre de la politique de mobilités douces du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Recruter une personne en charge de l'animation de la politique mode doux du territoire</b> : Animation des services et de la communication, suivi des études complémentaires et de la réalisation des aménagements</li> </ul>	<b>1 ETP (environ 50 000 €/an)</b>

€ **Total 2023 CCGM : 625 k€\* + 1 100 k€**  
**(Chavenay – St-Nom + Mareil – Maule)**

\* Fourchette haute pour la partie aménagements, **coût hors subvention** (possibilité de financement avec le Département, AAP de l'Etat...)



Axes	Investissement (2030)	Fonctionnement (2030)
Axe 1 : Aménager un réseau cyclable hiérarchisé sur le territoire	6 600 000 €	30 000 €/an (entretien)
Axe 2 : Améliorer la qualité et la gestion des aménagements doux	1 000 000 € (communes)	-
Axe 3 : Développer les services	170 000 €	-
Axe 4 : Promouvoir les modes actifs	10 000 €	-
Action transverse : Recruter une personne en charge de l'animation de la politique cyclable du territoire		50 000 €/an
TOTAL	6 780 000 €	80 000 €/an

- Environ 3,5 M€ pour la CCGM, soit 20 € / hab / an sur jusqu'en 2030
  - Financements du Département (liaison Maule – St-Nom-la-Bretèche)
  - Financements de l'Etat (250 M€ en 2023)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

**Merci pour votre attention  
Si vous avez des questions...**



- Introduction
- Plan d'action
- **Annexes**
  - Fiches actions aménagement**
  - Fiches actions qualité et gestion des aménagements
  - Fiches actions services
  - Fiches actions communication



**Axe 1:** Feucherolles – Maule

**Axe 2:** Saint-Nom-la-Bretèche – Chavenay

**Axe 3:** Montainville et alentours

**Axe 4:** Maule – Bazemont

**Axe 5:** Mareil-sur-Mauldre – Herbeville

**Axe 6:** Mareil-sur-Mauldre – Feucherolles (via la Maladrerie)

**Axe 7:** Vers Villepreux / Les Clayes-sous-Bois

**Axe 8:** Vers Aulnay-sur-Mauldre

**Axe 9:** Vers Aubergenville

**Axe 10:** Vers Orgeval

**Axe 11:** Vers Thiverval-Grignon

**Axe 12:** Vers Saint-Germain-en-Laye

**13:** Opportunités long terme



# 1. Feucherolles – Maule

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Enjeux:

- Principal axe structurant du territoire
- Départementale dangereuse
- Emprise foncière disponible sur une partie de la D307 (ancienne voie ferrée)
- Intersections à traiter
- Axe sur le Plan Vélo départemental (post 2027)
- Desserte du Collège de la Mauldre

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1A	8 605 m	2 600 000 €	Intersections	CD78
1B	2 073 m	600 000 €	Voie à élargir (avec acquisition de foncier)	Communes de Maule et Mareil-sur-Mauldre

**10,7 km**

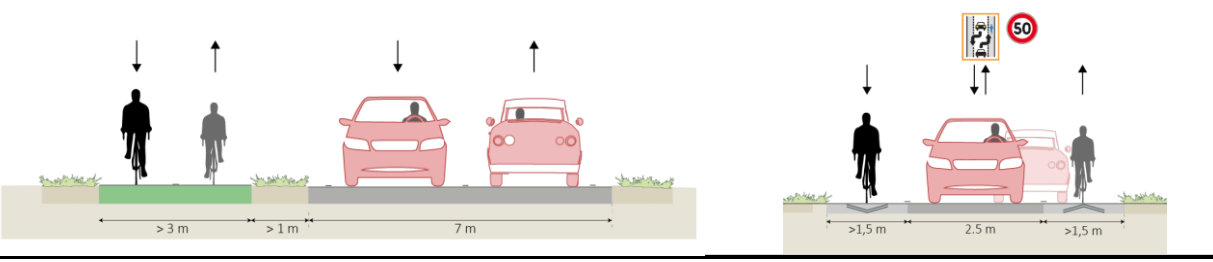
**3 200 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1A</b>	Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	<b>1B</b>	Chaucidou
-----------	--	-----------	-----------




Portion Feucherolles – Mareil ; RD307

Portion Mareil – Maule ; Ch. De Richemont





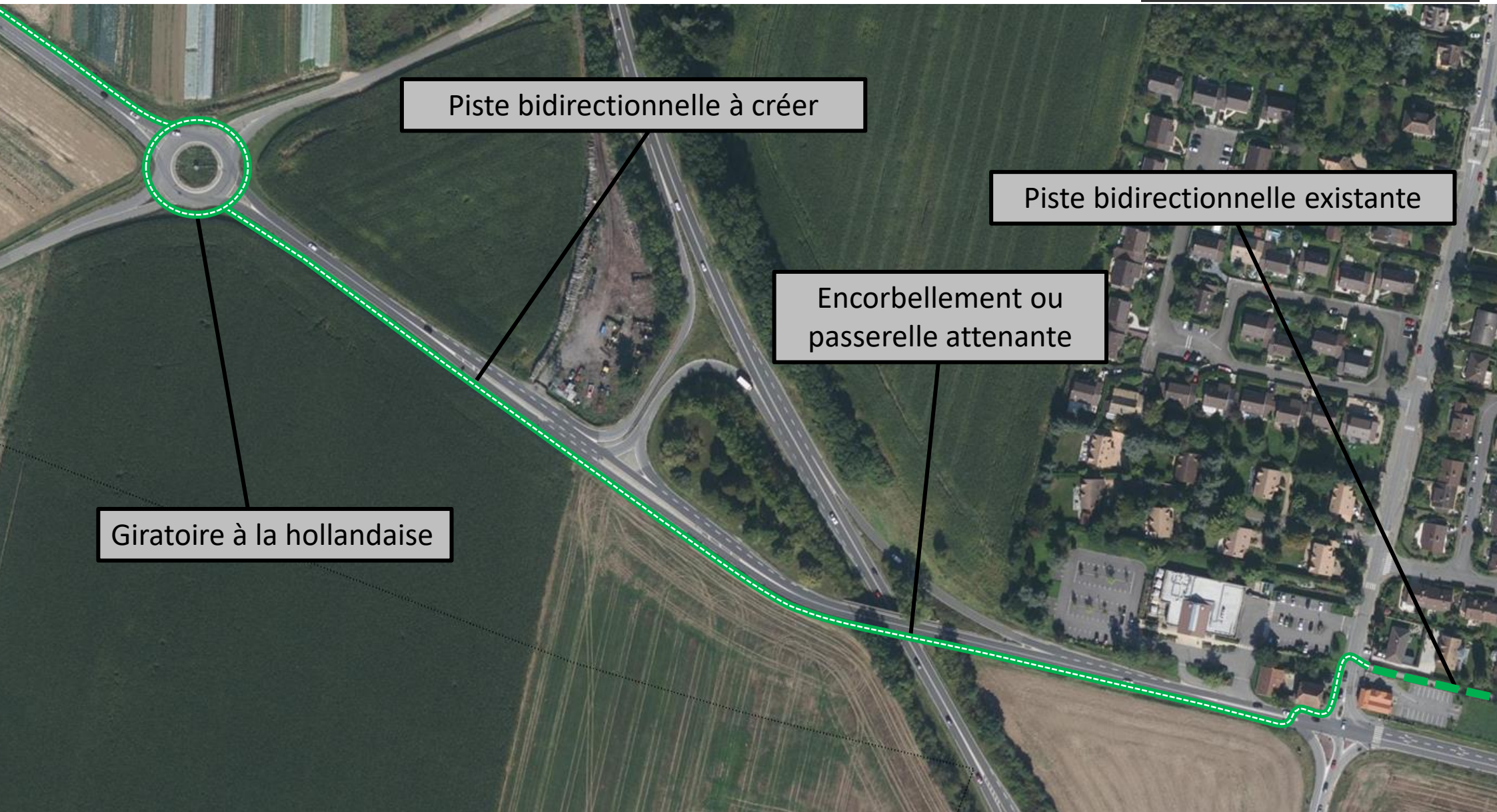
# 1. Feucherolles – Maule

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





# 2. Saint-Nom-la-Bretèche – Chavenay

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Près de 7 000 personnes concernées
- 3 options envisageables, avec des typologies différentes
- Rabattement sur la D307 depuis Chavenay
- Intersections à traiter

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 395 m	720 000 €	Acquisitions foncières à réaliser	CD78
2	2 623 m	480 000 €	Pente sur le chemin de la Fontaine Berthe	CCGM
3	2 717 m	510 000 €	Circulation d'engins agricoles	CCGM

**2,4 à 2,7 km**

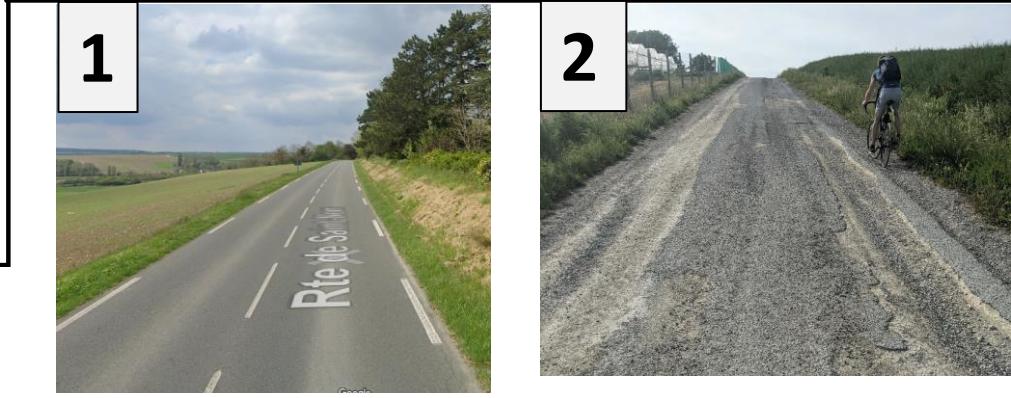
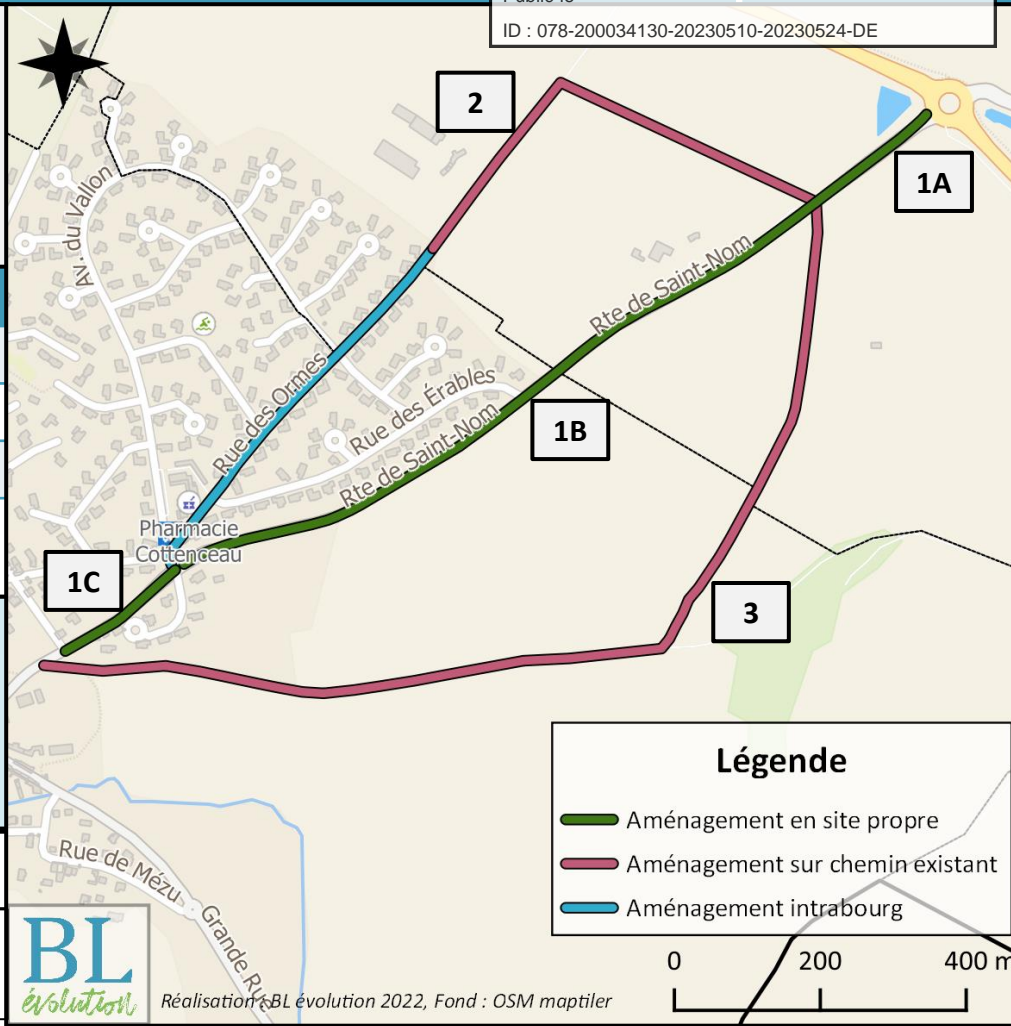
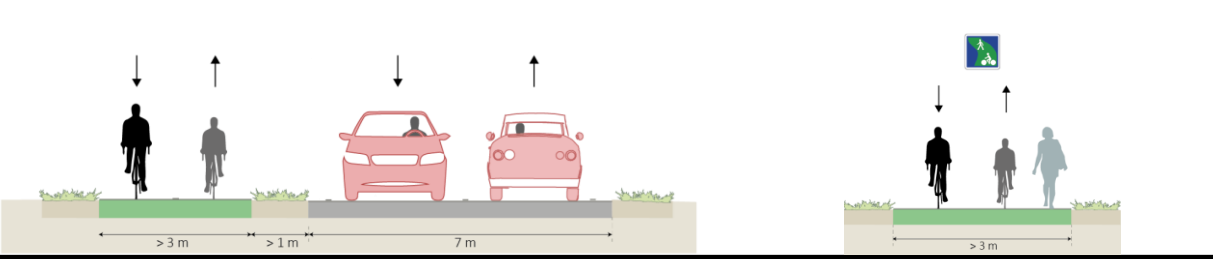
**480 000 € à 720 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1</b>	Piste cyclable bidirectionnelle en site propre	<b>2-3</b>	Voie verte tractorable
----------	--	------------	------------------------



RD74

Chemin de la Fontaine Berthe



# 3. Montainville et alentours

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Accès au collège de la Mauldre depuis Montainville
- Lien avec la CC Cœur d'Yvelines (Beynes)
- Intérêt touristique (en particulier tronçon n°1)

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	1 416 m	142 000 €	Traversée de la Route de Mareil à sécuriser	CCGM
2	2 543 m	7 500 €		CCGM
3	768 m	71 640 €	Prolongement intéressant vers Beynes	CCGM

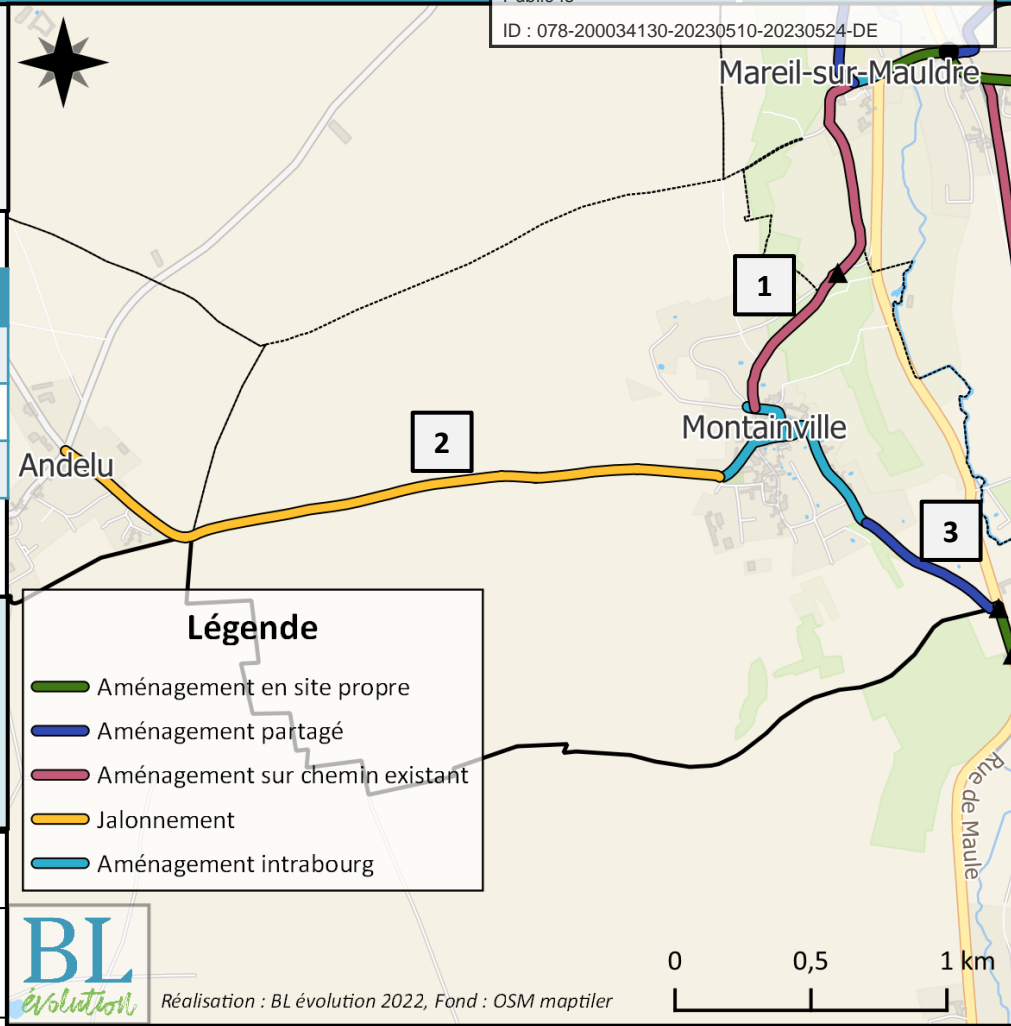
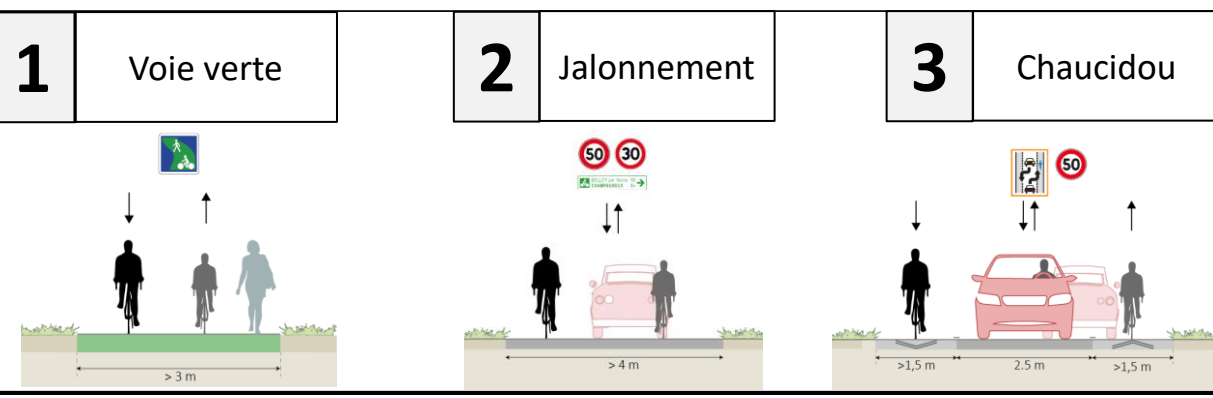
**4,7 km au total**

**221 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :



Réalisation : BL évolution 2022, Fond : OSM maptiler



Chemin du Moulin de Montainville



Rue de l'Etoile



Le Petit Clos







# 4. Maule - Bazemont

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Aménagement cyclable existant (insuffisant) à renforcer
- Accès au centre ville de Maule depuis Bazemont et le haut de Maule
- Accès au Lycée d'Aubergenville
- Passage de la voie ferrée

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 073 m	621 900 €	Acquisitions foncières ponctuelles à prévoir (plus de 12,5m disponibles sur la majeure partie du tronçon, rétrécissements à 10m à certains endroits)	CCGM/CD78
2	2 787 m	192 150 €	Cheminement 700m plus long que le n°1	CCGM

**2,1 à 2,8 km**

**190 000 à 620 000 € (hors subventions)**

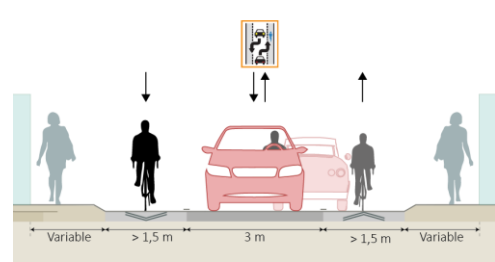
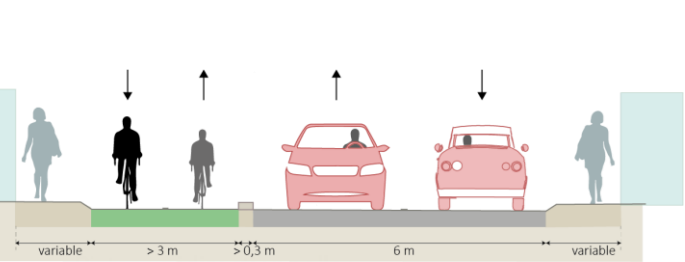
**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

**1** Piste cyclable bidirectionnelle en site propre

**2** Chaucidou



Côte de Beulle



Chemin de Poissy



# 5. Mareil-sur-Mauldre - Herbeville

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Liaison vers la gare de Mareil depuis Herbeville
- Liaison identifiée par le CD78

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	1 848 m	184 800 €	Mise en sens unique (sens descendant pour les voitures), avec création d'une piste cyclable unidirectionnelle en site propre de 1,5m de large dans le sens montant, et des pictogrammes vélo au centre de la chaussée dans le sens descendant	CCGM/CD78

**1,8 km**

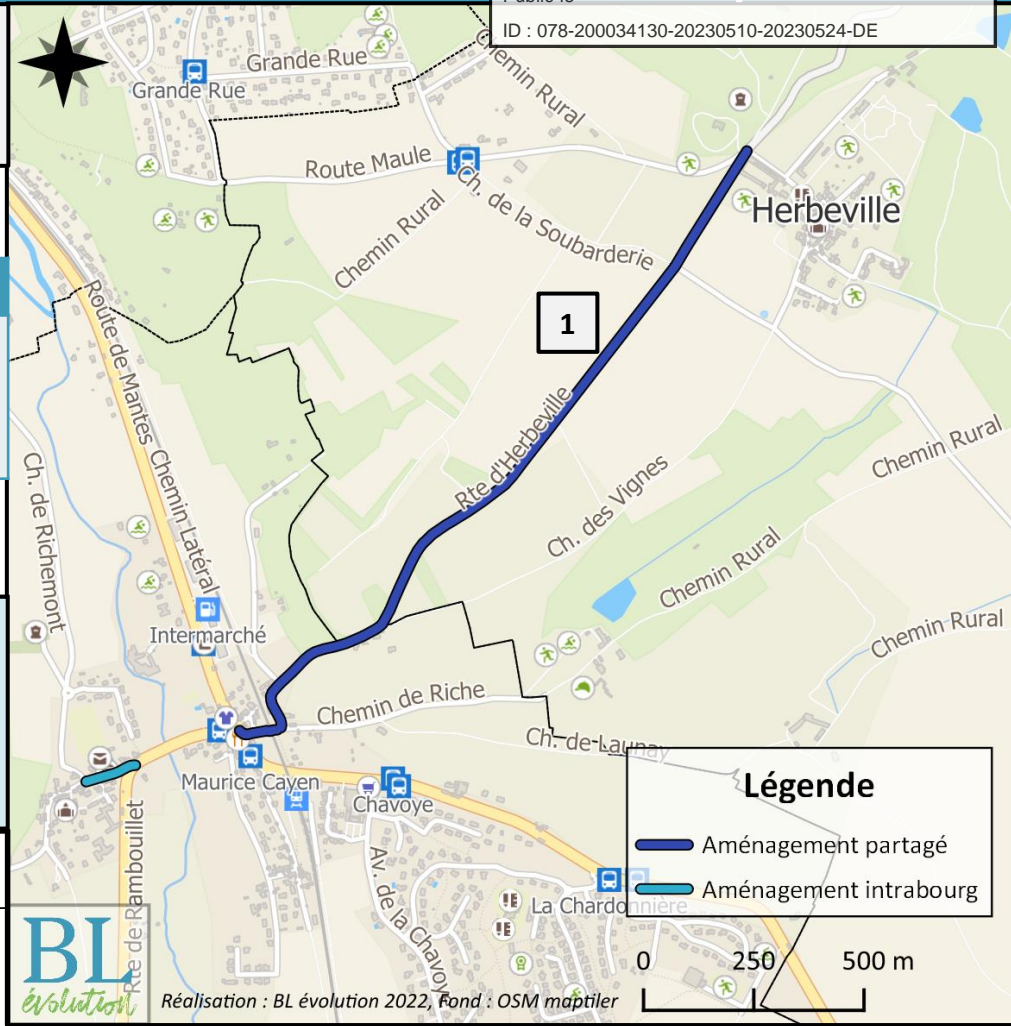
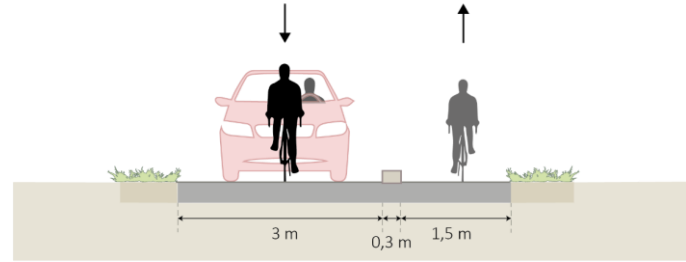
**185 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :

<b>1</b>	Piste cyclable monodirectionnelle dans le sens montant
----------	--



Route d'Herbeville





# 6. Mareil-sur-Mauldre – Feucherolles (via La Maladrerie)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



- Enjeux:**
- Fort intérêt loisir / touristique (itinéraire loin des axes routiers circulés, passage par le château de Wideville, etc.)
  - Permet la traversée Est/Ouest du territoire
  - Facilité d'aménagement : **alternative court terme** à la RD307

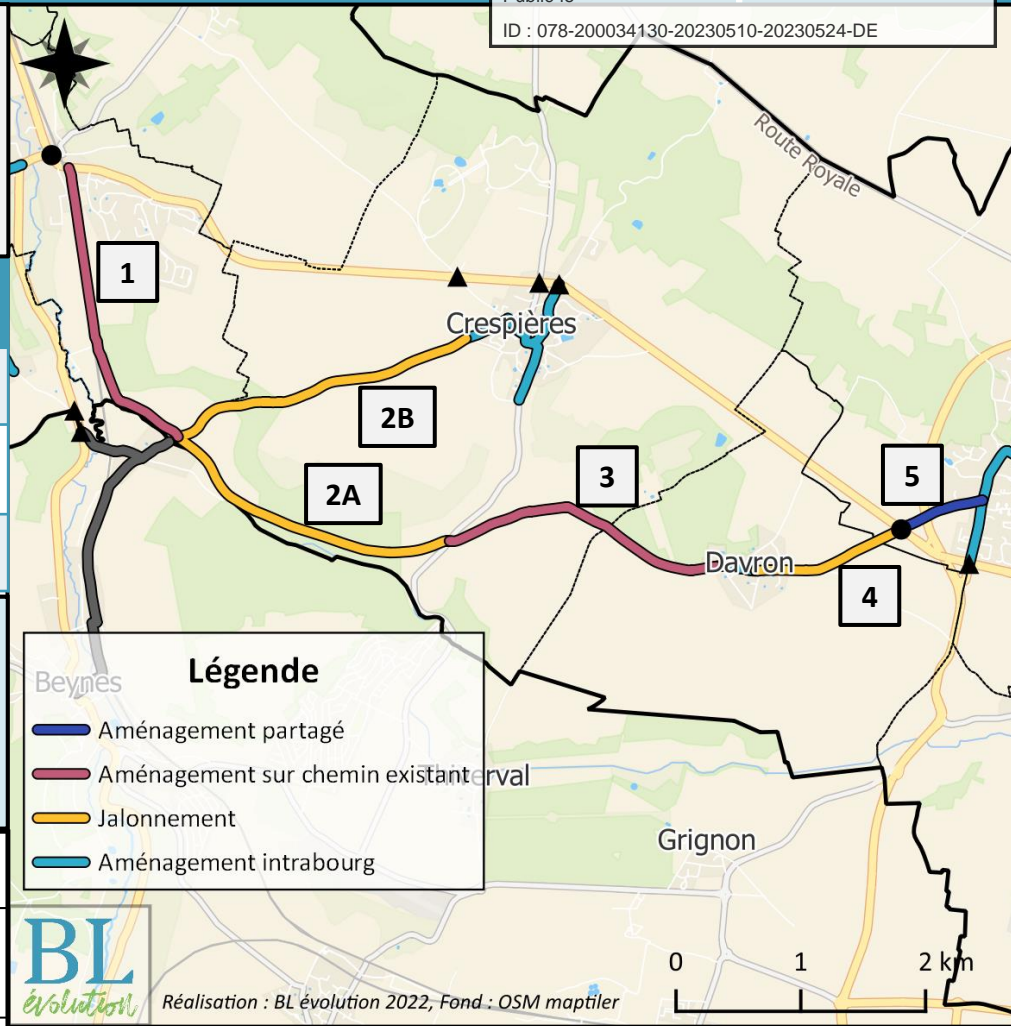
N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1/3	4 811 m	240 550 €	Reprise du revêtement, pour rester sur un revêtement de type stabilisé	CCGM
2A/2B/4	6 233 m	18 700 €	Simple jalonement sur ces routes très peu circulées	CCGM
5	687 m	20 610 €	Chaucidou avec dispositifs de ralentissement (écluses avec by-pass vélo)	CCGM

**11,7 km**

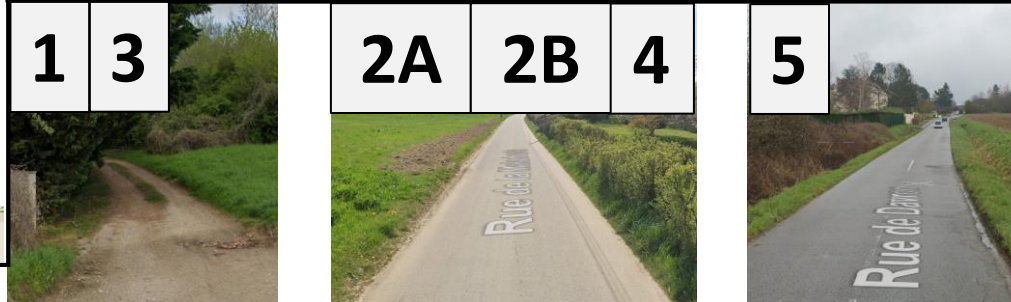
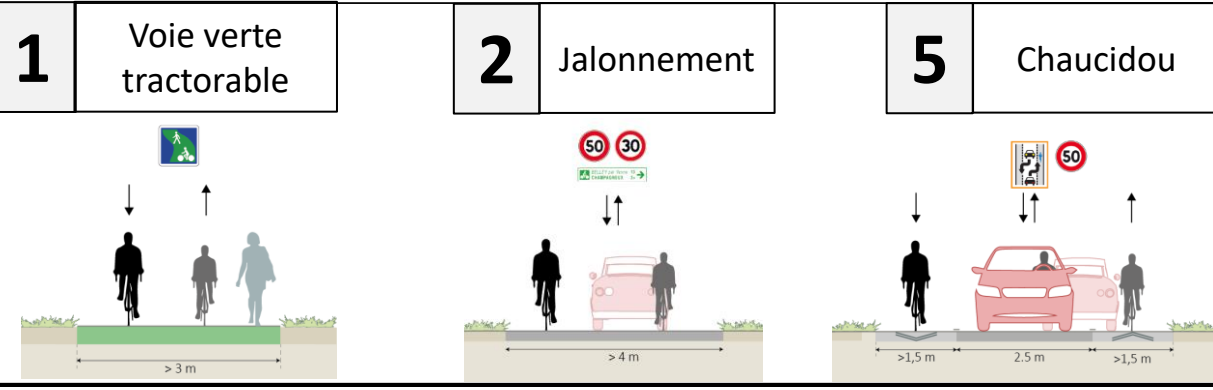
**280 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**



## Profils de voirie recommandés :



Chemin longeant la voie ferrée

Rue de la Maladrerie

Rue de Davron





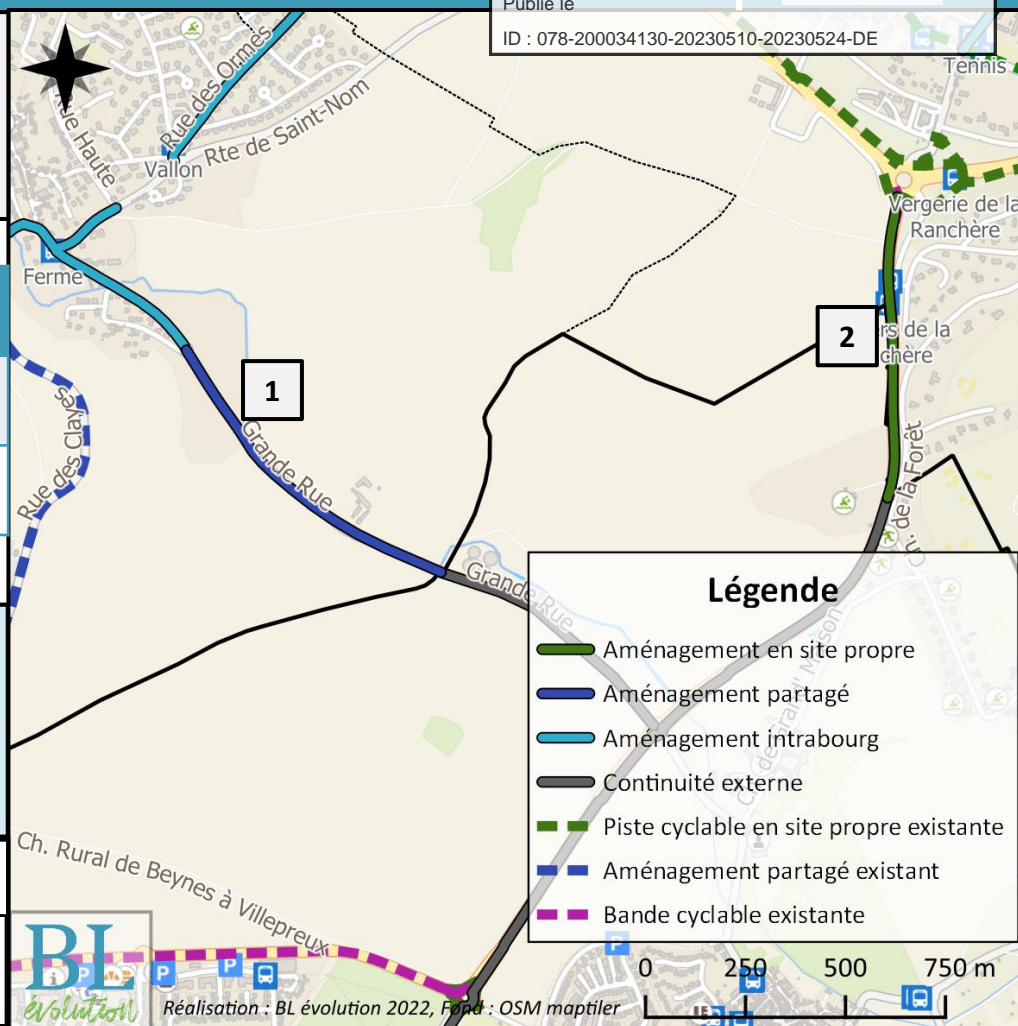
# 7. Liaisons vers Villepreux / Les Clayes-Sous-Bois

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Lien avec la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Desserte du Lycée Sonia Delaunay à Villepreux
- Accès au centre commercial de Plaisir – Les-Clayes-sous-Bois

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	868 m	31 040 €	Chaucidou avec dispositifs de ralentissement sur la RD97	Chavanay / Villepreux
2	756 m	226 800 €	Bidirectionnelle en site propre de 3m de large le long de la RD98, en concertation avec la CASQY	CCGM / CASQY



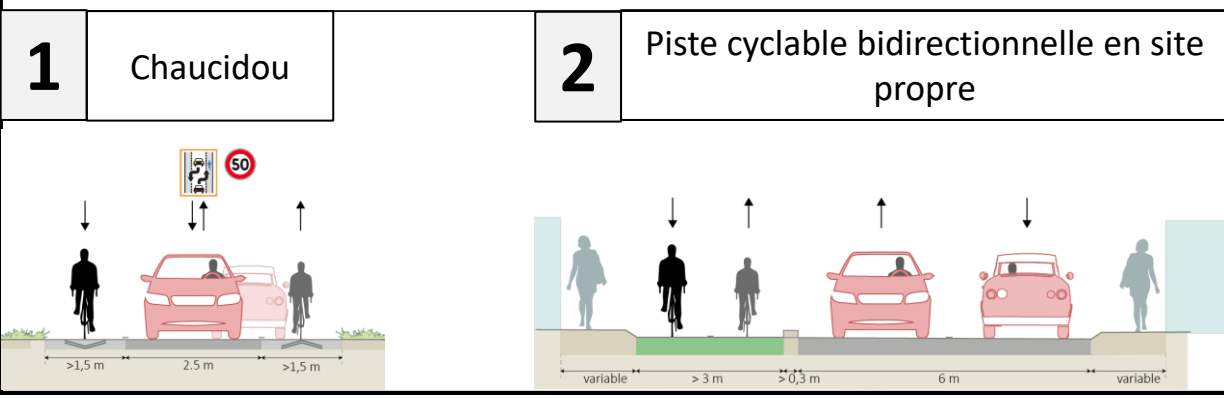
2,0 km

Impact :

€ 260 000 € (hors subventions)

Faisabilité :

## Profils de voirie recommandés :



RD97

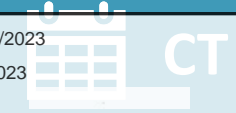


RD98 en direction de Villepreux



# 8. Liaison vers Aulnay-sur-Mauldre

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



- Enjeux:**
- Liaison avec GPSEO et Mantes-la-Jolie (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
  - Intérêt utilitaire et touristique forts
  - Liaison dans le SDC de GPSEO

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	511 m	15 330 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

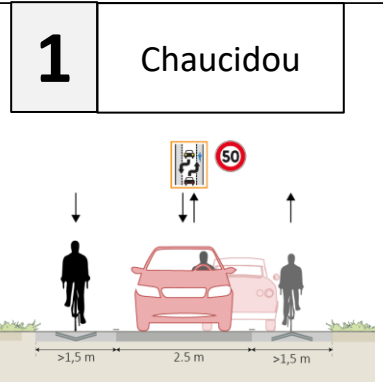
0,5 km

15 000 € (hors subventions)

**Impact :**

**Faisabilité :**

### Profils de voirie recommandés :




Réalisation : BL évolution 2022, Fond : OSM maptile



Route d'Aulnay







# 9. Liaison vers Aubergenville

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



## Enjeux:

- Liaison avec GPSEO et Aubergenville et Les Mureaux (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
- Desserte du Lycée Vincent Van Gogh à Aubergenville
- Liaison dans le SDC de GPSEO
- Desserte de la future gare d'Eole à Aubergenville

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 503 m	75 090 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

2,5 km

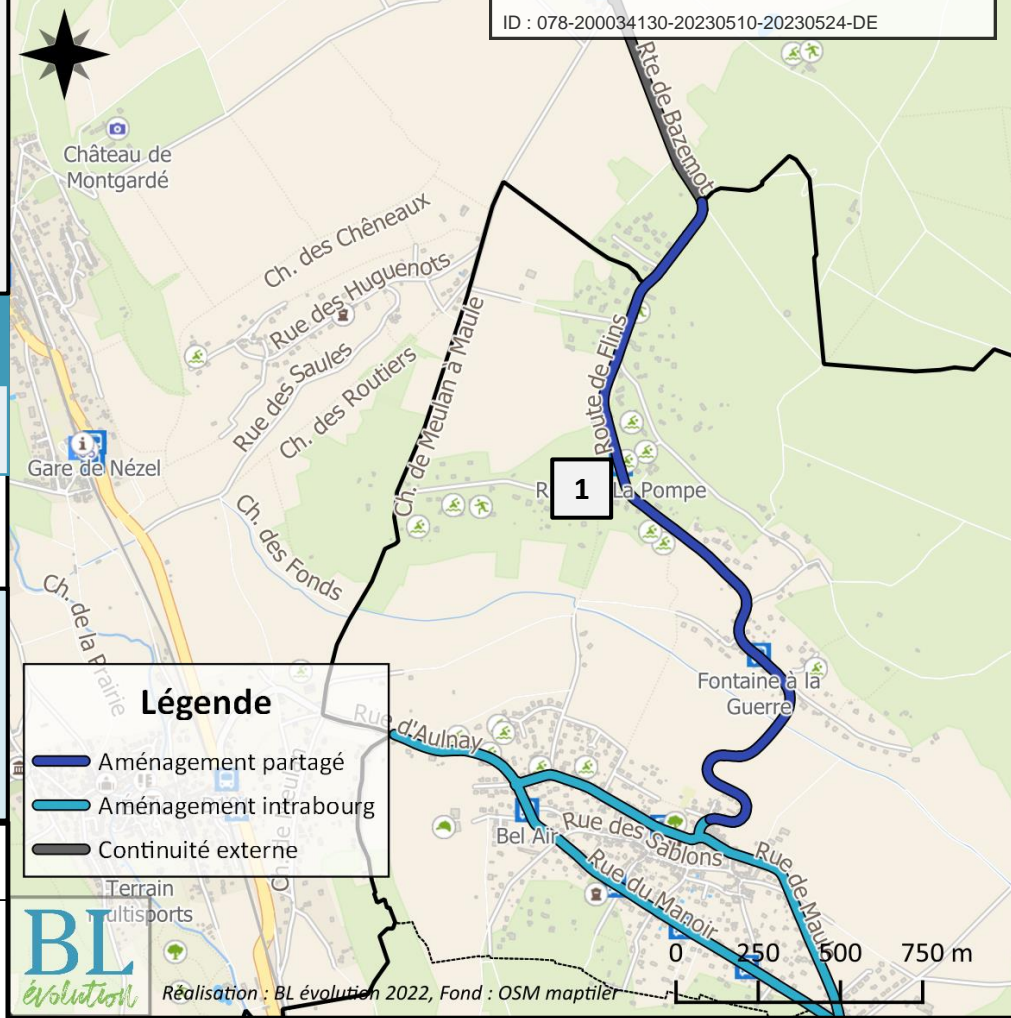
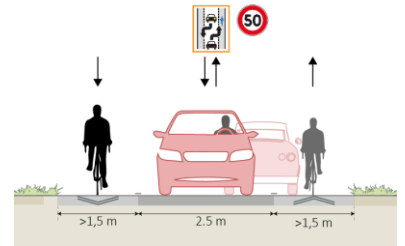
Impact :

75 000 € (hors subventions)

Faisabilité :

## Profils de voirie recommandés :

**1** Chaucidou



Route de Flins

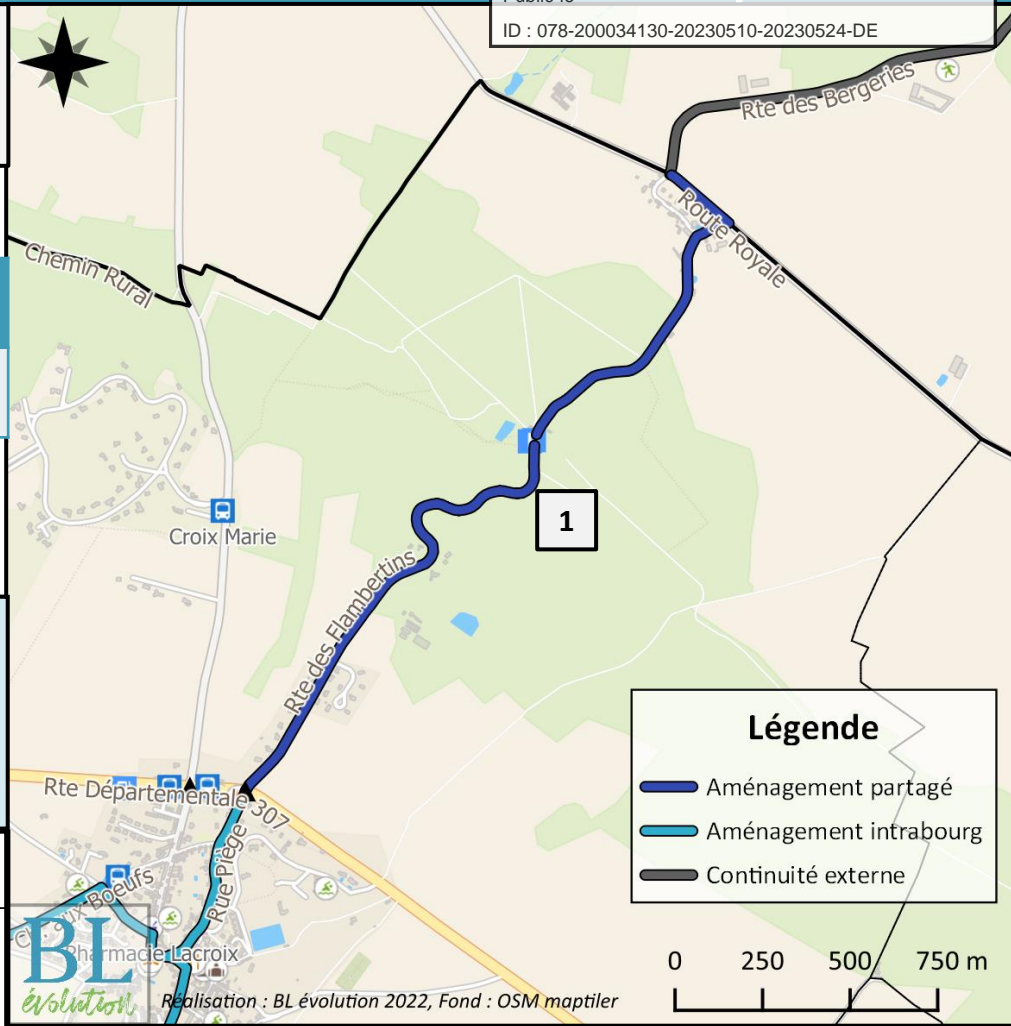




# 10. Liaison vers Orgeval

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

- Enjeux:**
- Liaison avec GPSEO et Orgeval et Poissy (RER V, Seine à Vélo, Vexin, etc.)
  - Desserte du centre commercial d'Orgeval



N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	2 592 m	77 760 €	Chaucidou avec bandes multifonctionnelles contrastées, en concertation avec GPSEO	CCGM / CUGPSEO

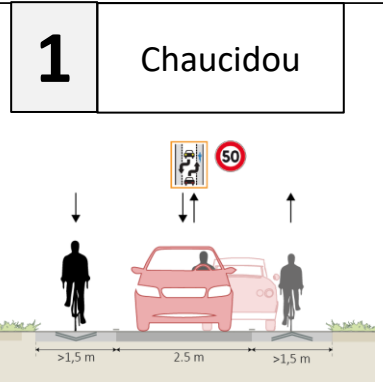
**2,6 km**

**Impact :**

**80 000 € (hors subventions)**

**Faisabilité :**

## Profils de voirie recommandés :



Route des Flambertins



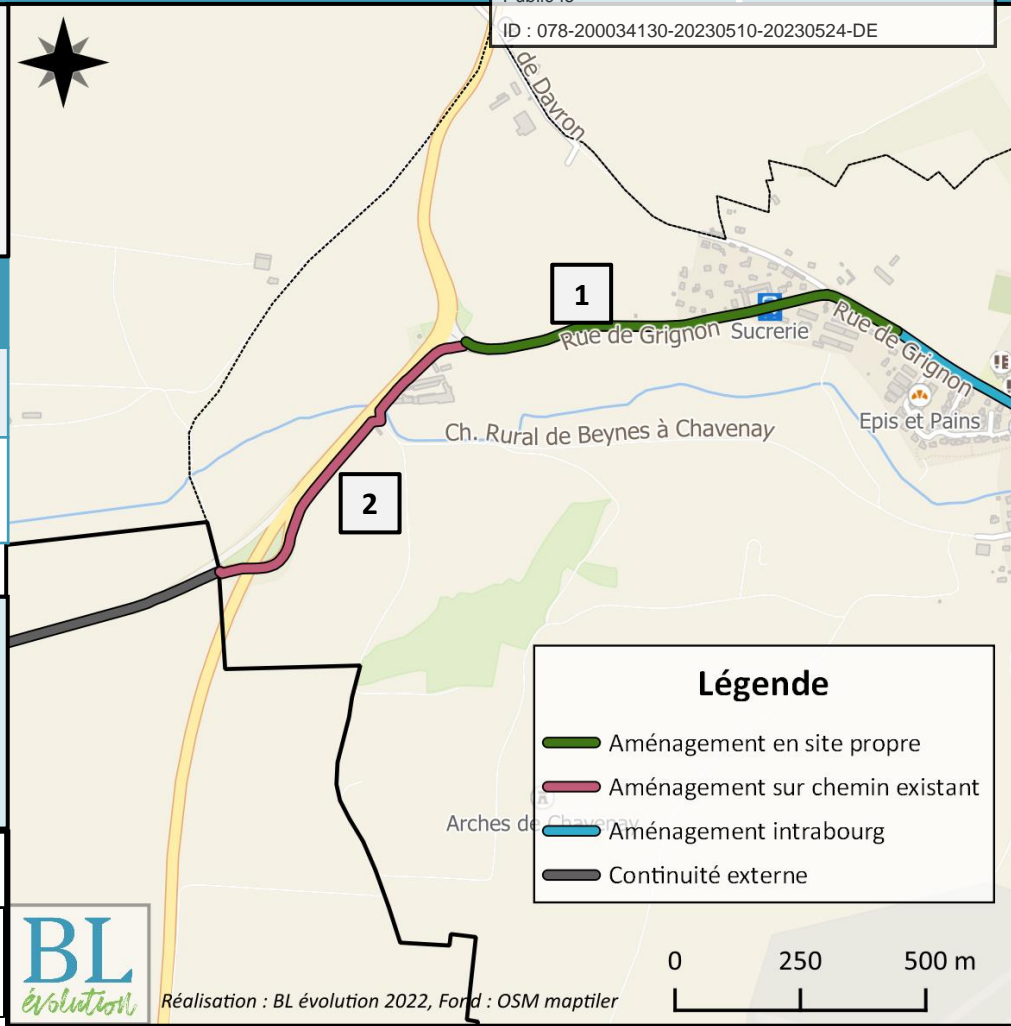
# 11. Vers Thiverval-Grignon

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Enjeux:

- Accès à Thiverval-Grignon et à la ferme expérimentale
- Accès direct à la gare de Plaisir-Grignon
- Travail conjoint avec la CC Cœur d'Yvelines et la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines pour assurer une continuité de l'itinéraire

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	893 m	267 900 €	A minima 12m de largeur disponible (cf cadastre)	CCGM / Chavenay
2	718 m	71 800 €	Aménager une voie verte tractorable, complétée par un aménagement cyclable sécurisé sur Thiverval-Grignon. Concertation à prévoir avec les agriculteurs.	CCGM / CCCY



**Légende**

- Aménagement en site propre
- Aménagement sur chemin existant
- Aménagement intrabourg
- Continuité externe

1,6 km

€ 340 000 € (hors subventions)

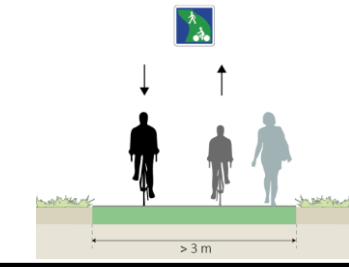
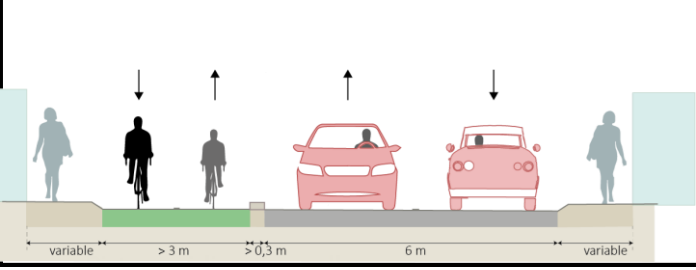
Impact :

Faisabilité :

## Profils de voirie recommandés :

**1** Piste cyclable bidirectionnelle en site propre

**2** Voie verte tractorable



Rue de Grignon



Chemin agricole le long des RD30 puis RD119



# 12. Liaison vers Saint-Germain-en-Laye

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

- Enjeux:**
- Liaison avec la CA Saint-Germain Boucles de Seine (Lycées, collèges et écoles primaires)
  - Liaison avec la gare de Saint-Nom-la-Bretèche – Forêt de Marly
  - Intersection Route de Saint-Germain – RD98 à traiter

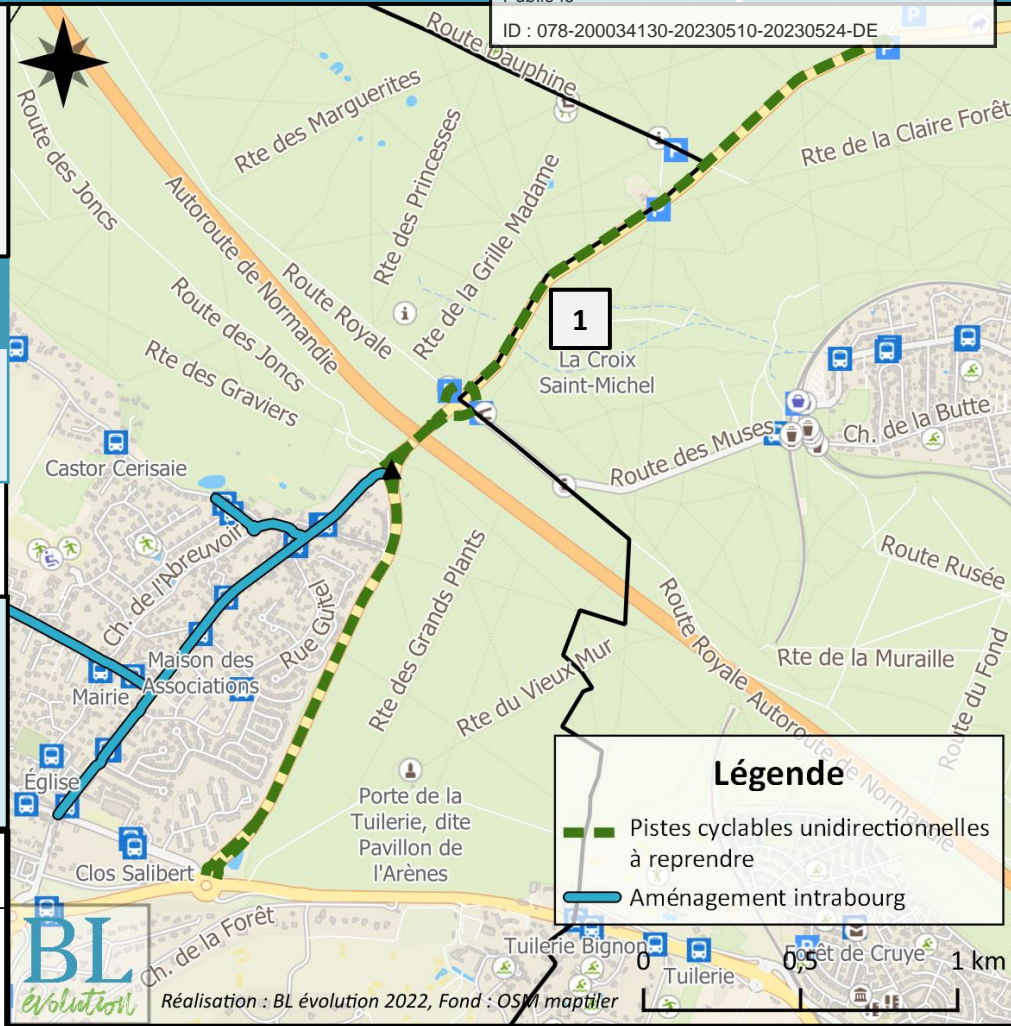
N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	3 106 m	931 800 € (hors intersection)	Pistes cyclables unidirectionnelles à reprendre de part et d'autre de la RD98 : élargissement, séparation des espaces piétons et cycles, rétrécissement des voies de circulation, en concertation avec la CASGBS	CCGM / CASGBS

**3,1 km**

**930 000 € (hors subventions)**

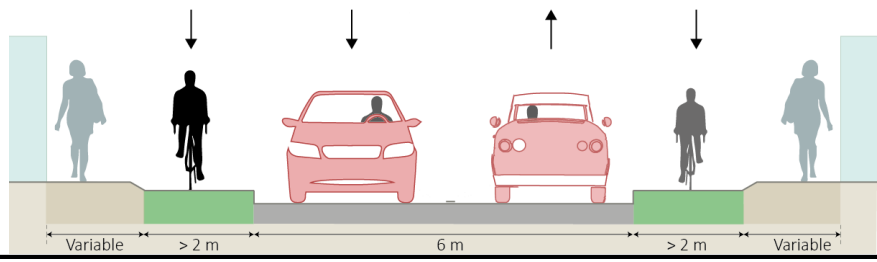
**Impact :**

**Faisabilité :**



## Profils de voirie recommandés :

**1** Pistes cyclables unidirectionnelles en site propre



RD98 en direction de Saint-Germain-en-Laye





# 13. Opportunités de long terme

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

**Enjeux:**

- Compléter le maillage du territoire une fois que la pratique cyclable aura décollé

N°	Longueur	Coût prévisionnel	Contraintes / Remarques	MOA
1	3 983 m	119 940 €	Chaucidou sur la route Royale (sous réserve de trafic automobile compatible)	
2	1 248 m	374 400 €	Aménagement en site propre le long de la RD30	
3	1 300 m	390 000 €	Aménagement en site propre le long de la RD30	
4	2 452 m	735 600 €	Aménagement en site propre le long de la RD98	
5	3 080 m	924 000 €	Aménagement en site propre le long de la route de Boulémont	
6	3 433 m	743 700 €	Aménagement en site propre le long de la RD45, et aménagement partagé sur la route reliant Herbeville à la RD45	
7	3 026 m	90 780 €	Chaucidou sur la route de Saint Gemme	

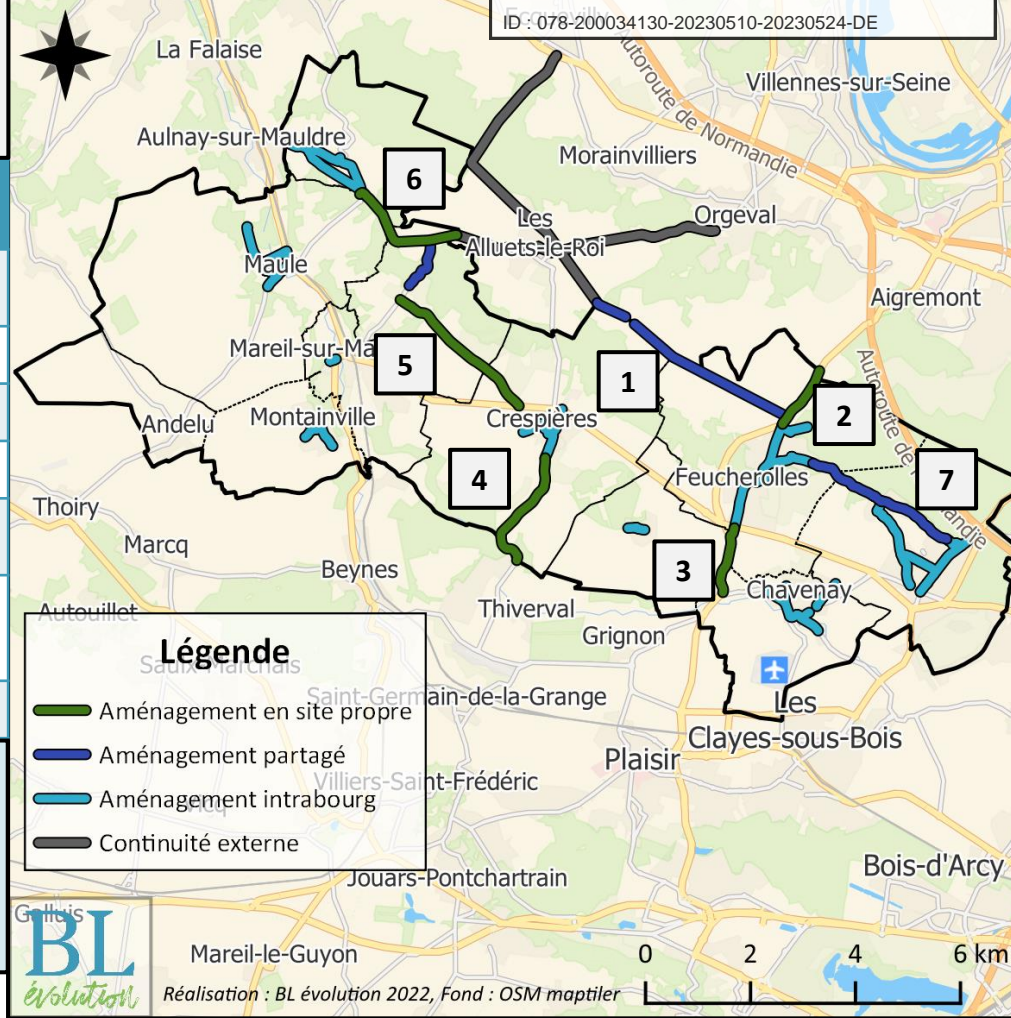
**18,5 km**

**3 400 000 € (hors subventions)**

**Impact :**

**Faisabilité :**

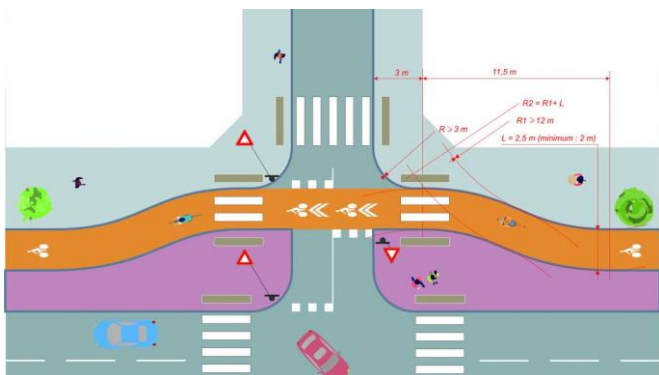
**Fonctionnement : 6 200 €/an**



# Traitements des intersections

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

## Simple signalisation



Moyens : Signalisation horizontale + verticale ;  
Ratio : inclus dans les aménagements

## Résine au sol imitation plateau



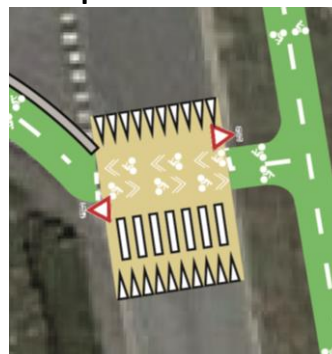
Moyens : Simple résine à installer.  
Ratio : 1 000 €

## Simple bandes rugueuses



Moyens : bandes rugueuses + signalisation  
verticale.  
Ratio : 1 000 €

## Petit plateau



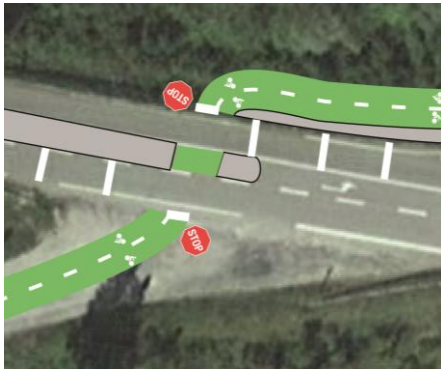
Moyens : plateau contrastée comprenant une  
traversée piétons  
Ratio : 10 000 €

## Grand plateau



Moyens : plateau contrasté comprenant plusieurs entrées;  
Ratio : 40 000 €

## Traversée en deux temps



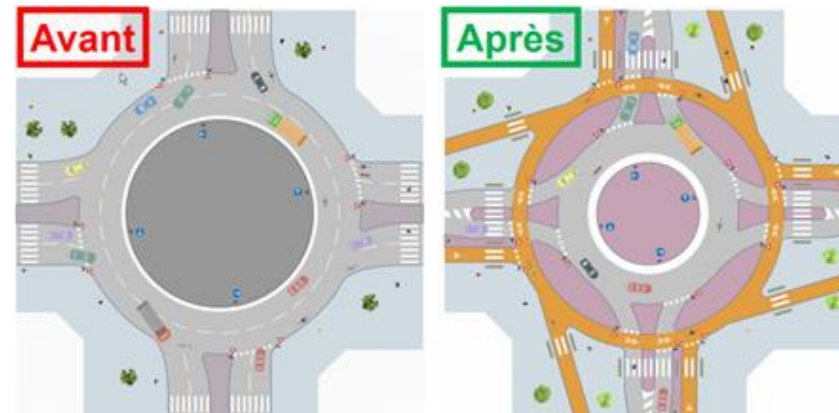
Moyens : refuge central à la chaussée ; bandes rugueuses sur chaussée ; limitation de vitesse ; régime de priorité.  
Ratio : 10 000 € - 40 000 € (en fonction de l'espace disponible);

## Petit giratoire



Moyens : Suppression du giratoire pour y créer un plateau  
Ratio : 40 000 €

## Giratoire à la hollandaise



Moyens : Double anneau à créer pour les giratoires ayant un rayon supérieur à 19,5 m ;  
Ratio : 800 € / mL



- Introduction
- Plan d'action
- Conclusion
- **Annexes**
  - Fiches actions aménagement
  - Fiches actions qualité et gestion des aménagements**
  - Fiches actions services
  - Fiches actions communication
  - Sources de financement mobilisables

# Action transverse : Assurer la bonne mise en œuvre de la politique de mobilités douces du territoire



## Contexte et objectifs de l'action

Mettre en œuvre une politique de mobilités actives ambitieuse nécessite d'une part une volonté politique forte, d'autre part des investissements financiers, mais aussi des **moyens humains à la hauteur de ces ambitions**. En France, l'expérience montre que **c'est souvent sur ce point-là que des blocages sont à observer**, et des mises en œuvre de Schémas de planification en demi-teinte par manque de temps et sursollicitation des services techniques.



## Description des mesures

- Recruter une personne en charge de l'animation de la politique modes doux du territoire
  - Moyens : 1 ETP, soit 50 k€/an



## Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : Citoyens

Partenaires :

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Enjeux des aménagements doux

Les liaisons cyclables intercommunales permettront aux habitants de se déplacer entre les communes. Au sein des bourgs, la place des vélos et des piétons est tout aussi importante. La limitation de vitesse permet une certaine cohabitation entre les différents modes. Une bonne gestion des aménagements existants permettra de rendre leur utilisation pérenne.

### Actions qualité des aménagements

Action 2.1 : Affirmer la place du piéton dans le centre des communes

Action 2.2 : Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux

Action 2.3 : Améliorer les aménagements cyclables existants

Action 2.4 : Développer le volet Tourisme & Loisirs

Action 2.5 : Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles





 Action 2.1 : Affirmer la place du piéton dans le centre des communes

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Communes

Bénéficiaires : Citoyens

Partenaires : CCGM



Contexte et objectifs de l'action

La marche à pied est particulièrement adaptée pour les **déplacements d'hyper proximité** dans le centre des communes de la CCGM (faire ses courses, emmener les enfants à l'école, rendre visite à un proche...). Ce mode de déplacement pourrait être davantage développé grâce à la **réalisation d'aménagements** en faveur des piétons.



Description des mesures

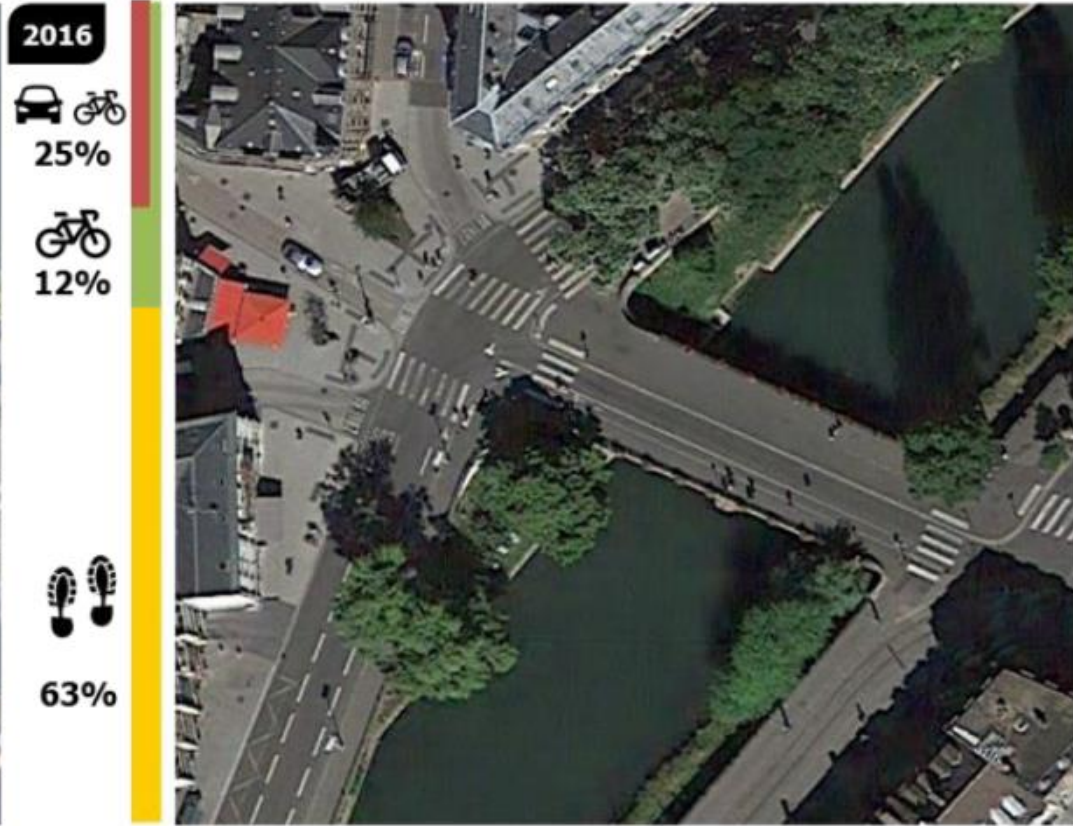
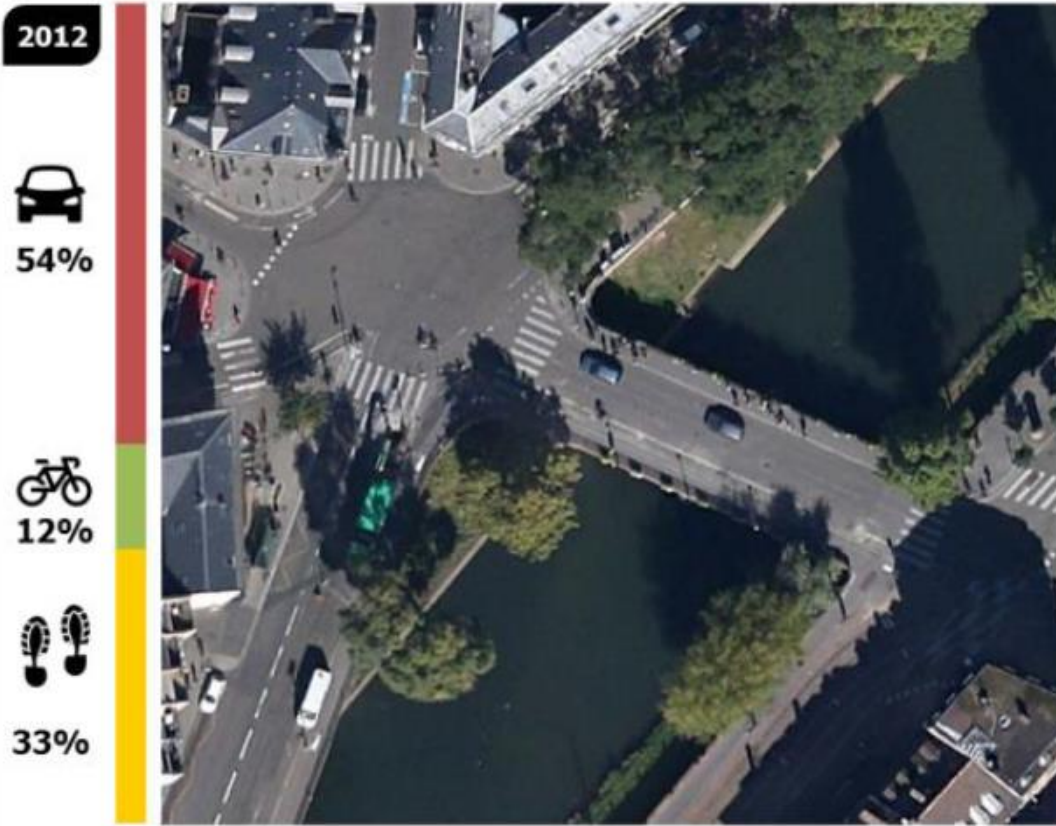
- Faciliter le **franchissement des carrefours** pour les piétons. Les phases piétonnes peuvent être rallongés aux feux; sur les axes peu circulés la priorité peut être laissée aux piétons.
- Assurer la **lisibilité des traversées piétonnes** : effet de contraste, modification de profil de la voie, mise en valeur de la présence du carrefour (par des plantations par exemple)
- Sur certains carrefours clés, il est intéressant d'aménager des **plateaux traversants** pour ralentir la circulation automobile et sécuriser la traversée des piétons.
  - Coût: 10 k€ / petit plateau, 30 k€ / grand plateau traversants
- Désencombrer les trottoirs du **stationnement gênant**, déplacer le mobilier qui gêne la marche à pied, traiter les bordures pour faciliter les traversées des personnes ne fauteuil ou avec poussettes
- Renforcer la signalétique piétonne déjà existante et ajouter les temps de parcours
- Lorsque les trottoirs de certaines rues sont trop étroits pour accueillir les piétons et notamment les PMR, les personnes avec poussettes, les personnes accompagnées (enfants ou personnes âgées), une solution serait de mettre en place une **zone apaisée (limitation à 20 km/h, y compris pour les deux roues et autres moyens de locomotion)**, en supprimant les trottoirs et en créant un caniveau central pour rendre l'espace plus « vivant » (voir photos ci-après)



Exemple de plateau traversant

# Action : Affirmer la place du piéton (exemple)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





# Action : Affirmer la place du piéton (exemple)

# Réactiver les façades et végétaliser l'espace

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





 Action 2.2 : Apaiser les centres-bourgs pour les modes doux

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Communes

Bénéficiaires : Habitants de la CCGM

Partenaires : CCGM



Contexte et objectifs de l'action

Améliorer les conditions de déplacement à pied et à vélo dans les communes passe entre autres par une **révision des plans de circulation aujourd'hui en vigueur**. Ceux-ci placent en effet aujourd'hui la voiture au centre des déplacements, freinant le développement des modes actifs pour les trajets du quotidien au sein de leur commune et vers les communes voisines.

Ces plans de circulation pourront notamment **faciliter la mise en place de dispositifs d'apaisement** (écluses avec by-pass vélo, sens unique voiture avec double sens cyclable, cédez-le-passage cycliste au feu, vélorue, zone de rencontre, plateaux colorés, aires piétonnes, hiérarchisation de la voirie, etc.).

Impacts importants sur la sécurité des habitants

A 50 km/h, + 85% de piétons risquent d'être tués après une collision avec contre 15% à 30 km/h (source: ville30.org)



Description des mesures

- Plusieurs communes réalisent un Schéma communal ou plan de circulation dont les mobilités actives est l'axe principal, afin d'apaiser le trafic sur les zones résidentielles et de sécuriser les axes de transit
- Passer l'ensemble des centre-bourgs en zone 30 et prévoir des dispositifs d'apaisement
  - Budget : 90 k€ par commune
  - Calendrier : 2022 - 2026
  - Moyens :

Proposition d'enveloppe à prévoir par commune

Aménagement	Coût
Zone 30 sur 500m (100 €/ml)	50 k€
4 petits plateaux	40k€
<b>Total</b>	<b>90 k€</b>



Exemples de réalisation

Grand plateau

 Action 2.3 : Améliorer les aménagements cyclables existants

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : Département (réfection), CCGM (entretien)

Bénéficiaires : usagers

Partenaires :



Contexte et objectifs de l'action

Les aménagements cyclables existants sont pour la plupart insuffisamment entretenus, et davantage d'aménagements seront mis en place dans les prochaines années dans le cadre du présent Schéma directeur. Or un mauvais entretien des aménagements constitue un frein majeur à la pratique du vélo pour un grand nombre de personnes. En effet, un aménagement non entretenu peut rapidement devenir non-utilisé réduisant ainsi les possibilités de trajets sécurisés à vélo.

De plus, selon le type de revêtement, un entretien régulier garantit la qualité d'utilisation et rallonge la durée de vie (réduisant finalement les coûts globaux à long terme).



Description des mesures

- ❑ Court terme : Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant (branches, feuilles, aiguilles, etc.)
  - Budget : environ 17 000 €/an (variable en fonction du niveau d'entretien)
  - Calendrier : 2 à 4 fois par an en fonction des conditions
- ❑ Moyen terme : Entretien régulier du réseau de pistes cyclables existant et à venir
  - Budget : environ 21 000 €/an (variable en fonction du niveau d'entretien)
  - Calendrier : 2 à 4 fois par an en fonction des conditions
- ❑ Engager une discussion avec le Département pour prévoir des travaux de réfection des aménagements cyclables lorsqu'ils sont détériorés



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025
Nombre de passage annuels pour l'entretien des aménagements cyclables	2/an	4/an
Réfection des aménagements cyclables	À prévoir	Réalisée

TABLEAU RÉCAPITULATIF et indications DE COÛTS

	Poste de dépense	Coût au kilomètre	Commentaires
Marché	Balayage	20€/km par passage pour une chaussée de 3m	De 2 à 15 fois par an, selon environnement (soit jusqu'à 2100€/km/an)
	Balayage avec aspiration	120€/km par passage pour une chaussée de 3m	
	Fauchage ou tonte	De 40 à 70€/km par passage	De 1 à 3 fois par an, selon environnement (soit jusqu'à 210€/km/an)
	Signalisation et propreté Patrouillage + matériel (panneaux...)	De 55€ à 170€/km/an	Variable
	Curage des fossés	Environ 1000€/km	Entre 5 et 10 ans, selon météo
Régie	Budget temps	Pour l'ensemble des travaux, entre 7 et 10h par km/an	Coût de l'heure très variable selon les sources (50€, 31€, 20€...). A rajouter à l'amortissement matériel.



## Action 2.4 : Développer le volet Tourisme & Loisirs

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : Commerçants, Touristes, Habitants

Partenaires : Département



### Contexte et objectifs de l'action

La CC Gally Mauldre dispose d'un potentiel important de vélo tourisme et loisir grâce à son paysage et son patrimoine. Une boucle touristique peut être aménagée et jalonnée pour faire découvrir le territoire aux habitants mais aussi aux touristes.

Le vélo loisir a été identifié comme un atout fort du territoire, confirmé par le succès de l'événement « Gally-Mauldre à vélo » début juin 2021 (dont est inspiré ce tracé). En effet, la Communauté de Communes Gally-Mauldre est située au cœur de la plaine de Versailles, près du Val de Seine, et permet facilement d'accéder à Paris.

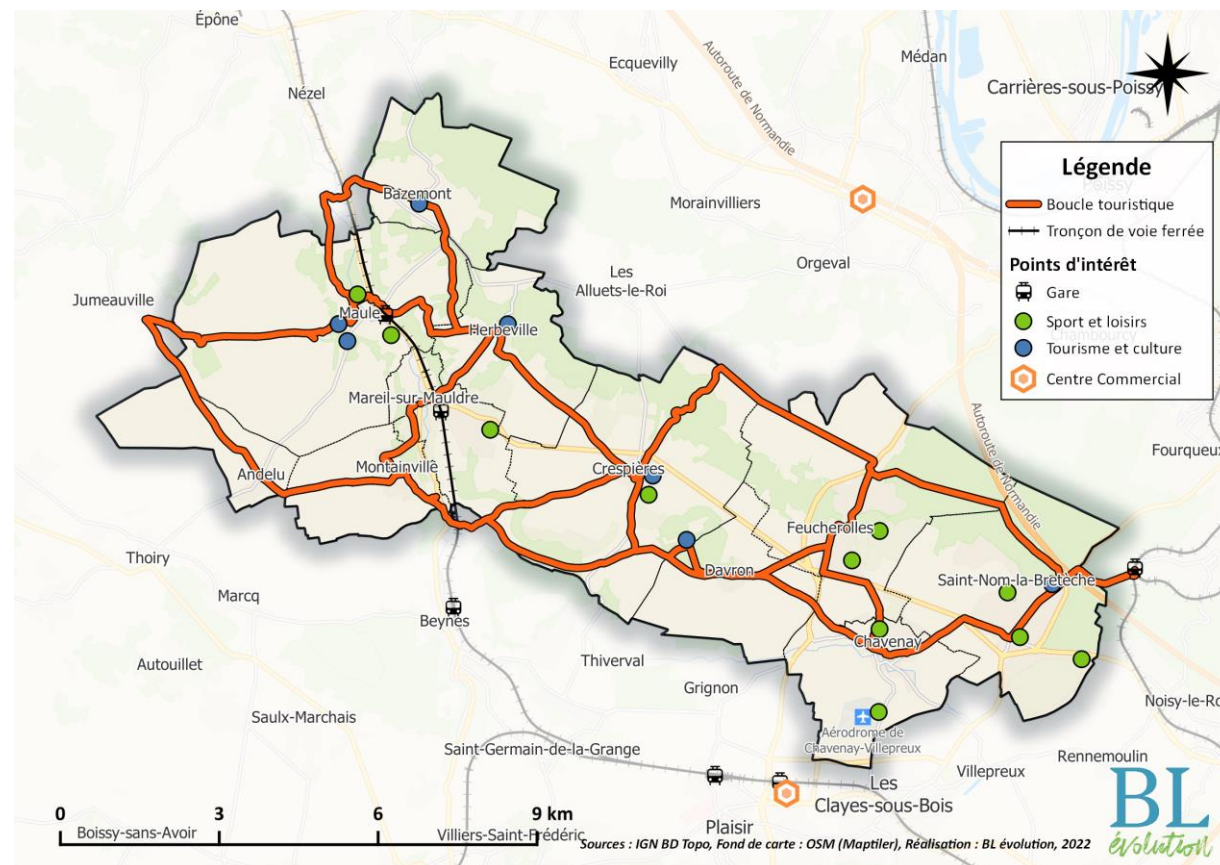
Les enjeux loisirs sont cependant différents de ceux traités dans la présente étude : le cadre paysager et les éléments culturels prédominent pour des déplacements loisirs, quand les trajets les plus directs sont à privilégier pour des déplacements utilitaires.

La boucle illustrée ci-contre permet de lier toutes les communes du territoire, et leurs éléments touristiques le cas échéant. Une minorité de portions emprunte des axes routiers aujourd'hui inadaptés à l'usage du vélo.



### Description des mesures

- ☐ Jalonner la boucle touristique vélo
  - Budget : 100k€
  - Calendrier : 2023-2025







## Action 2.5: Apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles



### Contexte et objectifs de l'action

La majorité des enfants sont déposés à l'école en voiture par leurs parents. Cela crée des embouteillages aux heures d'entrée et sortie d'école et un climat d'insécurité aux abords des établissements. De plus, l'OMS alerte sur l'augmentation de la sédentarité chez les plus jeunes.

Pourtant l'enquête en ligne a montré que de nombreux parents seraient prêt à accompagner leurs enfants à l'école à pied ou à vélo si les conditions le permettaient.



### Description des mesures

- ❑ Expérimenter la mise en œuvre de **rues scolaires** devant les écoles primaires du territoire (fermeture temporaire de la rue aux véhicules motorisés aux heures d'entrée et de sortie d'école).
  - Budget : minime
  - Calendrier : 2023
- ❑ Mettre en place un **pédibus** (accompagnement organisé des enfants à pied sur un tracé prédéfini) pour les écoles primaires du territoire



### Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM, Communes

Bénéficiaires : Scolaires

Partenaires : écoles du territoire

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE





# Action : Apaisement des abords des écoles et de l'intérieur des quartiers (exemples)

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
Reçu en préfecture le 11/05/2023  
Publié le  
ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



- Introduction
- Plan d'action
- Conclusion
- **Annexes**
  - Fiches actions aménagement
  - Fiches actions qualité et gestion des aménagements
  - Fiches actions services**
  - Fiches actions communication
  - Sources de financement mobilisables





# Enjeux des services

L'axe services est complémentaire des axes aménagements et communication, en particulier pour le volet cyclable. En effet, les services sont indispensables pour créer et maintenir une dynamique favorable au vélo. Pouvoir acheter, louer et réparer son vélo, savoir rouler à vélo de 7 à 77 ans, ancrer la pratique du vélo dans la durée... Toutes ces actions sont nécessaires au développement de la pratique du vélo sur le territoire.

## Actions du Schéma Directeur

Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo

Action 3.2 : Multiplier les vélos disponibles

Action 3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

Action 3.4 : Favoriser l'intermodalité



## Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo



### Contexte et objectifs de l'action

Le stationnement est un élément clé du changement de pratique de déplacement. En effet, la peur de se faire voler son vélo figure parmi les principales raisons pour lesquelles les habitants de la CCGM ne l'utilisent pas. Des stationnements vélos devant les lieux d'intérêt permettent de sécuriser les vélos et d'améliorer le temps de déplacement total pour se rendre à son travail, à l'école, au sport, faire des courses, etc.



### Description des mesures

- ❑ Réaliser **des achats groupés de stationnements vélos** (arceaux, stationnements vélos couverts et/ou sécurisés...) et accompagner les communes dans leur installation. Cela permettra de réduire le coût d'achat pour les communes et installer des stationnements vélos de qualité. Installer des stationnements vélos sur les **sites communaux et intercommunaux** pour rendre l'administration exemplaire. Installer et améliorer dans un deuxième temps des stationnements vélos sur tous les points d'intérêts : entreprises, établissements scolaires, gares, commerces, services, administrations, lieux intermodaux... A plus long terme, envisager l'installation d'abri et de box vélo sécurisés avec abonnement spécifique.
  - Moyens :
  - Calendrier : A définir
- ❑ Prioriser les stationnements vélo près des gares, notamment la gare de St-Nom (30 places) et celle de Maule (10 places) comme le précise [décret n° 2021-741 du 8 juin 2021 pris en application de l'article L. 1272-2 du code des transports, relatif au stationnement sécurisé des vélos en gare](#)
  - Calendrier : 2022
- ❑ Réaliser une **carte** permettant de repérer les parkings vélos et les bornes de recharge pour VAE

	Scénario maximaliste		Scénario intermédiaire		Scénario minimaliste	
	Nombre de stationnements vélo	Coût	Nombre de stationnements vélo	Coût	Nombre de stationnements vélo	Coût
Arceaux	2 913	291 300 €	728	72 800 €	292	29 200 €
Consignes	3	90 000 €	1	30 000 €	1	30 000 €
Abri vélos	6	22 800 €	3	11 400 €	1	3 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 922</b>	<b>381 300 €</b>	<b>732</b>	<b>106 600 €</b>	<b>294</b>	<b>59 200 €</b>

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : Communes, usagers

Partenaires : Région

Commune	% arceaux
Andelu	2%
Bazemont	5%
Chavenay	8%
Cresprières	7%
Davron	4%
Feucherolles	16%
Herbeville	1%
Mareil-sur-Mauldre	9%
Maule	31%
Montainville	1%
Saint-Nom-la-Bretèche	15%

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre d'arceaux vélo	?	292	728
Nombre de consignes vélo	?	1	1
Nombre de consignes vélo	?	1	3

 Action 3.1 : Augmenter le stationnement vélo

Adapter le type en fonction du lieu et de la durée de stationnement

Espace public, Commerces

Ecoles, entreprises

Gare, résidence

Quelques minutes

Quelques heures

Une journée ou plus

**Arceaux**

(3 points d'attache roues + cadre)



100 € / arceau

**Abri + Arceaux**

(protégé des intempéries)



3 800€ / abri

**Abri Sécurisé**

(espace sécurisé du vol et des intempéries)



30 000 € / consigne  
6 000 € / vélobox



## Action 3.2 : Multiplier les vélos disponibles



### Contexte et objectifs de l'action

Une partie des habitants de la CCGM ne possède pas de vélo. Il faut donc dans un premier temps multiplier les vélos disponibles et donner la possibilité aux habitants de réparer leurs vélos aussi bien pour ceux non utilisés depuis longtemps que pour les réparations du quotidien. Le Vélo à Assistance Electrique offre de réelles possibilités de report modal mais représente encore un coût d'achat important.



### Description des mesures

- Inciter financièrement** les citoyens à acheter des vélos (électriques ou mécaniques) à l'aide de primes à l'achat complémentaire à celle de la Région et en fonction du quotient familial.
  - Moyens : 3 000 €/ an pour 15 primes par an (200€ dans la limite de 20% du coût du vélo).
  - Calendrier : Dès 2023
  
- Proposer des **VAE en location**.
  - Moyens : A terme, 15 vélos pour 10 000 habitants  
 Cout d'exploitation moyen: 470€/an/hab pour un VAE. Avec une tarification classique, le reste à charge moyen est de 225€/vélo/an soit environ 7 000 €/an  
 En moyenne, près de 2000 km/an/vélo parcourus (*Source: étude ADEME Indiggo Location vélo Longue Durée - 2021*)
  - Calendrier : 2022
  
- Tester un **atelier de réparation de vélos temporaire et participatif**, un « café vélo » où les habitants peuvent réparer eux-mêmes leur vélo, en aidant et promouvant les ateliers existants
  - Moyens : A définir
  - Calendrier : 2022
  
- Organiser une **bourse aux vélos** ou de pièces de rechange chaque année



### Acteurs concernés

Mise en œuvre : CCGM

Bénéficiaires : usagers

Partenaires : xx

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Programmes d'aide au financement associés

Aide nationale à l'achat d'un VAE.



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre de primes distribuées (budget dédié)	0	A définir	A définir
Nombre de VAE en location	0	5	15
Nombre d'ateliers	1 / mois	2 / mois	



## Action 3.3 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée



### Contexte et objectifs de l'action

Les enfants sont les adultes de demain. Il est important de les sensibiliser et les former à l'utilisation du vélo, d'autant plus que le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est doublé du programme « génération vélo » par l'Etat, avec des financements disponibles.



### Description des mesures

- ❑ Définir un projet en lien avec les acteurs concernés (conseillers pédagogiques, directeurs d'école, intervenants, etc.) : nombre de classes, type de formation, fil rouge, vélos disponibles...
  - Budget : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - Calendrier : rentrée 2022
  
- ❑ Lancer le programme **Savoir Rouler à Vélo**. Trouver des éducateurs agréés ou un prestataire, travailler avec les conseillers pédagogiques, former les enseignants et bénévoles... Ce sont les communes qui mettent en œuvre les interventions dans les écoles, avec un accompagnement de la CCCG sur les volets financiers et développement du programme
  - Budget : [Programme « génération vélo »](#) pour financer la formation des intervenants et accompagnants, non budgétisé, financement CEE
  - Calendrier : Rentrée 2022, temps périscolaire
  
- ❑ Initiation au « savoir rouler »
  - Budget : 0 € si participation au programme Alvéole
  - Calendrier : rentrée 2022
  
- ❑ Proposer des **séances de remise en selle** régulièrement en soirée ou le week-end pour tout public.
  - Moyens : S'appuyer sur le réseau associatif
  - Calendrier : 2023



### Acteurs concernés

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE

**Mise en œuvre** : CCGM, Communes, USEP

**Bénéficiaires** : Scolaires

**Partenaires** : Ecoles, Conseillers pédagogiques, Associations, Intervenants, Communes, dispositif Alvéole, USEP

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre de classes recevant une formation vélo	5 / an	50 / an	100 / an

 Action 3.4 : Faciliter l'intermodalité

 Contexte et objectifs de l'action

Le vélo est un moyen de transport relativement léger, transportable (notamment les vélos pliants) et qui prend peu de place. Ce moyen de transport est parfait pour être utilisé de pair bus ou même voitures pour les vélos pliants. Faciliter l'intermodalité vélo + bus ; vélo + aire de covoiturage est l'un des leviers de développement du vélo utilitaire et touristique.

 Description des mesures

- Disposer des **remorques vélo** derrière les cars circulant sur le territoire, pour encourager le développement de l'intermodalité vélo + car.
    - Moyens : Région, LOM obligation car neufs
    - Calendrier: 2022
  - Installer des places de stationnement sécurisées avec box vélo au niveau des aires de covoiturage pour faciliter l'intermodalité vélo + covoiturage.
    - Moyens : Abri sécurisé : 6 000 €
    - Calendrier: 2022
  - Promouvoir l'intermodalité dans la communication du territoire.
    - Moyens : Communication
    - Calendrier: 2022
  - Engager une discussion avec la SNCF et la Région pour augmenter le nombre de places vélos dans les trains et transiliens
    - Moyens : Communication
    - Calendrier: 2022
  - Mettre en œuvre les aires multimodales prévues au SCoT de 2014, en créant des HUB avec parking sécurisé vélo, bornes de recharge vélo... voir autres types de mobilités alternatives
- Programmes d'aide au financement associés : Coup de Pouce Vélo (Volet « Stationnement »), ALVEOLE, ADMA, Aide « Mobilité Durable » de la Banque des Territoires

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Acteurs concernés

Porteur : CCGM

Partenaires : Région Ile de France

Bénéficiaires : Tous usagers

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Pourcentage de Car du réseau équipés de remorques vélos	À définir	À définir	À définir
Abri vélo sécurisé	?	1	3





- Introduction
- Plan d'action
- Conclusion
- **Annexes**
  - Fiches actions aménagement
  - Fiches actions qualité et gestion des aménagements
  - Fiches actions services
  - Fiches actions communication**
  - Sources de financement mobilisables



# Enjeux de la communication

L'axe communication est complémentaire aux axes aménagements et services. En effet, démocratiser les modes actifs nécessite avant tout que les citoyens soient sensibilisés et au courant des possibilités du territoire. La communication autour de la mise en œuvre du schéma de développement des liaisons douces représentera un enjeu majeur dans une mise en œuvre efficace et dans l'engagement des citoyens dans la démarche. A l'échelle des acteurs institutionnels, le partage d'une culture commune est également essentiel pour garantir l'intégration des modes actifs dans l'ensemble des projets du territoire.

## Actions Communication du Schéma

Action 4.1 : Communiquer sur le développement des modes doux

Action 4.2 : Engager la collectivité dans une démarche exemplaire

Action 4.3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités





## Action 4.1 : Communiquer sur le développement des modes doux



### Contexte et objectifs de l'action

Pour une grande part de la population, le vélo est encore considéré comme un engagement écologique alors qu'il est en réalité un moyen de transport rapide, fiable, bon marché, sain et non polluant. Quant à la marche à pied, elle n'est souvent pas considérée comme un mode de déplacement à part entière. L'objectif de cette action est justement de sensibiliser les citoyens au fait que les modes actifs sont adaptés pour tout âge et pour la plupart des déplacements du quotidien.



### Description des mesures

- Définir **une véritable stratégie de communication**, visant à développer et rendre visible les modes actifs sur la communauté de communes. Organiser des événements pour promouvoir les modes doux : semaine de la mobilité, fête du vélo, tour à vélo de la CCGM...
  - Moyens : Communication (à définir sur 5 ans)
  - Calendrier : Dès que possible
- Intervenir auprès des écoles, collèges et lycées (Rencontrer des élèves pour comprendre leurs besoins, diffuser des clips de communication adaptés aux jeunes, organiser des défis « **Tous à l'école à Vélo** » (sur le même principe que le « Défi foyer alimentation positive »).
  - Moyens : Chargé de mission / animateur
  - Calendrier : 2022
- Mettre en avant les itinéraires vélo et piétons du territoire à travers les différents outils de cartographie existants
  - Moyens : Service SIG + communication
  - Calendrier : Dès que possible
- Créer des **points d'infos** sur le vélo / maison de la mobilité (aide pour remettre en sécurité son vélo, éducation aux bons gestes, conseils dans le choix d'un vélo, etc.)
  - Moyens : Une demi-journée par mois
- Assurer un réel suivi du Schéma directeur des liaisons douces, par un comité participatif composé de l'ensemble des acteurs du territoire. Communiquer sur les actions et aménagements réalisés. Engager un chargé de mission vélo (programme AVELO qui finance un poste mobilité à hauteur de 90 k€ sur 3 ans)
  - Moyens : 0,5 ETP

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



### Acteurs concernés

**Porteur** : Service communication CCGM

**Partenaires** : Département

**Bénéficiaires** : Les citoyens peu familiers avec l'usage du vélo



### Programmes d'aide au financement associés

Programme MOBY, ALVEOLE, AVELO



### Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Nombre d'articles de presse sur les modes actifs	A définir	A définir	A définir
Nombre d'enfants participants à un challenge vélo	?	20%	50%
Itinéraires cartographiés	A définir	Oui	Oui



 Action 4.2 : Engager la collectivité dans une démarche exemplaire

 Contexte et objectifs de l'action

De part sont image, la collectivité a un rôle à jouer dans la diffusion de la culture « modes actifs » sur le territoire. Au delà de la stratégie de communication, elle peut donner l'exemple sur les bonnes pratiques à appliquer pour développer l'usage de la marche à pied et du vélo.

 Description des mesures

- ☐ S'engager dans la démarche de labélisation **OEPV** (Objectif Employeur Pro Vélo) et développer une vraie culture vélo au sein de la collectivité
  - Moyens : Animation, mise à disposition de kits vélo
  - Calendrier : 2023
- ☐ Développer une **flotte de VAE** pour les employés
  - Moyens : Achat de vélos : 1 500 €/VAE, proposition de 5 VAE
  - Calendrier : 2023



Acteurs concernés

**Porteur** : CCGM  
**Partenaires** : FUB  
**Bénéficiaires** : Les élus et employés de la collectivité

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



Programmes d'aide au financement associés

AVELO, Programme OEPV



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2022	2025	2030
Label OEPV	Non	Oui	Oui
Nombre de VAE mis à disposition	0	A définir	A définir

 Action 4.3 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

 Contexte et objectifs de l'action

Les trajets domicile – travail représentent la plus grosse partie des déplacements. Ainsi, travailler directement avec les acteurs (entreprises, industries, salariés, responsables ressources humaines...) permet d'accompagner au mieux les salariés pour rendre les trajets accessibles, enviables et réalisables. Il a été démontré que venir à vélo au travail a des effets bénéfiques sur la qualité de vie et d'implication au travail.

 Description des mesures

- ❑ **Communiquer auprès des salariés des entreprises** (Clubs d'entreprises, zones d'activités...), sur les déplacements à vélo, démarche OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo).
  - Moyens : Animation, mise à disposition de kits vélo
  - Calendrier : 2022
  
- ❑ Lancer un **challenge mobilité axé** sur le vélo et la marche à pied auprès des entreprises et des administrations.
  - Moyens : Service communication
  - Calendrier: 2022
  
- ❑ Inciter les entreprises à réaliser **des plans de mobilité employeur (PDME)** : promotion du vélo et de l'intermodalité, accès aux bâtiments facilité, stationnements adaptés, achat ou location de VAE
  - Moyens : Animation
  - Calendrier : 2022



**Acteurs concernés**

**Porteur** : CCGM

**Partenaires** : Clubs d'entreprises, CCI

**Bénéficiaires** : Entreprises du territoire et leurs salariés

Envoyé en préfecture le 11/05/2023  
 Reçu en préfecture le 11/05/2023  
 Publié le  
 ID : 078-200034130-20230510-20230524-DE



**Programmes d'aide au financement associés**

Programme OEPV



**Indicateurs et Objectifs**

Indicateur de résultat	2022	2026	2030
Nombre d'employeurs engagés dans le programme OEPV	0	A définir	A définir
Nombre d'employeurs participant à un challenge mobilité	0	A définir	A définir
Nombre d'employeurs ayant réalisé leur PDME	0	A définir	A définir

- Introduction
- Plan d'action
- Conclusion
- **Annexes**
  - Fiches actions aménagement
  - Fiches actions qualité et gestion des aménagements
  - Fiches actions services
  - Fiches actions communication
  - Sources de financement mobilisables**





### Aides de la Direction générale des collectivités locales (DGCL)

- **Aide DSIL** (dotation de soutien à l'investissement local) pour financer des projets d'investissement en matière d'équipement (notamment pour le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité).
  - Montant de l'aide : Subvention récurrente
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : permanent



### Aides du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

- **Plan vélo 2022 – 2027** : reconduction du Fonds mobilités actives dans une logique de contractualisation avec les collectivités. Les modalités d'attribution des aides n'ont pas été précisées.
  - Montants annoncés : 250 millions € pour 2023 :
    - 200 millions € dédiés aux infrastructures ;
    - 50 millions € dédiés au stationnement ;
- **Aide pour développer le recours au vélo et aux transports en commun** : bonus écologique de 400 € maximum sous condition de revenus pour l'achat d'un VAE neuf, si une aide similaire est accordée par une collectivité locale.
  - Montant de l'aide : 400€ sous conditions de revenus
  - Bénéficiaires : Particuliers
  - Date de clôture : 31 mars 2026



## Aides du département des Yvelines

### ➤ Plan Vélo 2022 – 2027

- Montant de l'aide : 50 000 000 € d'opérations fléchées dans les 5 ans, 12 000 000 € de subvention aux collectivités. Plafond de 550 €/ml et de 60% du montant total.
- Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
- Date de clôture : 2027



**Yvelines**  
Le Département

## Aides de la région Île-de-France

- **Dispositif de soutien aux collectivités** : Financement d'aménagements cyclables, de stationnements et de services vélos. Possibilité de traitement des points durs situés sur le Réseau Routier d'Intérêt Régional
  - Montants de l'aide : Plafond de 550 €/ml et 50% du montant total
  - Bénéficiaires : Communes, EPCI à fiscalité propre
  - Date de clôture : Permanent

